



Nexans Maroc

PROGRAMME D'EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE

MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIVE A L'EXERCICE 2009

Plafond du programme : MAD 250 000 000

Valeur Nominale : MAD 100 000



ORGANISME CONSEIL



ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé sous la référence n° **VI/EM/034/2010** en date du **06/09/2010**.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes du Maroc
ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line
BT	Billets de Trésorerie
CA	Chiffre d'affaires à métal courant
CA STD	Chiffre d'affaires à prix métal standard
CCV	Composite ciment et verre
CDM	Crédit Du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGF	Compagnie Générale de Fabrication (Pirelli)
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
COMEX	Commodities Exchange (New York)
CP	Capitaux propres
EBE	Excédent brut d'exploitation
ERAC	Etablissements Régionaux d'Aménagement et de Construction
ERP	Enterprise Resource Planning ; système d'information intégré
FENELEC	Fédération Nationale de l'Electricité et de l'Electronique
F CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
GMAO	Gestion de la maintenance assistée par ordinateur
HT	Hors Taxes
HTA	Moyenne tension
IAM	Maroc Telecom
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K€	Milliers d'euros
KMAD	Milliers de dirhams
LME	London Metal Exchange
M€	Millions d'euros
MMAD	Millions de dirhams
OCP	Office Chérifien des Phosphates
ONCF	Office National des Chemins de Fer
ONE	Office National d'Electricité

ONEP	Office National de l'Eau Potable
PERG	Programme d'électrification rurale global
PVC	Polychlorure de vinyle (matière plastique)
RN	Résultat net
SHFE	Shangai Futures Exchange
SCI	Société civile immobilière
T	Tonne
TCN	Titres de créances négociables
TPPRF	Taxe sur les produits de placement à revenu fixe
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VA	Valeur ajoutée

DEFINITIONS

Almélec

Alliage d'aluminium avec du magnésium et du silicium. Il est principalement utilisé pour la réalisation des lignes aériennes. Ses caractéristiques mécaniques lui permettent de résister aux contraintes liées à l'environnement (vent, gel, neige, variations de température).

Batteries

Les batteries sont des boîtiers de stockage de l'électricité utilisés dans l'industrie et dans l'équipement des véhicules automobiles. On distingue :

- Les batteries de démarrage pour les véhicules ;
- Les batteries stationnaires pour les alimentations de secours ;
- Les batteries de traction pour les engins de manutention ;
- Les batteries solaires.

Câbles

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium et sont utilisés dans différents secteurs comme le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), les télécommunications (câbles téléphoniques), le secteur automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels), l'aéronautique...

Cellules électriques

Les cellules électriques sont des composants utilisés comme protection des transformateurs en cas de surtension.

Conversion A/N ou N/A

Dans une conversion Analogique / Numérique, on dispose d'un signal analogique, dont on voudrait convertir la valeur en un mot numérique, codé en binaire. Et inversement pour une conversion N/A.

Systèmes de transmission optique

Les systèmes de transmission optique permettent de transmettre des flux d'information sur de grandes distances et pour de hauts débits. Ils ont trois fonctions vitales :

- La conversion des signaux électriques en signaux optiques et vice versa.
- L'adaptation des signaux en fonction des conditions d'application (interfaçage électrique), avec ou sans conversion A/N ou N/A.

- Le multiplexage temporel ou fréquentiel, lequel permet de faire passer deux ou plusieurs signaux sur le même canal optique.

Prix métal constant / Prix métal standard

Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant » ou « prix métal standard ». On parle alors de « chiffre d'affaires standard » ou de « marges à prix métal standard ».

Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Ces prix de référence correspondent à l'indice d'évolution retenu par le London Metal Exchange, marché sur lequel les métaux sont cotés.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle « chiffre d'affaires courant » ou « marges à prix métal courant ».

Transformateurs

On distingue les transformateurs de distribution des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	2
DEFINITIONS	4
SOMMAIRE.....	6
AVERTISSEMENT.....	8
PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	11
III. L'ORGANISME CONSEIL.....	24
IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	24
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION	25
I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	26
II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE	26
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION	27
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS	29
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE.....	29
PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC	32
I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	33
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC	36
III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC	37
IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	39
PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE	47
I. INTRODUCTION	48
II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE	48
III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.....	51
IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.....	75
V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.....	78
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE NEXANS MAROC.....	79
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC.....	80
II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	81

III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	90
III. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	97
PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES	99
I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC	100
II. PERSPECTIVES	100
PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	106
I. RISQUES LIES AUX RESPONSABILITES CONTRACTUELLES	107
II. RISQUES LIES A LA DEPENDANCE CLIENTS	107
III. RISQUES DE CREDIT CLIENTS	107
IV. RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT	108
V. RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS	108
VI. RISQUES DE MARCHE LIES A LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES METAUX	109
VII. RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE	109
VIII. COUVERTURE DES RISQUES	110
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	111
PARTIE VIII : DONNEES COMPTABLES	113
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC	114
II. ETATS DE SYNTHESE	117
PARTIE IX : ANNEXES	219

AVERTISSEMENT

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en Billets de Trésorerie est soumis au risque de non-remboursement. Ce programme d'émission de Billets de Trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par Nexans Maroc.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de Billets de Trésorerie objet du présent dossier d'information ni sur la qualité de la situation de Nexans Maroc. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des Billets de trésorerie.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles, ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Nexans Maroc n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le Dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs N° 2560-95 du 9 octobre 1995 relatives au Titre de Créances Négociables, la présente mise à jour du dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de Nexans Maroc SA, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet du programme d'émission envisagé.

Ladite mise à jour a été préparée par Crédit du Maroc (CDM), agissant en sa qualité de conseiller financier dans le cadre d'un programme d'émission de Billets de trésorerie d'un plafond de 250.000.000 de Dirhams.

En application de l'article 17 de la même loi, tant que les BT sont en circulation, le dossier d'information fait l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

Le contenu de ce dossier a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- des comptes sociaux de la société Nexans Maroc pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- des comptes consolidés du groupe Nexans Maroc pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- des rapports annuels de la société Nexans Maroc relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- des rapports de gestion relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2007, 2008, 2009 et 2010 ;
- ainsi que des différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège de Nexans Maroc SA : Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen , 20.400 Casablanca
 - Crédit du Maroc : 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca

PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Identité

Dénomination/raison sociale	Nexans Maroc
Représentant légal	Karim BENNIS
Fonction	Directeur Général
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 76 63 00
Numéro de fax	(212) 0522 76 65 22 / 0522 76 62 91
Adresse e-mail	karim.bennis@nexans.com

Attestation

Le Conseil d'administration représenté par le Directeur Général de Nexans Maroc, Monsieur Karim BENNIS, atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Karim BENNIS
Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom, Nom	Bachir TAZI Associé	Mohamed TOUHLALI Associé Gérant	Fouad ARFAOUI Associé
Dénomination/raison sociale	ERNST&YOUNG	FIDUMAC	JPC Audit
Adresse	37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca	89, Rue Chaouia, Casablanca	35, rue Aziz Billal, 20330, Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 95 79 40	(212) 0522 26 37 41 / 43	(212) 0522 99 98 00
Numéro de fax	(212) 0522 39 02 26	(212) 0522 26 16 79	(212) 0522 23 88 70
Adresse e-mail	audit.ma@ma.ey.com	mtouhlali@fidumac.com	fouad.arfaoui@fr.pwc.com
Premier exercice soumis au contrôle	1995	2001	2008
Expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2007	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010

2. Comptes sociaux

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux des exercices clos au 31 décembre 2007, 2008 et 2009

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de Nexans Maroc S.A. contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités de Nexans Maroc.

Les états de synthèse sociaux de Nexans Maroc S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été audités par Fidumac et Ernst & Young, et ceux des exercices 2008 et 2009 ont fait l'objet d'un audit par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse tels que audités par les soins des co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Fidumac pour l'exercice 2007 et par nos soins pour les exercices 2008 et 2009.

JPC Audit
Fouad ARFAOUI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2009

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 616.803.961 dont un bénéfice net de MAD 60.466.745.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours d'exercices antérieurs, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362 et a fait l'objet d'une reprise pour KMAD 13.181 en 2008. En l'absence de documentation supportant cette provision et justifiant la reprise de 50% de son montant, nous avons considéré que cette provision revêtait un caractère de réserve. Au cours du premier semestre 2009, la société a repris le solde de cette provision pour KMAD 13.181.
3. Au 31 décembre 2008, la société avait constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. A cette date et compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale sur l'évolution du cours du métal, nous n'étions pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour KMAD 8.500. Suite à l'augmentation du cours du métal en 2009, la société a repris la totalité de cette provision au 31 décembre 2009.

4. Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société avait lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute au 31 décembre 2009 s'élève à KMAD 570.050. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KMAD 45.235. A ce stade, les travaux d'analyse de cet inventaire étant en cours de finalisation à la clôture de l'exercice, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur leur impact global éventuel sur les comptes de la société.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société NEXANS MAROC S.A au 31 décembre 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

JPC Audit
Fouad ARFAOUI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2008

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 558 673 685,88 dont un bénéfice net de MAD 61 657 301,29.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours des exercices précédents, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362. Elle a fait l'objet au cours du premier semestre 2008 d'une reprise pour KMAD 13.181. En l'absence de documentation supportant cette provision et justifiant la reprise de 50% de son montant, nous considérons que cette provision revêt un caractère de réserve.
3. Au 31 décembre 2008, la société a constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation pour un montant de l'ordre de KMAD 8.500. Compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale actuelle sur l'évolution du cours du métal, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour environ KMAD 8.500.

4. Comme indiqué dans le rapport de gestion, et dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2008 à KMAD 541.828. Les résultats définitifs de cet inventaire devraient être achevés à la fin de l'exercice 2009. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui pourraient résulter de l'exploitation des résultats de cet inventaire.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société NEXANS MAROC S.A au 31 décembre 2008, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

JPC Audit
Fouad ARFAOUI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2007

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 558 987 574,73 compte tenu d'un bénéfice net de MAD 47 237 636,83 sont de la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Depuis de nombreuses années, la société a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2007 (montant identique en 2006). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2007, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

3. Comptes consolidés

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2007, 2008 et 2009

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Les états de synthèse consolidés du Groupe Nexans Maroc S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été audités par Fidumac et Ernst & Young, ceux des exercices 2008 et 2009 ont fait l'objet d'un audit par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse tels que audités par les soins des co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Fidumac pour l'exercice 2007 et par nos soins pour les exercices 2008 et 2009.

JPC Audit
Fouad ARFAOUI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2009

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires consolidé (ETIC).

Responsabilité de la Direction

1. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours d'exercices antérieurs, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362 et a fait l'objet d'une reprise pour KMAD 13.181 en 2008. Par ailleurs, les comptes de la société SIRMEL consolidés chez NEXANS MAROC S.A faisaient apparaître une provision pour risques et charges pour KMAD 5.100. En l'absence de documentation supportant ces provisions, nous avons considéré que les montants provisionnés revêtaient un caractère de réserve. Au cours de l'exercice 2009, la société a repris ces provisions pour KMAD 17.581.
3. Au 31 décembre 2008, la société avait constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. A cette date et compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale sur l'évolution du cours du métal, nous n'étions pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour KMAD 8.500. Suite à l'augmentation du cours du métal en 2009, la société a repris la totalité de cette provision au 31 décembre 2009.

4. Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société avait lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute au 31 décembre 2009 s'élève à KMAD 570.050. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KMAD 45.235. L'analyse des résultats de cet inventaire est en cours de finalisation. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel sur les comptes de la société des résultats de ces travaux d'analyse.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de NEXANS MAROC S.A et de ses filiales au 31 décembre 2009, et du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement du périmètre de consolidation lié à l'intégration en 2009 des comptes de la filiale COPREMA. Comme indiqué dans l'ETIC, les comptes pro forma n'ont pas été établis par la société compte tenu de l'impact jugé non significatif de ce changement de périmètre.

JPC Audit
Fouad ARFAOUI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2008

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires consolidé (ETIC).

Responsabilité de la Direction

1. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours des exercices précédents, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362. Elle a fait l'objet au cours du premier semestre 2008 d'une reprise pour KMAD 13.181. Par ailleurs, les comptes de la société SIRMEL consolidés chez NEXANS MAROC S.A font apparaître au 31 décembre 2008 une provision pour risques et charges pour KMAD 5.100. En l'absence de documentation supportant les montants provisionnés, nous considérons que ces provisions revêtent un caractère de réserve.
3. Au 31 décembre 2008, la société a constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation pour un montant de l'ordre de KMAD 8.500. Compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale actuelle sur l'évolution du cours du métal, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour environ KMAD 8.500.

4. Comme indiqué dans le rapport de gestion, et dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements. Ces derniers s'élèvent au 31 décembre 2008 à KMAD 543.698. Les résultats définitifs de cet inventaire devraient être achevés à la fin de l'exercice 2009. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui pourraient résulter de l'exploitation des résultats de cet inventaire.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de NEXANS MAROC S.A et de ses filiales au 31 décembre 2008, et du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Tel qu'indiqué dans l'ETIC, nous attirons votre attention sur le changement de méthode de calcul des impôts différés.

JPC Audit
Fouad ARFAOUI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2007

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC). La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la société Nexans Maroc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états de synthèse consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales de l'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Depuis de nombreuses années, la société Nexans Maroc S.A. a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2007 (montant identique au 31 décembre 2006). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse consolidés de Nexans Maroc arrêtés au 31 décembre 2007, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de NEXANS MAROC ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination/raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant	Hicham Fadili
Fonction	Responsable Pôle Ingénierie Financière
Adresse	48-58, Boulevard Mohammed V – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 47 74 47
Numéro de fax	(212) 0522 47 72 17
Adresse e-mail	hicham.fadili@ca-cdm.ma

Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment consisté en l'analyse de l'environnement économique et financier de Nexans Maroc à travers :

- l'analyse des comptes sociaux et consolidés et des rapports de gestion des exercices 2007, 2008 et 2009;
- la lecture des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenu pendant les exercices 2007, 2008, 2009 et 2010 ;
- ainsi que les différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi N° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables promulguée par le Dahir N° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995), aux dispositions statutaires de Nexans Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Hicham FADILI

IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Responsable	M. Roland PICHOT
Fonction	Directeur Administratif et Financier
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 76 63 00
Numéro de fax	(212) 0522 76 65 22 / 0522 76 62 91
Adresse e-mail	roland.pichot@nexans.com

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1. Cadre réglementaire de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société Nexans Maroc S.A. émet dans le public des billets de trésorerie -BT- portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Nexans Maroc a ainsi procédé à une première émission de 150 000 000 MAD en juillet 2007, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2007. En janvier 2008, Nexans Maroc a procédé à l'extension de son plafond, le portant ainsi de 150 à 250 millions de dirhams. Cette extension du plafond d'émission a été autorisée par le conseil d'administration du 29 novembre 2007. Ledit conseil d'administration a donné pouvoir au Directeur Général, Monsieur Karim BENNIS pour la signature de tout document relatif à cette émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'informations fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis dans le cadre du présent programme ou de tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme d'émission.

2. Objectifs de l'émission

L'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 250 millions de dirhams permettra à Nexans Maroc S.A. d'optimiser les coûts de financement de la trésorerie à court terme et de faire face à la hausse des besoins en fonds de roulement de la société liée à la croissance de son activité.

II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

▪ Plafond du programme	MAD 250 000 000
▪ Valeur nominale unitaire	MAD 100 000
▪ Nature juridique des titres	Billets de Trésorerie, dématérialisés par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
▪ Forme des titres	Au porteur.
▪ Maturité des BT	A définir au moment de chaque émission, de 10 jours à 1 an.
▪ Jouissance	A la date de règlement.
▪ Taux d'intérêt	Fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché.
▪ Mode de rémunération	Intérêts post comptés.
▪ Paiement du coupon	In fine, soit à l'échéance des BT.
▪ Remboursement du principal	In fine, soit à l'échéance de chaque BT.

- **Garantie** L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
- **Clause d'assimilation** Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
- **Rang / Subordination** Les BT émis par Nexans Maroc viennent au même rang entre eux et au même rang que toutes autres dettes de Nexans Maroc, présentes ou futures, non assorties de sûretés, à durée déterminée.
- **Négociabilité des titres** Librement négociables de gré à gré.
- **Encours des BT au 31/07/2010** 50 000 000 MAD

III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION

1. Bénéficiaires

Toute personne physique ou morale résidente ou non résidente.

2. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, il doit obtenir copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
Personnes morales marocaines hors OPCVM	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

3. Période de souscription

A chaque fois que l'émetteur manifestera un besoin de trésorerie, CDM procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription, selon le modèle joint en Annexes. Les ordres de souscription seront collectés par le biais du réseau du Crédit du Maroc.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Crédit du Maroc est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille ou d'un document équivalent faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Crédit du Maroc est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en la présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. Crédit du Maroc doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements ; et
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès du Crédit du Maroc. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

5. Modalités d'allocation

Les modalités d'allocation seront arrêtées avant chaque période de souscription.

6. Engagement d'information du CDVM

Nexans Maroc s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des Billets de Trésorerie émis (Maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des Billets de Trésorerie par catégorie de souscripteur.

7. Modalités de règlement/livraison des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par Crédit du Maroc, en sa qualité d'établissement gestionnaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

▪ Conseiller et coordinateur global	Crédit du Maroc
▪ Organisme chargé du placement	Crédit du Maroc
▪ Domiciliataire de l'émission	Crédit du Maroc
▪ Organisme chargé du service financier	Crédit du Maroc
▪ Dépositaire central	Maroclear

V. RÉGIME FISCAL DES BILLETS DE TRÉSORERIE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1.1. Personnes Résidentes

⇒ Personnes soumises à l'IS

Suivant l'article 19 du Code Général des Impôts (CGI) 2010, les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

⇒ Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

2. Plus-values

2.1. Personnes Résidentes

⇒ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du CGI 2010, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créance sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit ; ou
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ; ou
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI 2010, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession des obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours de l'année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 MAD ;
- la donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

⇒ **Personnes Morales**

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créance sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

2.2. Personnes Non Résidentes

⇒ **Personnes Physiques**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

⇒ **Personnes Morales**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

- **Dénomination sociale** Nexans Maroc S.A.
- **Siège social** Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca.
- **Téléphone** (212) 0522 76 63 00
- **Télécopie** (212) 0522 76 65 22 / 0 522 76 62 91
- **Site Web** www.nexans.ma
- **Email** commercial@nexans.co.ma
- **Forme juridique** Société Anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé marocain, régie par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
- **Date de constitution** 10 février 1947
- **Durée de vie** 99 ans
- **Objet social** (Article n° 2 des statuts)
La société a pour objet au Maroc et en tout autre pays :
 - ❖ La fabrication sous quelque forme que ce soit de tous matériels, appareils, instruments, objets et fournitures quelconques se rapportant à l'électricité et à tout agent énergétique quel qu'il soit, ainsi qu'aux industries chimiques et de métaux ;
 - ❖ L'importation, l'achat sur place de tous produits, matières, matériels et autres nécessaires à la réalisation de l'activité ci-dessus ;
 - ❖ L'exécution de toutes opérations de production permettant notamment l'Equiperment de toutes usines électriques, hydrauliques ou thermiques, la mise en place de tous réseaux ou lignes de transport de force, lumière et traction, de tous systèmes ayant pour but de produire, utiliser, transformer et distribuer l'énergie électrique et tout agent quelconque d'énergie, sous quelque forme que ce soit ;
 - ❖ La vente, la commercialisation, l'exploitation, la location, l'installation et la distribution sur le marché national comme le marché d'exportation des produits fabriqués par la société ;
 - ❖ La création, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires aux activités précitées ;
 - ❖ L'obtention, l'acquisition, l'exploitation pour son compte de tout brevet, marque de fabrique ou de service ou procédé se rapportant aux industries et commerces exercés par elle ;

- ❖ La participation sous toutes ses formes, à toutes sociétés ou la création de toute société ou entreprise dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser ou développer son activité ;
- ❖ Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou a tout objet similaire ou connexe.
- **Capital social au 30/06/2010** 224 352 000 MAD entièrement libéré, composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.
- **Exercice social** Du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- **Numéro d'inscription au RC** 7545 Casablanca
- **Tribunal compétent en cas de litige** Tribunal du Commerce de Casablanca
- **Documents juridiques** les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
- **Textes législatifs applicables à l'émetteur**
 - ❖ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi 44-06 promulguée par le Dahir 1-07-09 du 17 avril 2007 (28 Rabii I 1428) .
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01).
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
 - ❖ Règlement général du dépositaire central approuvé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 932-98 du 16 avril 1998, complété et modifié par l'arrêté 1961-01 du 3 Janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005.
 - ❖ Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 07 juillet 2008.

- ❖ Règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 (7 Rabii II1429)
- ❖ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.
- ❖ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC

1. Situation au 30 juin 2010

Au 30 juin 2010, le capital social de Nexans Maroc S.A. s'élève à 224 352 KMAD et est entièrement libéré. Il est composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.

2. Evolution du capital social

Le capital social a été porté, après 27 augmentations, à 224 352 KMAD. Il est resté inchangé depuis 2001 où il a été augmenté de 56 880 000 MAD suite à une incorporation de réserves : la valeur nominale des actions a alors été portée de 150 MAD à 200 MAD chacune. Après cette augmentation de capital, la valeur nominale des actions a été réduite de 200 MAD à 100 MAD par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2001 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2000. Le nombre des actions est ainsi passé de 1 121 760 à 2 243 520 actions.

3. Répartition du capital social au 30 juin 2010

Nexans Maroc est une société cotée en bourse depuis 1983. Au 30 juin 2010, les principaux actionnaires sont les suivants :

Nom/Prénom ou Raison Sociale	Nombre titres	% Détenion	Capital correspondant	% Droits de vote
Nexans Participations (France)	1 875 328	83,59%	187 532 800	83,59%
Atlanta	39 972	1,78%	3 997 200	1,78%
Flottant en bourse	328 220	14,63%	32 822 000	14,63%
Total	2 243 520	100,00%	224 352 000	100,00%

Source : Nexans Maroc S.A.

4. Renseignements sur les actionnaires principaux de Nexans Maroc S.A.

Société	Activité	Principaux actionnaires	CA 2009	Résultat net 2009	Valeur nette des titres 2009
Nexans Participations (France)	Holding	Nexans (100%)	80 K€	14 768 K€	1 848 256 K€

Source : Rapport annuel de Nexans.

5. Pactes d'actionnaires

A la connaissance du management de Nexans Maroc, il n'existe pas de pacte d'actionnaires au 30/06/2010.

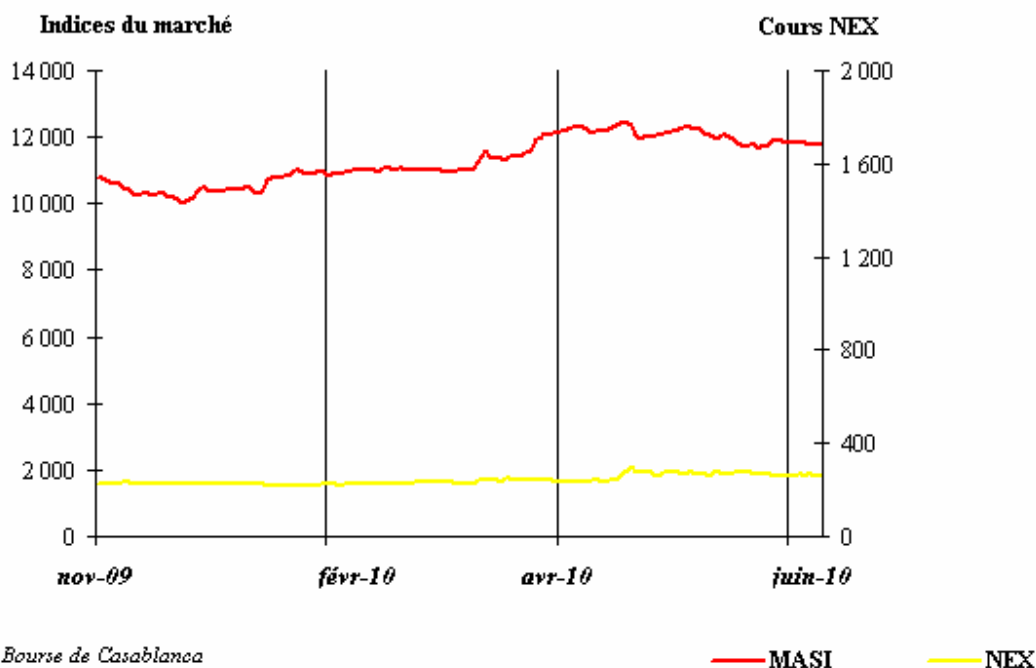
III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC

1. Caractéristiques des actions Nexans Maroc

Nexans Maroc S.A. est cotée au marché principal de la Bourse de Casablanca sous le « ticker » NEX et le code technique 1114.

Sur la période du 02/11/2009 au 29/07/2010, le cours du titre Nexans Maroc a évolué dans une fourchette de prix variant de 215 MAD (réalisé lors du mois de janvier 2010) à 298 MAD (réalisé lors du mois de mai 2010). De manière générale, alors que le marché suit une tendance légèrement haussière, le cours boursier de Nexans Maroc sur cette période demeure relativement stable, avec un rebond observé au cours du mois de mai à 298 MAD. Le cours se stabilise à 260 MAD au 29.07.2010.

**Evolution du cours de l'action Nexans Maroc comparativement à l'indice MASI
entre le 02/11/2009 et le 29/07/2010**



2. Emissions obligataires ou d'autres titres de créances

Nexans Maroc S.A. a procédé à une première émission de billets de trésorerie en juillet 2007 portant sur un montant total de 150 000 000 MAD et a relevé le plafond de l'émission à 250 000 000 MAD en février 2008.

Au 31 juillet 2010, l'encours du programme de billets de trésorerie Nexans Maroc est de 50 000 000 MAD.

Emetteur	Titre	Durée	Montant En KMAD	Jouissance	Échéance	Taux de sortie
Nexans Maroc	BT	52 semaines	50 000	28/08/2009	27/08/2010	3,90%

Source : Nexans Maroc

Nexans Maroc n'a pas d'encours obligataire au 31 juillet 2010.

IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

1. Conseil d'Administration

Nexans Maroc S.A. est administrée actuellement par un Conseil d'Administration de huit membres.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de Nexans Maroc S.A., le conseil d'administration est composé de 3 membres au moins et 12 au plus.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire, qui peut les révoquer à tout moment.

L'actuel Conseil d'Administration de Nexans Maroc S.A. se compose de :

Prénom /NOM	Fonction	Date de nomination	Expiration du mandat
Frédéric VINCENT	Président de Nexans Maroc ¹ Directeur Général Délégué de Nexans France	AGO 27/06/08	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/12
Frédéric MICHELLAND	Administrateur de Nexans Maroc Directeur financier de Nexans France	AG mixte 30/06/09	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Abdelaziz TAZI	Administrateur de Nexans Maroc Président du conseil de surveillance de la Société Générale Marocaine des Banques	AGO 10/06/05	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10
Khalid EL KADIRI	Administrateur de Nexans Maroc Retraité	AGO 10/06/05	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10
DRISS BENHIMA	Administrateur de Nexans Maroc Président Directeur Général de la Royal Air Maroc	AGO 22/06/07	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/11
Karim BENNIS	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Général de Nexans Maroc	AG mixte 30/06/09	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Nexans Participations (représenté par Magali VALAT)	Administrateur de Nexans Maroc Magali VALAT est Directeur juridique adjoint du Groupe Nexans	AGO 17/06/10	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/15
Philippe ROMIEU	Administrateur de Nexans Maroc ² Vice-Président Méditerranée-Afrique de AREVA T&D	AGO du 17/06/10	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10
Wolfgang BEDORF	Administrateur de Nexans Maroc Directeur de la Zone Reste du Monde et membre du comité exécutif de Nexans	AGO 27/06/08	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13

Source : Nexans Maroc S.A.

¹ Suite à la réunion du conseil d'administration du 09/03/2010, un changement du mode d'exercice de la Direction Générale a été approuvé à l'unanimité. M. Frédéric VINCENT conserve ainsi son mandat de Président du Conseil et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

² Suite à la réunion du conseil d'administration du 09/03/2010, M. Philippe ROMIEU remplace M. Marco GRAZIANO en tant qu'administrateur pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

2. Organes de direction

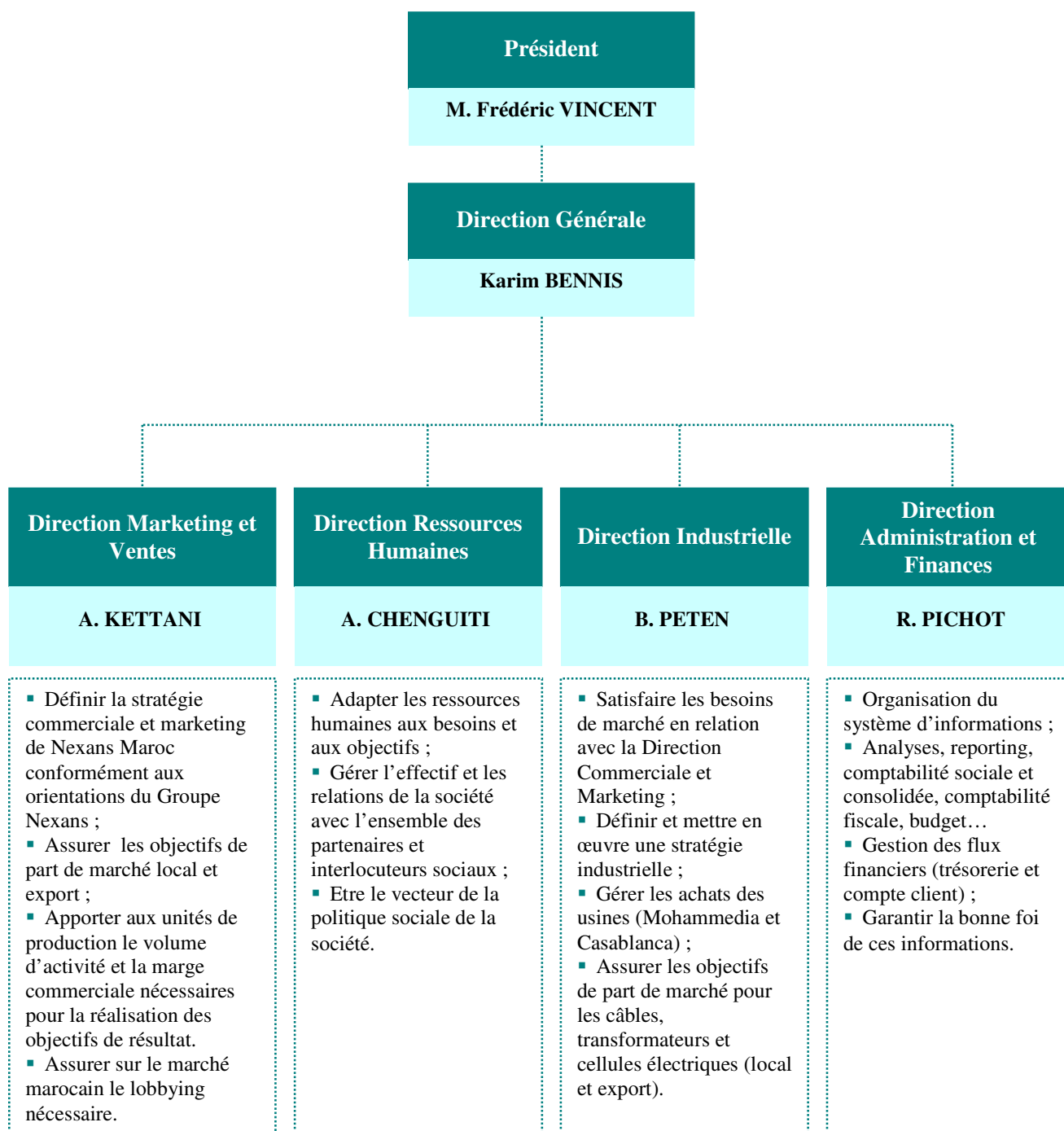
La gestion de Nexans Maroc S.A. est assurée par une équipe dirigeante qui se présente comme suit :

Nom/Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Frédéric VINCENT	Président ³	27/06/2008
Karim BENNIS	Directeur Général	01/01/2006
Azzeddine KETTANI	Directeur Marketing et Ventes	01/02/2010
Roland PICHOT	Directeur Administratif et Financier	01/02/2006
Bruno PETEN	Directeur Industriel	30/11/2009
Abdellah CHENGUITI	Directeur des Ressources Humaines	02/01/2007

Source : Nexans Maroc S.A.

³ Suite à la réunion du conseil d'administration du 09/03/2010, M. Frédéric VINCENT conserve le mandat de Président du Conseil et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

Au 31 décembre 2009, l'organigramme fonctionnel de Nexans Maroc S.A. se présente comme suit :



Source : Nexans Maroc

3. Formation et expérience des principaux dirigeants

M. Frédéric VINCENT, Président

M. VINCENT (55 ans) a été membre d'un grand cabinet d'audit anglo-saxon de 1978 à 1985. Il a rejoint Alcatel en 1986, puis le secteur Câbles et Composants du même groupe en 1989.

En 1994, il a été nommé Directeur Général Adjoint (Administration et Finances) des activités télécommunications sous-marines d'Alcatel puis, en 1997, des activités batterie (Saft). En 2000, il devient Directeur Administratif et Financier de Nexans, membre du Comité Exécutif. Il est nommé Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de Nexans le 15 mai 2006.

Le 07 Mars 2008, M. VINCENT est nommé Président Directeur Général de Nexans Maroc. Le 09/03/2010, à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration de Nexans Maroc, M. VINCENT conserve son mandat de Président et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

M. Karim BENNIS, Directeur Général

M. BENNIS (49 ans) est Ingénieur en Electrotechnique, diplômé de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité de Paris.

Il a intégré le Groupe Nexans Maroc en 1985 en qualité d'ingénieur au Département Mesures et Protections au sein de SIRMEL, filiale du Groupe.

En 1990, il prend la responsabilité de ce Département avant d'être nommé, en 1991, Directeur Commercial de SIRMEL.

En 1996, M. BENNIS intègre Alcatel Alsthom en qualité de Directeur Commercial.

En 2004, il est nommé Directeur Général Adjoint de Nexans Maroc, en charge du Marketing et des Ventes.

En janvier 2006, il est nommé Directeur Général, assurant également la Direction Pays Maroc.

Durant la période 2002 – 2006, M. BENNIS a également assuré la fonction d'Administrateur Délégué en charge de la Direction Générale de SIRMEL.

M. Bruno PETEN, Directeur Industriel

M. PETEN (43 ans) est ingénieur civil électricien, diplômé de l'Université Catholique de Louvain en 1990. Il est également titulaire du MBA Alcatel International Master.

Il intègre le Groupe Nexans en 1997, en tant que responsable du service installation dans le secteur des câbles de haute tension à l'usine de Charleroi de Nexans. En 1998, il est responsable de production à l'usine de Opglabbek de Nexans.

En 2000, il est nommé responsable de la logistique et des achats dans la branche de Cabling Solutions de Nexans. En 2007, il occupe le poste de directeur des achats de Nexans Benelux. En 2008, il est nommé directeur de l'usine du centre logistique de Buizingen.

En novembre 2009, il rejoint la filiale marocaine, Nexans Maroc, et chapote la direction industrielle.

Azzeddine KETTANI, Directeur Marketing et Ventes

M. KETTANI (46 ans) est ingénieur en électronique, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques France, promotion 1988. Il intègre Nexans Maroc en février 2010.

M. Abdellah CHENGUITI, Directeur des Ressources Humaines

M. CHENGUITI (46 ans) est titulaire du diplôme du Cycle Supérieur de Gestion de l'ISCAE et d'une maîtrise en Economie Mathématique et Econométrie.

Il débute sa carrière en 1986 en tant qu'enseignant d'économie et de statique à Toulouse (France). En 1988, il est engagé par le Groupe OCP où il prend en charge la Gestion du Personnel Navigant, avant d'intégrer la SAMIR en 1990 où il a été Responsable du Service Affaires Sociales, puis de la Division Administrative, avant d'être nommé Directeur de l'Administration du Personnel en 1999 puis, en 2003, Directeur du Développement des Ressources Humaines. En 2004, il intègre le Groupe Akzo Nobel Coatings Maroc en qualité de Directeur des Ressources Humaines.

M. CHENGUITI assure la Direction des Ressources Humaines de Nexans Maroc depuis janvier 2007.

M. Roland PICHOT, Directeur Administratif et Financier

M. Pichot (57 ans) est autodidacte.

Il débute sa carrière en 1970 dans le secteur automobile chez Citroën.

En 1975, il est engagé dans le Groupe EXIDE, fabricant de batteries au plomb (ex-CGE, ex-Alcatel), en tant que Responsable de la Comptabilité Analytique France. Il est nommé ensuite Responsable du Contrôle de Gestion de la filiale en Belgique, et devient en 1995 Directeur du Contrôle de Gestion Europe de la Division Batteries Industrielles.

En 1997, il est engagé par Nexans (ex-Alcatel Câbles) en tant que Contrôleur de Gestion Monde pour l'Activité Marché Général.

En 2006, il est nommé Directeur Administratif et Financier de la filiale Nexans Maroc.

4. Gouvernance d'entreprise

4.1. Comités de contrôle

Les statuts de Nexans Maroc ne prévoient pas la mise en place de comités techniques. Notons que Nexans Maroc a procédé à l'harmonisation de ses statuts, conformément à la loi n°20-05 du 23 mai 2008 visant à modifier et compléter la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes.

Il existe des comités des directeurs qui se réunissent afin de mettre en place des plans d'action rentrant dans le cadre de la définition générale de la stratégie d'entreprise.

	Composition	Périodicité / Objectifs
Réunion stratégique et budgétaire	- Comité de direction - Responsables de département	Une fois par an pour la fixation du budget et deux fois par an pour l'actualisation.
Comité de direction	- Directeur Général - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines	Le comité de direction de Nexans ainsi que le Président se réunissent une fois par mois afin d'analyser les résultats financiers de la société et de définir et faire le suivi de la stratégie.
Comités industriels	- Directeur Général - Directeur Administratif et Financier - Directeurs usines - Directeur Achats - Responsable de production - Responsable du contrôle de gestion usines - Responsable qualité - Responsable méthode - Responsable logistique	Pour chaque établissement (filiale, unité de production), réunion mensuelle pour faire le suivi de l'activité de l'établissement.
Comité ressources humaines	- Directeur Général - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines	Réunions tous les deux mois. Définition et suivi de la politique salariale, gestion des évolutions de carrières, anticipation et gestion de la relève, sécurité et environnement.
Comités commerciaux	- Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Responsables de Départements	Réunions mensuelles, par activité, notamment avec les usines afin d'évaluer le coût de production et de définir la politique de prix.
Comité qualité et certification	- Comité de direction - Responsable qualité - Responsable sécurité - Responsable activité concernée	Réunion deux fois par an. L'objectif de ce comité est d'assurer le processus de qualification et de gérer la pérennité des indicateurs.

Il est à noter également qu'il existe une direction d'audit interne du Groupe Nexans qui est en charge de vérifier que les procédures du Groupe sont mises en application dans toutes les filiales.

4.2. Rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration

En 2009, leur montant a atteint 337.500 dirhams.

4.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Nexans Maroc S.A. au 31 décembre 2009 se chiffre à 8,6 MMAD.

4.3. Prêts accordés aux membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'est accordé aux administrateurs de Nexans Maroc, ni aux directeurs.

4.4. Intéressement et participation du personnel

Le système de rémunération de Nexans Maroc ne prévoit pas d'un plan d'intéressement établi sur la base d'accords salariaux ou de conventions collectives.

Une part de la rémunération est néanmoins liée aux résultats (bonus) et à la productivité (prime de rendement).

Des plans d'actionnariat ont également été mis en place en faveur des salariés et permettent de les associer aux résultats et aux fruits de la croissance du Groupe. En effet, les salariés de Nexans Maroc, au même titre que les salariés de l'ensemble du réseau mondial Nexans, ont bénéficié du plan d'actionnariat salarié (ACT 2008). Il s'agit de la 3^{ème} augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Nexans, lancée au niveau mondial.

Au total, 91.525 actions ont été souscrites par les salariés de l'ensemble du réseau Nexans, ce qui représente un apport en fonds propres de plus de 5,5 millions d'euros. Les salariés actionnaires constituent, à fin 2008, le 11^{ème} actionnaire du Groupe, alors qu'ils se trouvaient au 16^{ème} rang après « Act 2006 ». Ils détiennent ainsi, à fin décembre 2008, 1,4% du capital de Nexans.

Un nouveau plan est prévu pour 2010. Il concernera 25 pays.

4.5. Opérations conclues entre Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux

En dehors des conventions énumérées ci-après, aucune autre opération n'est conclue entre le Groupe Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2009

- Convention de partenariat commercial conclue avec SIRMEL Sénégal

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Distribution de transformateurs sur le marché sénégalais
Montant des produits rattachés à l'exercice 2009	Aucune prestation n'est comptabilisée dans les comptes de NEXANS Maroc au titre de la convention avec SIRMEL Sénégal

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2009

- Conventions d'assistance administrative, commerciale et technique :

Administrateurs concernés	M. Frédéric VINCENT, M. Wolfgang BEDORF et M. Frédéric MICHELLAND
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Assistance administrative, commerciale et technique fournie par le Groupe Nexans France
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2009	19.599 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative et commerciale
Montant des produits rattachés à l'exercice 2009	386 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	TEM (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative et industrielle
Montant des produits rattachés à l'exercice 2009	1.214 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Les Câbleries du Sénégal (LCS)
Nature et modalités	Assistance technique et de formation (1% du chiffre d'affaires facturé)
Montant des produits rattachés à l'exercice 2009	900 KMAD

- Accord de licence :

Administrateurs concernés	M. Marco GRAZIANO (Administrateur de Nexans Maroc et Vice-Président de AREVA T&D)
Bénéficiaire	AREVA
Nature et modalités	Licence pour la fabrication et la vente de postes
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2009	2.725 KMAD

- Avances :

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL
Nature et modalités	Avance de trésorerie
Montant des produits rattachés à l'exercice 2009	968 KMAD

PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE

I. INTRODUCTION

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques pour les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment.

Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'automobile, le ferroviaire...

Nexans Maroc diffuse ses produits sur le territoire national et réserve une partie à l'export (plus de 25% en 2009), principalement en direction de la Libye, l'Algérie, le Bénin, le Mali, le Sénégal, le Cameroun, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et la France.

Son activité est ainsi sujette aux évolutions du marché de l'industrie électrique.

II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE

1. Aperçu sur le marché national de l'industrie électrique

NB1 : *En l'absence de statistiques sectorielles homogènes et fiables, les données relatives au marché national de l'industrie électrique communiquées ci-après proviennent pour la plupart des estimations effectuées par Nexans Maroc.*

NB2 : *Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant ». Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont en effet très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.*

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle chiffre d'affaires ou marges à « prix métal courant ».

1.1. Environnement économique et données générales sur le secteur électrique

Dans un contexte défavorable marqué par l'émergence d'une profonde crise financière qui s'est propagée à la sphère réelle, l'économie nationale a réussi, durant l'année 2009, à maintenir un rythme de croissance élevé, comparativement à d'autres pays. En effet, le taux de croissance du PIB a progressé de 5,8%⁴, dépassant ainsi la moyenne de la zone Euro (-4,2%⁴) et des Etats-Unis (-2,5%⁴).

Le rythme de croissance des activités agricoles s'est accéléré en 2009, atteignant près de 26%⁴ par rapport à 2008 et 32%⁴ par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Ce résultat n'est pas le seul signe d'une amélioration du climat conjoncturel du secteur. Les investissements agricoles ont été, en effet, stimulés par des mesures de soutien, visant à insuffler une nouvelle dynamique à la production.

L'activité industrielle a enregistré une faible croissance en 2009, +0,4%⁴ en variation annuelle. Cette légère amélioration tient aux industries alimentaires qui ont poursuivi leur mouvement ascendant, entamé au 2^{ème} trimestre 2009, et, dans une moindre mesure, à celles du textile et du cuir. A l'inverse, l'activité des autres

⁴ Point de conjoncture n°15, Janvier 2010 – Haut Commissariat au Plan

branches est restée atone, pâtissant d'une demande extérieure peu dynamique, comme en témoigne la baisse de 36,8%⁵, en glissement annuel, des exportations de biens d'équipement.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, sa valeur ajoutée s'est renforcée en 2009, grâce à la contribution favorable du tourisme et des transports.

Au premier trimestre 2010, la situation conjoncturelle aurait continué de s'améliorer, favorisant une progression du PIB de 4,6%⁵, en variation annuelle. Le raffermissement des secteurs non-agricoles, notamment les mines, le BTP et les services, s'est poursuivi à un rythme plus soutenu, profitant, en partie, de l'effet de base, mais également de la poursuite du rétablissement des secteurs secondaires.

Les activités énergétiques ont amorcé un ralentissement conjoncturel dès le 2^{ème} trimestre 2005, en ligne avec le démarrage de l'escalade des cours internationaux de leurs principaux intrants.

Ce ralentissement a été initié, d'abord, par le repli de la production des unités de raffinage de pétrole, avant d'affecter les activités des centrales électriques. En 2009, la valeur ajoutée du secteur, se situant toujours en phase descendante de ses fluctuations conjoncturelles, aurait vu son rythme d'évolution s'infléchir d'environ 1,3 points⁵ par rapport à celui de sa croissance tendancielle.

Ce ralentissement, combiné à des années pluviométriques successives, réduit la pression sur l'ONE pour réaliser, dans les délais annoncés, son programme d'investissement pour le développement du réseau d'infrastructures électrique.

1.2. Secteur de l'industrie électrique

L'industrie électrique au Maroc est portée par plus de 200 entreprises opérant dans plusieurs branches d'activité allant de la fabrication de moteurs électriques jusqu'à la confection de matériels médicochirurgicaux, en passant par la fabrication de transformateurs électriques, d'appareils d'émission et de transmission mais aussi de fils et câbles isolés.

A l'heure actuelle, le secteur des Fils et Câbles isolés compte une douzaine de sociétés dont trois représentent les parts de marché les plus importantes. Il s'agit de :

- Nexans Maroc génère près de la moitié du chiffre d'affaires du secteur⁶.
- Imacab, deuxième câblé au Maroc avec une part de marché avoisinant les 20%⁶. Appartenant au groupe Ingelec, Imacab est spécialisé dans les câbles domestiques, les câbles industriels et la métallurgie.
- Câbleries du Maroc, société familiale appartenant à la famille Tagmouti. Elle génère près de 16%⁶ du chiffre d'affaires du secteur et produit tous les types de câbles hors câbles automobiles.

Les autres sociétés opérant dans le secteur détiennent de faibles parts de marché. Il s'agit notamment de :

- Medi Câble qui a démarré son activité en 2004 et produit essentiellement des câbles domestiques et des câbles industriels.

⁵ Point de conjoncture n°15, Janvier 2010 – Haut Commissariat au Plan

⁶ Source : Nexans Maroc

- Coficab, filiale du Groupe Charika, spécialisée dans la fabrication des câbles automobiles en partenariat avec Valéo et Delphi.
- Africâble, filiale du Groupe Chaâbi, spécialisée dans la fabrication des câbles télécoms.

2. Cadre réglementaire

Le secteur de l'industrie électrique, à l'instar d'autres branches de l'économie nationale, a évolué dans un cadre relativement protégé jusqu'en 2003, date à laquelle les importations de certains produits ont été exonérées des droits de douane (exemple des fils de cuivre et d'aluminium...)

Les droits de douane actuellement en vigueur pour les intrants en provenance de l'Union Européenne sont les suivants :

	Taux appliqué en 2003	Taux appliqué en 2006	Taux appliqué en 2007	Taux appliqué en 2008	Taux appliqué en 2009
Liste 1 : essentiellement des équipements pour investissements industriels.	0%	0%	0%	0%	0%
Liste 2 : matières premières (fils de cuivre, aluminium, polypropylène...).	0%	0%	0%	0%	0%
Liste 3 : produits importés également fabriqués au Maroc.	40,5%	27%	22,5%	18%	16%

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

L'ensemble des produits finis, objet de la liste 3, en provenance de l'Union Européenne connaît un démantèlement douanier progressif depuis 2003, comme stipulé dans l'accord de libre échange entre le Maroc et l'Union Européenne. Cette réduction progressive des droits de douane devrait se poursuivre au cours des années à venir, jusqu'à annulation à l'horizon 2012.

Cette vague de démantèlement douanier a été confirmée par d'autres accords de libre échange dont notamment l'accord de la Ligue Arabe signé en 2006 pour signifier l'annulation des droits de douane sur les échanges réalisés entre les pays membres. Il en est de même de l'accord d'Agadir signé en septembre 2006 entre le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie.

III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.

1. Appartenance de Nexans Maroc au Groupe Nexans

1.1. Historique du Groupe Nexans

Nexans Maroc est une filiale du leader mondial de l'industrie du câble, le Groupe Nexans.

Le Groupe Nexans est né en 1897 sous l'appellation « Société Française des Câbles Électriques », depuis l'invention de l'ingénieur suisse François Borel, qui permit de rendre étanches les câbles électriques en couvrant de plomb le papier bitumé. Depuis, le groupe n'a cessé de croître et de développer ses savoir-faire autour des métiers du câble, en passant de la Société Française des Câbles Électriques au Groupe Nexans.

- 1897** Création à Lyon de la **Société Française des Câbles Électriques**, système Berthoud, Borel et Compagnie.
- 1912** La Compagnie Générale d'Électricité (CGE) acquiert la majorité de la Société Française des Câbles Électriques.
- 1917** La société prend le nom de **Compagnie Générale des Câbles de Lyon**.
- 1925** Fusion avec la **Compagnie Générale d'Électricité**. Câbles de Lyon devient une division de la Compagnie Générale d'Électricité.
- 1938** Acquisition par la Compagnie Générale d'Électricité de la Société Industrielle des Téléphones. Apport des activités câbles de la Société Industrielle des Téléphones (usines de Bezons et Calais) aux Câbles de Lyon.
- 1969** Absorption de la Société Alsacienne de Construction Mécanique (France).
- 1970** Absorption des Câbles Geoffroy et Delore (France).
- 1979** Acquisition des Câbleries de Lens (France).
- 1980** Prise de contrôle de Chandris Câbles (Grèce).
- 1981** Prise de participation dans Chester Câbles (États-Unis).
- 1982** Rachat de Kabelmetal Elektro (Allemagne). Nationalisation de la CGE.
- 1983** Rachat de Thomson-Jeumont Câbles (France). Rachat de Gorse.
- 1986** Accord entre la CGE et ITT. **Les Câbles de Lyon sont apportés à Alcatel NV**. Les activités câbles de ITT sont reprises par Câbles de Lyon qui prend le nom de Alcatel Câble. Rachat de Tréfilerie et Laminoir de la Méditerranée (TLM). Rachat des Câbleries de Charleroi (Belgique).
- 1988** Rachat de la Société Nouvelle de Câblerie Barelec. Rachat de Manuli Cavi (Italie). Rachat de Thomson Cuivre.
- 1989** Rachat des Câbleries de Dour (Belgique).
- 1991** Rachat de Canada Wire (Canada), Vacha Kabel (Allemagne), Ehlerskabelwerk (Allemagne), Lacroix und Kress (Allemagne) et AEG Kabel.
- 1992** Rachat de Berk-Tek (États-Unis).
- 1994** Rachat de Cortaillod-Cossonay (Suisse).
- 1998** Rachat de ODD (États-Unis - Portugal).

- 2000** Acquisition de Safi Conel (Italie).
Alcatel a souhaité se concentrer sur son activité principale (les Télécoms) et a décidé donc de se séparer de l'activité câbles qui, depuis, porte l'appellation **Nexans**.
- 2001** Acquisition de Daesung Câble (Corée du Sud).
Introduction de Nexans à la Bourse de Paris (Paris - SBF 120, compartiment B d'Euronext Paris).
- 2002** Acquisition de PETRI (Allemagne). Vente de AGRO AG Suisse
- 2003** Rachat de Kukdong Electrical Wires Company (Corée)
Rachat de Furukawa Cabos de Energia S.A. (Brésil)
- 2004** Acquisition de Cabloswiss (Italie). Câbles spéciaux pour la robotique
- 2006** Acquisition du Groupe Confecta (Allemagne) Fabrication de faisceaux pour l'industrie du matériel ferroviaire et autres segments industriels
Acquisition d'OLEX (Australie – Nouvelle Zélande) leader du câble en Asie australe, placé sur les marchés des câbles pour réseaux d'énergie et des câbles spéciaux, notamment pour l'industrie minière.
- 2007** Conclusion d'un accord cadre avec la société chilienne Madeco en vue du rachat des activités câbles de Madeco.
Acquisition de The Valley Group (Etats-Unis), spécialiste mondial de la surveillance thermique des lignes aériennes
- 2008** Acquisition d'Intercond (Italie), un des leaders européens des câbles spéciaux
Signature d'un accord pour la création d'une société commune au Qatar, baptisée Qatar International Cable Company (QICC), pour la fabrication de câbles basse et moyenne tension
Cession des activités de câbles d'infrastructures télécom cuivre en Espagne à la société anglaise B3 Cable Solutions
Réalisation de l'opération Madeco (rachat de ses activités câbles)
- 2009** Création d'une société commune avec l'industriel indien Polycab, détenue majoritairement par Nexans
Acquisition par, le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), de 5% du capital de Nexans

1.2. Actionnariat du Groupe Nexans

Actionnariat au 31/12/2009	% de participation
Madeco (Chili)	9,2%
FSI (France)	5,1%
Actionnaires institutionnels	
France	13,4%
Royaume-Uni et Irlande	14,9%
Autres pays Europe	11,2%
Amérique du Nord	28,0%
Reste du Monde	0,6%
Actionnaires salariés	1,7%
Actionnaires individuels	12,3%
Actionnaires non identifiés	3,6%

Source : Rapport annuel Nexans 2009

1.3. Activité du Groupe Nexans

Le Groupe Nexans, leader mondial de l'industrie du câble⁷, coté à la Bourse de Paris, est présent industriellement dans une quarantaine de pays et commercialement dans le monde entier. Il emploie plus de 23.500 personnes⁷.

Implantation industrielle et commerciale du Groupe Nexans dans le monde



Source : www.nexans.com

⁷ Source : Nexans

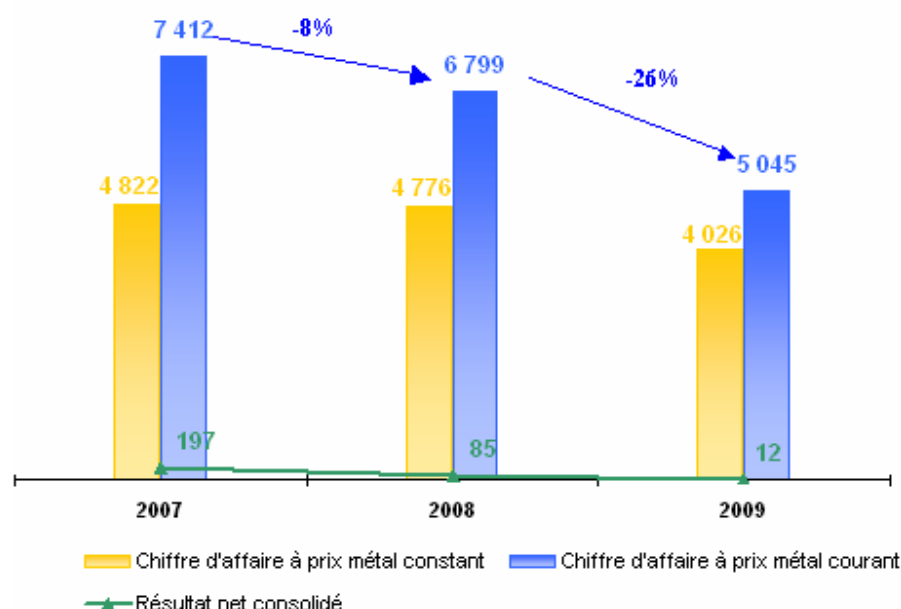
Le Groupe Nexans a réalisé un chiffre d'affaires de 5,04 milliards d'euros en 2009 à prix métal courant, en recul de 25,8% par rapport à 2008.

Cette baisse s'explique, en premier lieu, par la forte baisse du prix des métaux non ferreux depuis le 3^{ème} trimestre 2008, baisse qui s'est poursuivie de façon ininterrompue jusqu'à la fin de l'année 2008 avant d'amorcer une remontée début 2009, mais sans toutefois retrouver les niveaux élevés du premier semestre 2008.

Le deuxième facteur explicatif de l'évolution du chiffre d'affaires est la poursuite par le Groupe du recentrage de ses activités fils conducteurs sur ses seuls besoins internes. Ces activités enregistrent ainsi une baisse de leur chiffre d'affaires de plus de 42% à périmètre et taux de change constants par rapport à 2008.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires de 2009 a été marqué par d'importantes variations de périmètre avec la consolidation en année pleine des deux acquisitions récentes du Groupe : Intercond à compter du 1^{er} août 2008 et les activités câbles de Madeco à compter du 1^{er} octobre 2008. Elles contribuent respectivement à hauteur de 25 et 290 millions d'euros au chiffre d'affaires en 2009 à cours des métaux non ferreux constants.

Evolution des résultats du Groupe Nexans (en M€)



Evolution des résultats (en M€)*		2007	2008	2009
Chiffre d'affaire à prix métal courant		7 412	6 799	5 045
<i>Effet du cours des métaux</i>		(2 590)	(2 023)	(1 019)
Chiffre d'affaire à prix métal constant		4 822	4 776	4 026
Coût des ventes		(6 521)	(5 846)	(4 293)
Coût des ventes à prix métal constant		(3 930)	(3 823)	(3 274)
Marge brute		891	953	752
Résultat opérationnel		362	210	153
Résultat net consolidé		197	85	12
Dont part du groupe		189	83	8
Dont part des intérêts minoritaires		7	2	4

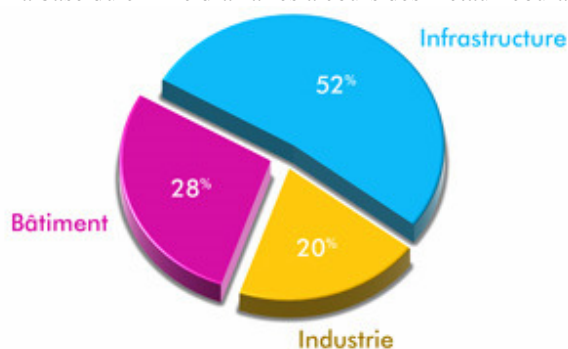
* Résultats présentés en normes IFRS

Sources: Rapports annuels Groupe Nexans 2009

Son activité couvre les principaux marchés suivants :

- Le Bâtiment représente 28% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe Nexans. Ce marché présente une gamme complète de câbles énergie et télécoms et solutions annexes.
- L'Industrie : englobe les câbles pour plateformes pour le secteur pétrolier, les câbles d'automatisme, les câbles automobiles, pour les bateaux, pour éoliennes, câbles de manutention et ascenseurs et constitue 20% du chiffre d'affaires réalisé en 2009.
- Et l'Infrastructure représente 52% du chiffre d'affaires du Groupe Nexans. Il s'agit de câbles pour les réseaux de distribution et d'alimentation en énergie, câbles pour réseaux ferrés, Internet...

Chiffre d'affaires par marché⁸
sur la base du chiffre d'affaires à cours des métaux courant



Chiffre d'affaires* par métier en 2009	en%	en M€
Bâtiment	28%	1 413
Industrie	20%	1 009
Infrastructure	52%	2 623
Total	100 %	5 045

* Prix métal courant

Source: Site internet Nexans

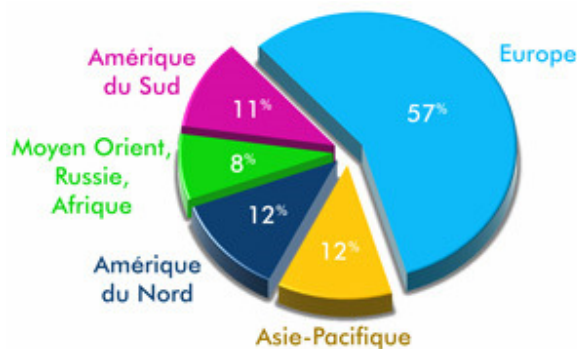
Le Groupe Nexans réalise le plus gros de son chiffre d'affaires en Europe (57% en 2009, contre 48% en 2008). Dans un contexte très difficile pour le bâtiment et les segments liés à l'industrie automobile, le Groupe a adapté ses outils et ses effectifs pour limiter son exposition aux effets de la crise sur les activités à cycle court. Les infrastructures d'énergie ainsi que la construction aéronautique et ferroviaire ont bien résisté.

Les pays du Moyen Orient, de l'Afrique et la Russie ont été diversement touchés par la crise, leur part dans le chiffre d'affaires consolidé ayant baissé de 6 points à 8% en 2009. Le Groupe Nexans prépare la reprise sur ces régions en développant des bases de production locales compétitives, pour être en mesure de proposer des prestations plus globales.

Confrontée à la situation économique la plus déprimée depuis 70 ans, la zone Amérique du Nord parvient à résister à la crise grâce à la réactivité et à l'engagement de ses équipes pour réduire les coûts et optimiser le fonctionnement des usines. Sa part dans le chiffre d'affaires consolidé passe de 15% à 12% entre 2008 et 2009.

⁸ Source : Site internet de Nexans

Chiffre d'affaires par secteur géographique de destination⁹
sur la base du chiffre d'affaires à cours des métaux courant



Chiffre d'affaires* par secteur géographique en 2009	en %	en M€
Europe	57%	2 876
Asie - Pacifique	12%	605
Amérique du Nord	12%	605
Amérique du Sud	11%	555
Moyen Orient, Russie, Afrique	8%	404
Total	100%	5 045

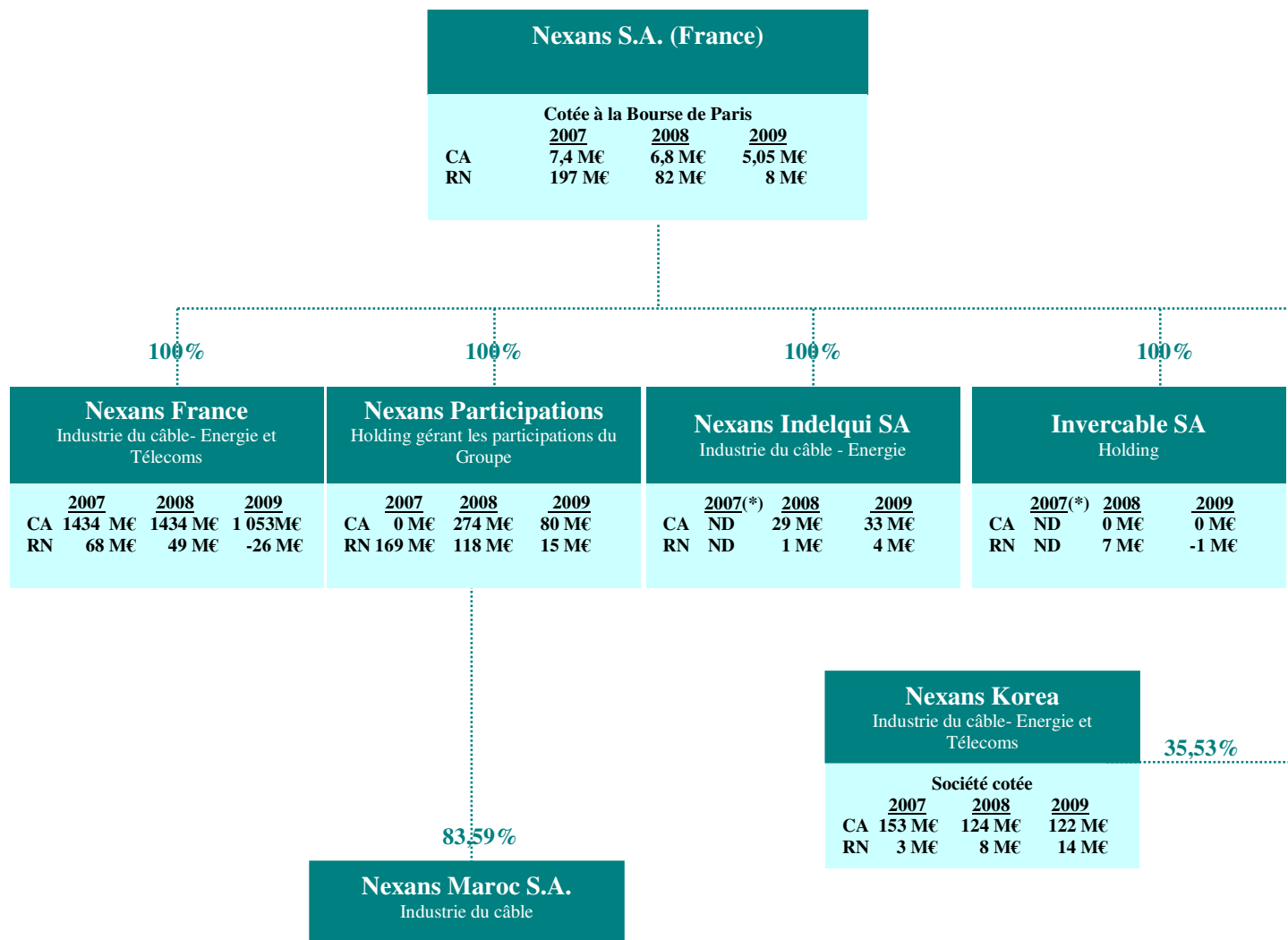
* Prix métal courant

Source: Site internet Nexans

⁹ Source : Site internet de Nexans

1.4. Organigramme juridique du Groupe Nexans au 31 décembre 2009

Le groupe Nexans regroupe près de 70 filiales dans le monde entier, sans compter les participations minoritaires. En dehors des filiales Nexans France, Nexans Korea, Nexans Indelqui et Invercable, lesquelles sont directement rattachées à la société mère Nexans S.A., le reste des filiales du Groupe sont détenues par Nexans Participations qui est un holding dédié à la gestion des participations du Groupe.



(*) Les données chiffrées relatives à 2007 ne figurent pas dans le rapport annuel de 2007, vu que la prise de participations dans Indelqui et Invercables (Groupe Madeco) a eu lieu courant 2008.

Sources : Rapports annuels du Groupe Nexans – 2008,2009

1.5. Relations entre Nexans Maroc et Nexans SA

Sociétés concernées	Nexans Maroc et Nexans France
Bénéficiaire	Nexans France
Nature	Assistance informatique
Modalités	Refacturation avec mark-up des coûts salariaux supportés par Nexans Maroc

Sociétés concernées	Nexans Maroc et filiales du groupe Nexans
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature	Assistance commerciale
Modalités	Commissions intra-groupe export

1.6. Flux financiers et synergies entre Nexans Maroc et le groupe Nexans:

Nexans Maroc dispose d'une autonomie financière vis-à-vis du groupe Nexans.

Les synergies entre le groupe Nexans et sa filiale sont générées dans la mesure où lorsqu'une unité européenne du groupe connaît une insuffisance de capacité de production, Nexans Maroc peut prendre le relais et produire des câbles spécifiques. Le montant de ces commandes s'est élevé à 15 MMAD en 2009.

Par ailleurs, Nexans Maroc s'approvisionne aussi en produits finis existants dans la gamme du groupe et qui ne sont pas produits au niveau des unités de Nexans Maroc. Cette activité de négoce s'est élevée à 9,2 MMAD en 2009 contre 1,6 MMAD en 2008.

2. Historique de Nexans Maroc S.A.

L'activité de Nexans Maroc S.A. a été initialement lancée par la **Compagnie Générale d'Electricité** (CGE) pour :

- assurer sa représentation commerciale ;
- et entreprendre la fabrication de produits précédemment importés.

Son développement industriel s'est effectué selon les étapes suivantes :

- 1947** Création de CGE Maroc.
- 1950** Production des premiers câbles d'énergie à l'usine de Mohammedia (tréfilerie et câblerie caoutchouc).
- 1952** Premières productions de transformateurs.
- 1962** Production de câbles d'énergie basse et moyenne tension à isolation plastique.
- 1963** Premières productions de batteries au plomb.
- 1964** Premières productions de tableaux et d'équipement d'énergie.
- 1971** Premières productions de câbles téléphoniques.
- 1974** Création de la filiale **Sirmel**, spécialisée dans la distribution de matériel électrique.
- 1978** Création du site de Casablanca.
- 1983** Introduction à la bourse de Casablanca.

- 1990** Création de **Tourets et Emballages du Maroc**, spécialisée dans la fabrication et vente de matériel d'emballage
- 1995** CGE Maroc devient **Alcatel Alsthom Maroc**.
- 1997** Plan de restructuration des activités axée sur :
- L'amélioration du processus de fabrication. Dans ce sens, divers investissements ont été réalisés pour doter l'affaire de nouvelles installations, notamment la mise en place d'une chaîne de câbles moyenne tension sous la norme NFC 33.23 dans l'usine de Mohammedia.
 - La réduction des coûts de production et la recherche de produits à forte valeur ajoutée (transformateurs).
- 1998** Alcatel Alsthom Maroc devient **Alcatel Maroc**.
- 2000** Alcatel Maroc devient **Nexans Maroc** suite à la création en France du Groupe Nexans qui a repris l'activité câbles du Groupe Alcatel.
- 2003** Mise en place d'une unité industrielle pour les câbles automobiles sur le site de Mohammedia.
- 2004** Certification ISO TS 16949 de l'activité câbles automobiles.
- 2007** Prise de participation chez **Les Câbleries du Sénégal** (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litige).
- 2008** Signature d'un accord entre le Groupe Nexans et le constructeur Airbus, portant sur la fourniture de câbles aéronautiques (câbles de pointe destinés aux Airbus A320, A350 et A380).
- 2009** Mise en place d'une unité industrielle pour la fabrication de transformateurs à Casablanca.
- Signature d'un protocole d'accord pour la cession de l'activité Batteries de démarrage et industrielle (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).
- Acquisition de 99,4% du capital de COPREMA, société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Nexans Maroc à Casablanca.
- 2010** Finalisation de la cession de l'activité Batteries (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).
- Inauguration, en juin, de la nouvelle unité dédiée à la fabrication de câbles aéronautiques, située au site de Mohammedia.

3. Filiales de Nexans Maroc

Nexans Maroc compte plusieurs filiales dans différents domaines d'activité.

Sources : Nexans Maroc

	Participation nette en KMAD (2009)	Capital 2009 en KMAD	Divid. perçus par Nexans en 2009 en KMAD	% particip. En 2009	% droits de vote en 2009	Situation nette 2009 en KMAD	Résultat net 2009 en KMAD	Actionnaires ayant > 5% du capital	Activité
SIRMEL 317, Boulevard Oqba Bnou Nafii, Casablanca	12 520,3	15 000	2 496,9	83,23%	83,23%	52 243,5	8 279,7	-	Commercialisation d'appareils électriques
Tourets et Emballages du Maroc Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	757,0	2 400	-	99,97%	99,97%	3 479,9	421,5	-	Fabrication et vente d'emballages commerciaux, matériels d'emballage et de manutention, en bois scié ou déroulé
SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	0,0	150	-	1,33%	1,33%	nc	nc	-	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	85,7	18	-	16,67%	16,67%	nc	nc	-	Participation dans la SCI de l'Oukaimden.
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	49,8	100	-	49,80%	49,80%	nc	nc	-	Sociétés en cours de dissolution.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	99,8	200	-	49,90%	49,90%	nc	nc	-	
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	1 470,0	3 000	-	99,99%	99,99%	nc	nc	-	
Les Câbleries du Sénégal	8 953,6	737,14 M F-CFA	949,4	18,60%	18,60%	(*)28 834,8	(*)1 545,0	-	Industrie et commercialisation des câbles. Participation acquise courant 2007.
COPREMA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	729,8	100	-	99,40%	99,40%	-722,2	-1 088,5	-	Société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Casablanca. Cette société n'a aucune activité commerciale.

(*) : Chiffres 2008

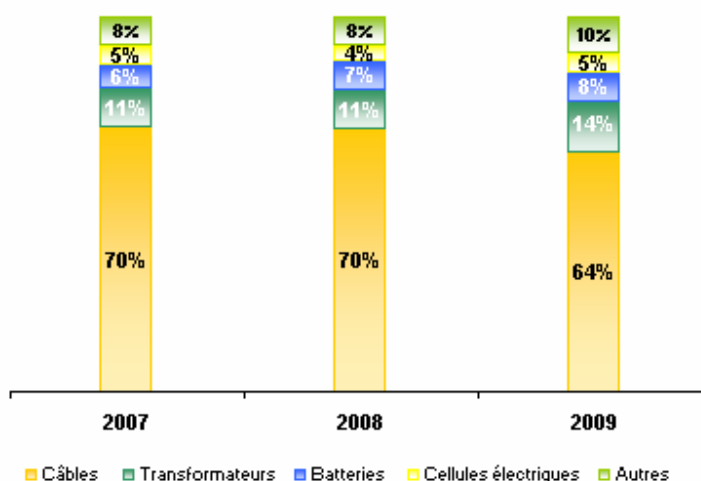
4. Activité de Nexans Maroc

4.1. Métiers de Nexans Maroc

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques. Ses produits peuvent être regroupés en quatre grandes familles : les câbles, avec 60% de son chiffre d'affaires, les transformateurs générant 14% des ventes, et presque à parts égales, les cellules électriques et les batteries. Notons, que Nexans Maroc a cédé l'activité Batteries à la société ALMA BAT, l'opération de cession a été finalisée en mars 2010 (cf. partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).

En 2009, Nexans Maroc a développé ses ventes de transformateurs et de batteries qui sont passées, respectivement, à 14% et 8% de son activité, contre 11% et 6% en 2007. La part des ventes de câbles a régressé à 64% contre 70% en 2007 et 2008 ; celle des cellules électriques reste maintenue à 5% du chiffre d'affaires.

Répartition du chiffre d'affaires Nexans Maroc par métier



Source: Nexans Maroc, sur la base du CA à prix métal courant

Répartition du chiffre d'affaires par métier	2007		2008		2009	
	En MDH	en %	En MDH	en %	En MDH	en %
Batteries	102	6%	136	7%	114	8%
Câbles	1 208	70%	1 283	70%	931	64%
Cellules électriques	91	5%	79	4%	75	5%
Transformateurs	184	11%	196	11%	201	14%
Autres	135	8%	145	8%	144	10%
Total	1 720	100%	1 839	100%	1 465	100%

Source: Nexans Maroc

4.1.1. Les câbles

Nexans Maroc est spécialisé dans la fabrication de câbles. Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), aux télécommunications (câbles téléphoniques), en passant par l'automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels) et les câbles aéronautiques...

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium, selon la densité recherchée du câble. Ces fils sont ensuite étirés pour constituer des cordes ; et ces dernières sont « câblées », c'est-à-dire torsadées afin de composer différentes épaisseurs de câbles. Enfin, les câbles ainsi obtenus sont isolés à l'aide de matières PVC.

La production de câbles draine de l'ordre de 70% du chiffre d'affaires de Nexans Maroc sur la période allant de 2007 à 2009.

La concurrence sur le marché des câbles est représentée essentiellement par les Câbleries du Maroc, Imacab, Medi Câble, Africâble, Coficab et Tumab.

Concernant les câbles industriels et domestiques, les ventes restent relativement stables en 2009, avec une légère progression de 0,9% par rapport à l'exercice précédent et ce, malgré le report de nombreux projets d'infrastructures de l'ONE et la chute du marché marocain de l'électrification rurale. Cette activité est portée par les câbles moyenne tension, avec le lancement des câbles HN33S26 sur le marché local, et par les câbles

pré-assemblés à l'exportation. La part de marché de Nexans Maroc pour les câbles industriels et domestiques s'établit ainsi à 35%¹⁰ en 2009. Imacab se situe en 2^{ème} position sur ce segment, suivie des Câbleries du Maroc.

En ce qui concerne le segment des câbles automobiles, le volume des ventes de Nexans Maroc, en 2009, a régressé de 55% sur l'année, en raison des effets de la crise combinés à la perte du client Sumitomo/Cabind. En 2009, Nexans Maroc détient 10%¹⁰ des parts de marché dans le segment des câbles automobiles, située après COFICAB qui a près de 90%¹⁰ de part de marché.

Pour ce qui est des câbles aéronautiques, l'activité a démarré en 2009 après homologation par Airbus du site de Mohammedia. Les livraisons ont débuté en octobre 2009.

Il est à noter que l'usine de Mohammedia a été certifiée EN9100, norme régissant les activités aéronautiques, ce qui porte le nombre de certifications portées par le site de Mohammedia à 3.

4.1.2. Les transformateurs

Nexans Maroc produit également des transformateurs de distribution et des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

En 2009, les ventes de transformateurs couvrent 14% du chiffre d'affaires de Nexans Maroc, soit 3 points de plus par rapport à 2008 grâce à un marché local soutenu (ONE), l'export étant en léger recul.

L'évolution du chiffre d'affaires Transformateurs conforte la place de Nexans Maroc en tant qu'acteur quasi-exclusif sur le marché national, son principal concurrent Maroc Transfo étant en arrêt d'activité. Par ailleurs, la construction de la nouvelle usine de Casablanca permettra d'augmenter la capacité de production de Nexans Maroc, dans la perspective de développer ses ventes en :

- Transformateurs de puissance pour le marché marocain et ;
- Transformateurs de distribution pour le marché africain.

En termes concurrentiels, deux nouveaux fabricants locaux vont démarrer en 2010, ayant pour activité la production de transformateurs de distribution.

4.1.3. Les cellules électriques

La production des cellules électriques génère 5% du chiffre d'affaires de 2009 à prix métal courant.

Les cellules électriques distribuées par Nexans Maroc sont fabriquées sous licence AREVA. Elles sont utilisées comme protection des transformateurs.

AREVA est le leader mondial de l'énergie nucléaire. La société propose des solutions technologiques pour produire l'énergie nucléaire et acheminer l'électricité.

Les ventes sur ce segment suivent la tendance du marché en 2009, soit en régression de 6% par rapport à l'exercice précédent. L'agressivité concurrentielle a un fort impact sur la rentabilité des cellules modulaires. Nexans Maroc détenant environ la moitié des parts de marché, est en concurrence sur ce segment avec Schneider Electric qui assure en direct la distribution de ses produits au Maroc.

¹⁰ Source : Nexans Maroc

4.1.4. Les batteries

L'activité Batteries ne faisant plus partie du core business de Nexans Maroc, le Groupe décide de la céder avec la signature d'un protocole d'accord en septembre 2009. L'opération de cession a été finalisée en Mars 2010 (cf. partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).

Durant l'exercice 2009, le chiffre d'affaire de l'activité ressort à 114 MMAD contre 136 MMAD en 2008.

4.2. Secteurs clients

Les produits de Nexans Maroc sont destinés à plusieurs secteurs, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire...

4.2.1. Transport d'énergie

Typologie des produits	▪ Câbles nus et isolés ; ▪ Transformateurs de puissance ; ▪ Armoires de contrôle.
-------------------------------	---

Pour ce réseau, Nexans Maroc fournit l'ensemble des câbles en alliage d'aluminium jusqu'à la section 570 mm², ce qui permet de satisfaire les besoins de l'ONE du 60KV au 400KV.

De plus, grâce à sa gamme de transformateurs de puissance allant jusqu'à 50 MVA et au développement d'armoire de contrôles, Nexans Maroc est un fournisseur important des postes assurant le transport d'énergie.

4.2.2. Distribution d'énergie

Typologie des produits	▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles de distribution aérienne en basse tension ; ▪ Câbles moyenne tension pour les réseaux souterrains ; ▪ Gamme d'accessoires de raccordement particulièrement innovante de Nexans Interface.
-------------------------------	---

Dans les postes de livraison, les réseaux de distribution au Maroc utilisent les transformateurs de distribution et les cellules électriques de Nexans Maroc fabriqués sous licence AREVA.

Nexans Maroc fabrique également des câbles de distribution aérienne en basse tension, comme des câbles à la norme NFC 33-226 (S26) pour les réseaux souterrains moyenne tension.

4.2.3. Industrie, tertiaire et bâtiments

Typologie des produits	▪ Câbles d'équipement des familles H07, RVFV, R2V... ▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles automobiles ; ▪ Câbles aéronautiques.
-------------------------------	--

Les câbles d'équipements des familles H07, RVFV, R2V... sont utilisés dans le bâtiment et les projets industriels et tertiaires.

De même, Nexans Maroc met à la disposition des fabricants de faisceaux une variété de produits répondant aux exigences des constructeurs automobiles (Fiat, PSA, Renault, Volkswagen, SAAB,...). Ils sont complétés par les transformateurs de distribution et par une variété de cellules électriques proposés par Nexans Maroc.

La gamme de produits de Nexans Maroc s'élargit avec le lancement de l'activité « Câbles aéronautiques » en 2009-2010.

4.2.4. Télécommunications

Nexans Maroc est le premier fabricant de câbles téléphoniques enterrés ou aériens du Royaume.

Il est capable de répondre aux normes nationales et internationales les plus exigeantes.

5. Politique d'approvisionnement

Le cuivre, l'aluminium, le plomb et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc.

Concernant les métaux et surtout le cuivre, c'est Nexans France qui assure la gestion centralisée des approvisionnements de ses filiales à travers le monde entier. Ceci en vue de réaliser des économies sur les quantités commandées (effet volume).

À ce jour, le Groupe Nexans a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à élargir ses sources d'approvisionnement, dans la mesure du possible ; et donc d'avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension.

A noter que pour certaines matières ou composants, lorsque le prix est compétitif, la priorité est donnée aux achats au Maroc en vue de s'affranchir des coûts douaniers. C'est le cas notamment du plomb qui est exclusivement approvisionné par des fournisseurs locaux.

Principaux fournisseurs de Nexans Maroc	Matières fournies	Total achats en MMAD 2009	En % Achats
Nexans Copper (Groupe Nexans)	Cuivre	398	40%
ALU PECHINEY	Aluminium	111	11%
THYSSEN	Tôle magnétique	42	4%
TEM (Groupe Nexans Maroc)	Tourets	30	3%
SNEP	PVC	23	2%
SAMAB	Plomb	18	2%
LYDEC	Energie	17	2%
AREVA	Postes électriques	16	2%

Pour ce qui est des délais de livraison, ils oscillent entre un minimum de 30 jours et un maximum de 45 jours pour les métaux et tournent autour de 60 jours pour les matières plastiques.

Compte tenu de ces courts délais de livraison et vu la forte volatilité des prix des métaux, la politique d'approvisionnement de Nexans Maroc, à l'instar de celle adoptée par toutes les filiales du Groupe Nexans, est basée sur des commandes fermes des clients. Autrement dit, tout engagement de Nexans Maroc auprès des fournisseurs est précédé d'une commande client. Par conséquent, le niveau des stocks de matières premières reste relativement bas avec une importante rotation :

- Matériaux et alliages utilisés dans la fabrication des câbles (cuivre, aluminium, almélec) : 3 semaines de stocks ;
- Autres matières utilisées dans la fabrication des transformateurs et équipements électriques : 8 semaines de stocks.

Le paiement des matières premières importées se réalise en devises dans les proportions suivantes : 90% pour l'Euro et 10% pour le Dollar américain. Pour se prémunir contre le risque de cours de change, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et a recours aux produits de couverture à terme.

Les volumes de métaux achetés évoluent de la façon suivante :

- 20.897 tonnes en 2007 ;
- 20.012 tonnes en 2008 ;
- 18.925 tonnes en 2009.

Les prix¹¹ des principaux métaux utilisés par Nexans Maroc ont évolué comme suit, sur la période couvrant janvier 2007 à juin 2010 :

Evolution du prix du cuivre entre janvier 2007 et juin 2010 (\$/tonne)

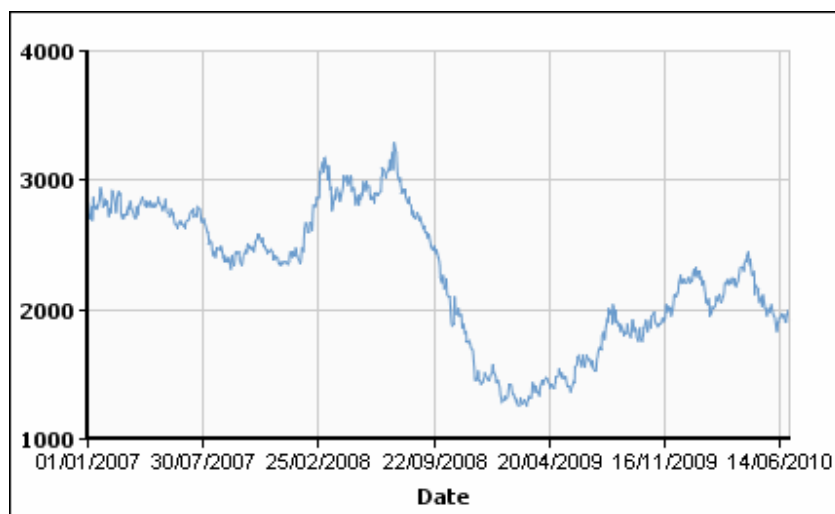


Source : London Metal Exchange

Le prix de la tonne de cuivre connaît un trend haussier depuis février 2007 jusqu'à juillet 2008, atteignant un maximum de 9000 \$/tonne. Par la suite, les cours chutent brutalement jusqu'à atteindre leur minimum en décembre 2008, soit près de 2900 \$/tonne. La tendance haussière reprend à partir de 2009. Le prix de la tonne de cuivre atteint 6510 \$ à fin juin 2010.

¹¹ *Source : London Metal Exchange*

Evolution du prix de l'aluminium entre janvier 2007 et juin 2010 (\$/tonne)

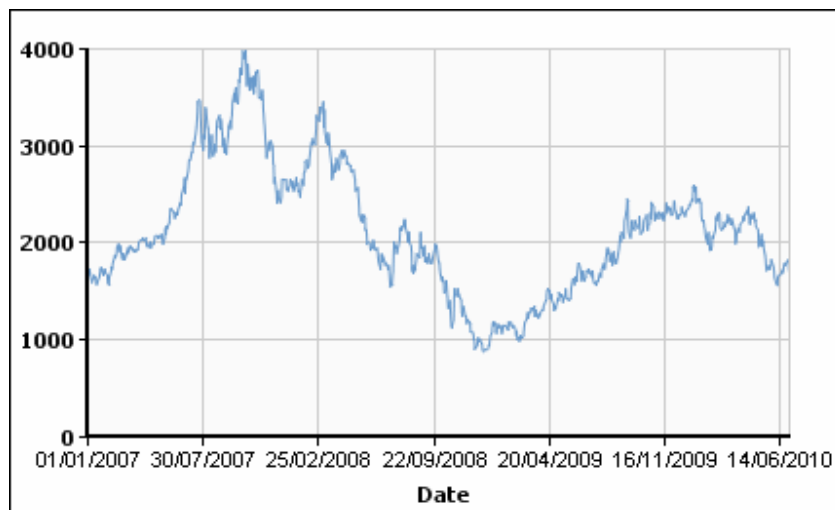


Source : London Metal Exchange

Le prix de l'aluminium fluctue également sur la période considérée. Après une certaine stabilité en 2007, le cours augmente en février 2008, passant de près de 2400 \$/tonne pour atteindre son maximum en juillet 2008 à 3300 \$/tonne. Le prix de l'aluminium tend à baisser par la suite pour atteindre son minimum en décembre 2008 à 1420 \$/tonne.

Une légère reprise est observée en 2009. A fin juin 2010, la tonne d'aluminium totalise 1924 \$.

Evolution du prix du plomb entre janvier 2007 et juin 2010 (\$/tonne)



Source : London Metal Exchange

Après une phase de progression entre janvier et juillet 2007, le prix du plomb a subi de fortes fluctuations, d'abord à la hausse au troisième trimestre 2007, pour atteindre 3970 \$/tonne, puis à la baisse pour totaliser 880 \$/tonne en décembre 2008.

En 2009, un retournement de tendance est observé, le prix du plomb atteint alors au mois de novembre près de 2500 \$/tonne. A fin juin 2010, le cours s'établit à 1800 \$/tonne.

6. Stratégie commerciale

Leader sur le marché marocain, Nexans Maroc opère sur le marché du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie. Il offre à ses clients des solutions globales dans le domaine de l'électrification et pas uniquement des produits indépendants.

Les départements constituant sa force de vente sont :

6.1. Le département ventes nationales (ex. département distribution)

Ce département gère un large réseau de distributeurs couvrant les villes les plus importantes du royaume.

N'ayant pas un réseau de distribution propre, Nexans Maroc vend, via ce département, aux gros et moyens distributeurs présents au Maroc, lesquels fournissent les clients finaux.

Nexans Maroc s'appuie également sur la filiale de distribution, SIRMEL et sur ses représentants régionaux.

6.2. Le département PGN et PGS (ex. respectivement département Clientèle Publique et département Entreprise et Industrie)

Dans un secteur où l'offre de solutions techniques adaptées et globales constitue un atout majeur, Nexans Maroc s'appuie sur une équipe d'ingénieurs d'affaires expérimentés pour répondre favorablement aux exigences et aux besoins de ses clients.

L'équipe d'ingénieurs suit efficacement les offres publiques et reste à l'écoute des régies, de l'ONE et des principaux donneurs d'ordre.

A chaque début d'année, des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont fixés aux commerciaux et un suivi mensuel des réalisations est mis en place, donnant lieu à une amélioration continue de l'approche commerciale de Nexans Maroc. Une attention particulière est portée à la présence sur le terrain de la force de ventes du groupe.

6.3. Département ventes à l'export

En charge du suivi clients sur le marché export, notamment l'Afrique subsaharienne.

7. Politique de distribution

7.1. Ventes à l'export :

Les produits de Nexans Maroc sont destinés aussi bien au marché local qu'à celui de l'export. Au terme de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires export de Nexans Maroc représente près de 25% de ses ventes.

Les ventes sont effectuées directement auprès des clients à l'export qui sont situés dans les principaux pays suivants : la Libye, la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, l'Algérie, le Benin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la France.

Pour le recouvrement de ses exportations, Nexans Maroc accorde à ses clients étrangers un délai moyen de règlement de 90 jours garanti dans le cadre de crédits documentaires. La devise de facturation correspond principalement à l'Euro (95%) sauf l'aéronautique facturée systématiquement en USD.

Répartition du chiffre d'affaires export par métier en 2009

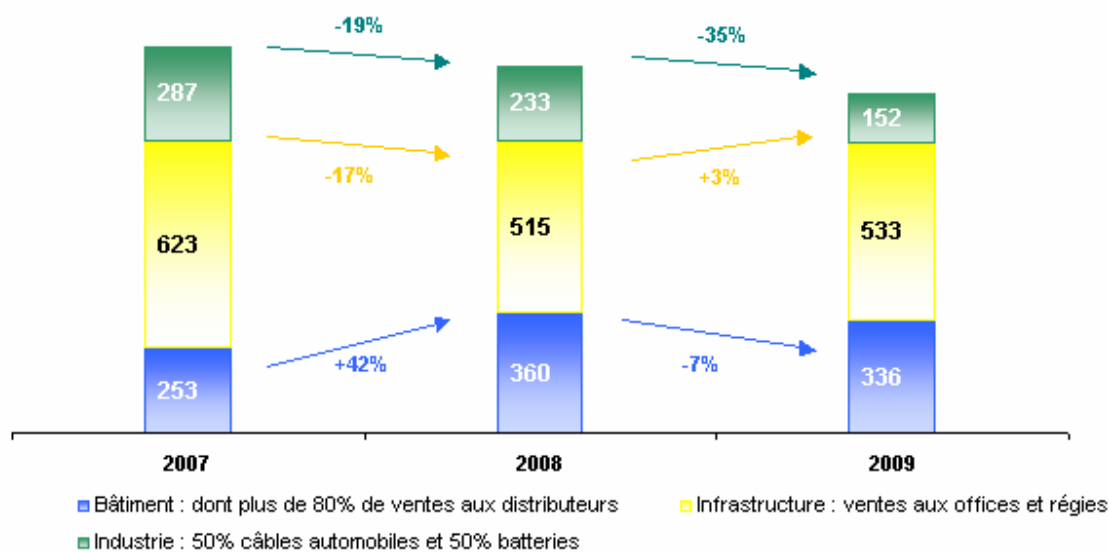


Source : Nexans Maroc

7.2. Marché local

Sur le marché local, Nexans Maroc fournit plusieurs clients répartis selon les marchés du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie.

CA de Nexans Maroc S.A. par métier (en MDH)*



* Source: Nexans Maroc, données sur la base du CA STD de Nexans S.A., hors ventes diverses (déchets...) et ventes de marchandises

L'ensemble des clients de Nexans Maroc bénéficie d'un délai de paiement moyen de 90 jours, pouvant aller dans certains cas jusqu'à 120 jours. Les dix clients locaux les plus importants de la société génèrent 43% de son chiffre d'affaires en 2009.

Client	Part des ventes en 2009
1er client	8%
3 premiers clients	19%
5 premiers clients	29%
10 premiers clients	43%

Source : Nexans Maroc

Concernant la politique commerciale adoptée par Nexans Maroc sur le marché local, la plupart des ventes sont effectuées directement auprès des clients finaux (près de 75% du chiffre d'affaires STD) :

- Sur le marché du bâtiment, Nexans Maroc vend essentiellement aux gros et moyens distributeurs. Ces distributeurs, dont on peut citer le Groupe SOFA, la filiale Sirmel, le Groupe SELFA, LUMAFRIC, etc., assurent l'acheminement des produits de la société vers les revendeurs et ces derniers vers les installateurs et électriciens jusqu'au client final.
- Sur le marché de l'infrastructure, Nexans Maroc s'adresse principalement aux offices et régies (à l'exemple de l'ONE, les régies de distribution d'électricité, IAM, OCP, etc.) ainsi qu'aux installateurs (Cegelec, Elecram (Spie), etc.)
- Les clients industriels sont également démarchés directement par Nexans Maroc (VALEO, SONOCABLE, LABINAL, MATIS...).

7.3. Recouvrement des créances

Nexans Maroc dispose d'un service de Gestion des Comptes Clients et Recouvrement en plus d'une antenne Contentieux. Il s'appuie sur l'outil informatique Adonix (cf. paragraphe III.4. infra,) pour permettre un suivi et une gestion rigoureuse des comptes clients ainsi que l'identification des retards de paiement.

Le service Recouvrement travaille en étroite collaboration avec les commerciaux de Nexans Maroc de façon à identifier et résoudre les éventuels litiges.

A noter par ailleurs qu'au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc et ses filiales ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE (clients locaux et clients export).

En MMAD	2007	2008	2009
Créances douteuses de Nexans Maroc S.A.	31,1	28,9	24,8
<i>En % du total des créances clients</i>	4,4%	4,6%	4,1%
<i>En % du CA STD</i>	2,50%	2,2%	2,3%
Provisions	-24,3	-24,8	-20,9
<i>Taux de provisionnement</i>	78%	86%	84%

Source : Nexans Maroc (hors filiales)

Les créances douteuses antérieures à 2000 représentent 40% des créances douteuses. Ainsi, 60% des créances douteuses ont été constituées entre 2000 et 2007.

L'évolution des créances douteuses traduit l'effort fourni par Nexans Maroc entre 2007 et 2009 en vue de récupérer les créances commerciales et de réduire les risques d'impayés.

8. Politique des prix

Les prix de vente pratiqués par Nexans Maroc sont fonction des cours des matières premières, qui selon les produits présentent 20 à 80% du prix de vente, majorés des coûts directs et indirects de fabrication en plus d'une marge commerciale.

Dans une branche d'activité où la fluctuation des prix des matières premières est importante, une gestion du risque métal a été mise en place, régie par des procédures du Groupe imposant aux filiales de couvrir la part

métal de tout engagement pris auprès des clients. Cela permet à la société d'élaborer plus précisément les tarifs et le chiffrage des affaires.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans la politique de prix de Nexans Maroc : sa position de leader du marché, les prix de la concurrence, la fluctuation des cours...C'est ainsi que les offres sont révisables le jour de la commande. Cela est obligatoirement indiqué sur les contrats et notamment les contrats long terme pour lesquels les approvisionnements et donc la livraison de chantiers sont échelonnés sur le temps.

Afin d'éliminer les variations dues aux cours des métaux, généralement répercutés immédiatement dans les prix de ventes, et permettre ainsi une analyse plus aisée des volumes et de l'évolution des prix de ventes, Nexans Maroc compare d'une année à l'autre son chiffre d'affaires et ses marges commerciales à métal constant (voir paragraphe 9 infra).

L'évolution des prix moyens de ventes par catégorie de produits sur les cinq dernières années se présente comme suit :

Base 100 en 2004	Câbles	Batteries	Autres
Année 2005	95	102	102
Année 2006	109	85	108
Année 2007	111	90	106
Année 2008	115	108	111
Année 2009	111	NS	115

Source : Nexans Maroc

En partant d'une base 100 en 2004, le prix de vente des câbles a d'abord connu une baisse à 95 en 2005, pour amorcer une tendance à la hausse en 2006 et 2008 pour atteindre, in fine, 111. En 2009, la baisse des volumes liée à la crise a entraîné une pression sur les prix.

Pour l'activité batteries, l'évolution n'est pas significative comme indiqué ci-dessus, cette activité ayant été cédée début 2010 (cf. plus de détail sur cette provision en partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges).

Les prix moyens de vente autres produits de Nexans ont globalement progressé ces dernières années. Une pression sur les prix est à prévoir dès début 2010, suite au démarrage de production de nouveau concurrents sur le marché local.

9. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc

9.1. Chiffre d'affaires courant et chiffre d'affaires standard

Le chiffre d'affaires de Nexans Maroc, tel qu'il est publié, est dit chiffre d'affaires « à prix métal courant » ou « chiffre d'affaires courant ». Il correspond au chiffre d'affaires facturé aux clients. Il est lié au prix d'achat des matières premières.

Le coût de ces matières premières, notamment le cuivre et l'aluminium, constitue, selon les produits fabriqués, entre 10% et 60% du prix de vente. Le cours des métaux, après une longue période de stabilité, a subi depuis fin 2005 des variations extrêmement importantes liées à la forte demande des pays émergents et à la spéculation :

- Pour le cuivre : En 2006 à plus de 8.700\$/tonne, 3.100\$/tonne vers fin 2008 et à 7.000\$/tonne en fin 2009 ;
- Pour l'aluminium : A plus de 3.200\$/tonne en 2006, près de 1.500\$/tonne vers fin 2008 et 2.200\$/tonne vers fin 2009

Afin de mesurer les évolutions, hors effet de la fluctuation des prix des matières premières, le Groupe Nexans a mis en place des indicateurs de gestion qui permettent d'évaluer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métaux constants » ou « prix métaux standards ». Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence pour le cuivre et l'aluminium, respectivement à 1.500 et 1.300 euros la tonne. Ces prix sont communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et mesurer les performances opérationnelles dans le temps. Le chiffre d'affaires à prix métal constant est dit « chiffre d'affaires standard ».

9.2. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc (données consolidées)

CA consolidé (en MDH)	2007		2008				2009			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var. %	CA standard	Var. %	CA courant	Var. %	CA standard	Var. %
Câbles	1 208	752	1 283	6%	782	4%	931	-27%	715	-9%
Transformateurs	184	172	196	7%	185	8%	201	3%	194	5%
Equipements électriques	91	91	79	-13%	79	-13%	75	-5%	75	-5%
Batteries	102	72	136	33%	109	51%	114	-16%	101	-7%
Ventes diverses (déchets...)	26	26	29	12%	29	12%	12	-59%	12	-59%
Sirmel	181	181	199	10%	199	10%	215	8%	182	-9%
TEM	28	28	24	-14%	24	-14%	24	0%	24	0%
Eliminations intragroupes	-110	-78	-107	-3%	-78	0%	-107	0%	-93	19%
Total	1 710	1 244	1 839	8%	1 329	7%	1 465	-20%	1 210	-9%

Source : Nexans Maroc

En 2008, le chiffre d'affaires courant du groupe Nexans Maroc marque une progression en valeur de 8% à 1 839 MMAD, ce qui correspond à une croissance en volume de 10%. L'écart volume/prix correspond à l'impact de la baisse de prix des matières premières (essentiellement les métaux) sur le dernier trimestre 2008.

L'amélioration du chiffre d'affaires standard de 2008 se justifie par les effets conjugués :

- Le chiffre d'affaires standard Câbles croît de 4%, malgré la fin du marché PERG ;
- L'augmentation des volumes vendus en transformateurs de 7% ;
- Les équipements électriques ont accusé une baisse en valeur de -13% dans un marché atone ;
- Le chiffre d'affaires standard batteries a progressé de 51%, soit une amélioration du volume des ventes de 33% ;
- Les ventes de Sirmel ont progressé de 10% en valeur, sous l'impulsion des ventes de câbles et des équipements électriques, suite à la croissance de ces marchés et au développement du secteur du bâtiment.

Concernant l'exercice 2009, le chiffre d'affaires courant du groupe Nexans Maroc affiche un recul de 20% qui s'explique par la baisse des prix des matières premières, essentiellement les métaux. La baisse du chiffre d'affaire Standard de 9% en 2009 traduit :

- Une stagnation des ventes des câbles pour les secteurs Energie et Télécom aussi bien en local qu'en export, combinée au recul des ventes des câbles automobiles (-78 MMAD) du fait de la crise ayant touché le secteur, un repli compensé par le démarrage des ventes du secteur aéronautique (+8 MMAD) ;
- La progression en local des ventes de Transformateurs de 13%, malgré une concurrence accrue et le recul du marché à l'export de 35%, impacté par la crise (difficulté de financement des projets) ;
- Le recul des ventes de cellules électriques aussi bien en local qu'à l'export (-5% en valeur) ;
- Un léger recul des ventes de batteries ;
- Une baisse des activités de distribution (Sirmel), du fait de la crise (-8,5% en valeur).

10. Moyens de production

10.1. Constructions

Nexans Maroc compte deux usines avec plusieurs unités de production couvrant l'ensemble de l'activité du Groupe au Maroc.

- Usine de Mohammedia, construite sur un terrain de 65.850 m² dont 31.000 m² couverts, est totalement dédiée à la fabrication des câbles.

En 2009, la nouvelle usine implantée sur ce site a été inaugurée, au second semestre 2009, dédiée à la fabrication de câbles aéronautiques.

- Usine d'Aïn Sebaâ (Casablanca) construite sur 50.130 m² dont 11.379 m² couverts. Cette unité abrite la production de transformateurs et d'équipements électriques ainsi que le siège de Nexans Maroc.

10.2. Matériel

Nexans Maroc S.A. a un matériel des plus performants. La maintenance des équipements est entreprise de façon continue afin d'en assurer la longévité. De même, quand le cas se présente, des ajouts techniques aux lignes de production existantes sont effectués afin de permettre la mise à niveau du matériel et l'amélioration de la productivité.

Les équipements nouveaux sont le fait de l'avancement technologique du marché. C'est le cas notamment des activités à forte croissance, à l'exemple des câbles aéronautiques, pour lesquels la société a planifié des investissements importants (cf. paragraphe V. ci-après) du fait du démarrage récent de cette activité.

Un lourd investissement courant 2008/2009 a été réalisé, en vue de transférer l'activité transformateurs sur ce site (auparavant site de Mohammedia) pour des raisons de synergie avec les équipements électriques.

Le site de Casablanca fabrique les équipements électriques, électroniques et de transformateurs :

Usine Batteries : - Batteries de démarrage - Batteries de tractions - Batteries stationnaires	Usine Équipements Électriques : - Étude (Tableau BT, de distribution et de répartition HTA fixes et débrochables, Chargeurs de batteries...) - Activité tôlerie et traitement de surfaces - Intégration de composants - Câblage	Usine Transformateurs : - Transformateurs de distribution (haut de poteaux, cabines) - Transformateurs de puissance
En partenariat avec EXIDE	En partenariat avec AREVA T&D	

Le site de Mohammedia réalise les câbles énergie dits industriels et domestiques, ainsi que les câbles télécoms. En 2001, une nouvelle unité de fabrication de câbles automobiles a été installée à Mohammedia. Elle a démarré la production en avril 2003 et a connu une forte progression en 2005, 2006 et 2007.

En 2008/2009, un important investissement a été réalisé dans la production de câbles aéronautiques. L'usine a été inaugurée en juin 2010 et réunit désormais les activités suivantes :

Unité de câbles industriels et domestiques : ▪ Câbles isolés basses et moyennes tensions. ▪ Téléphonie privée.	Unité de câbles téléphoniques : ▪ Câbles réseaux.	Unité de métallurgie Cuivre et Aluminium : ▪ Réalisation des cordes pour les différents ateliers. ▪ Production de câbles pour lignes aériennes.	
Unité de câbles automobiles	Unité de câbles aéronautiques	Unité de compoundage de PVC	Unité de traitement des déchets de câbles : ▪ Déchets internes (chutes des cordes de métaux) ▪ Déchets externes (couverture cordes)

11. Qualité

Nexans Maroc, comme le reste du Groupe Nexans, intègre les technologies les plus avancées dans le respect des normes internationales de qualité et d'environnement. A ce titre, Nexans signe le pacte mondial des Nations Unies en décembre 2008, en vertu duquel le Groupe s'engage au respect des droits de l'homme et de la réglementation du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Son Système de Management de la Qualité est certifié par l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) :

- ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble des activités : Cette norme donne les exigences organisationnelles qui sont requises pour l'existence d'un système de management de la qualité.
- ISO TS 16949 version 2002 pour l'activité câbles automobile : Cette norme, rédigée par l'*International Automotive Task Force* (IATF) en collaboration avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), spécifie les exigences des systèmes qualité appliqués aux principaux processus opérationnels de l'industrie automobile (conception/développement, production, installation et prestations de services).

En termes de normes produits, tous les produits Nexans Maroc répondent à des normes internationales et ont fait l'objet d'homologations par des laboratoires accrédités ISO 17025 (norme ISO développée pour qualifier la qualité des prestations des laboratoires d'étalonnage).

Par ailleurs, Nexans Maroc est un acteur dynamique et précurseur dans les démarches de Normalisation et de Réglementation du secteur de l'électricité à travers les associations professionnelles (FENELEC,...) et les instances gouvernementales.

12. Recherche & Développement

A l'instar de toutes les filiales du Groupe au niveau mondial, Nexans Maroc bénéficie des efforts de recherche & développement du Groupe lesquels sont conduits par le centre de recherche Nexans Research Center (NRC), qui est réparti sur deux sites géographiques : Lyon (France) et Nuremberg (Allemagne).

Le NRC est une organisation de recherche amont dont le rôle est d'apporter un soutien à l'activité globale du Groupe Nexans, particulièrement dans le secteur des polymères et technologies associées comme :

- Chimie, science des matériaux, céramiques, procédés de mélange et de transformation des polymères.
- Nouveaux matériaux et procédés pour câbles.
- Fibres optiques plastiques

Par ailleurs, Nexans Maroc a signé des partenariats avec AREVA T&D (pour la fabrication des équipements électriques) et avec Airbus (pour la production de câbles aéronautiques). La société a signé à ce titre des conventions qui lui permettent de profiter du savoir-faire de ces groupes et de leur assistance technique en contrepartie de redevances.

IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.

1. Moyens humains

L'effectif permanent de Nexans Maroc S.A. se scinde en trois catégories distinctes :

- Les **Cadres** qui regroupent les personnes occupant des postes de responsabilité au siège ;
- Les **Employés**, notamment les techniciens et le personnel administratif ;
- Les **Ouvriers** qui opèrent dans les activités de manutention et de production.

Il convient de signaler par ailleurs, qu'outre cet effectif permanent, Nexans Maroc fait appel à un personnel intérimaire, à travers des agences d'intérim, pour les activités de production afin de couvrir ses pics d'activité.

Pour accompagner le développement de son activité, Nexans Maroc S.A. a augmenté son effectif (consolidé) de 8% entre 2007 et 2009.

Source : Nexans Maroc		2007	2008	2009
Permanents	Cadres	118	122	126
	Non cadres	458	474	468
	Total	576	596	594
	<i>Evolution en %</i>		3%	0%
Temporaires	Cadres	1	1	-
	Non cadres	35	34	33
	Total	36	35	33
	<i>Evolution en %</i>		-3%	-6%
Intérimaires	Cadres	-	-	-
	Non cadres	309	270	254
	Total	309	270	254
	<i>Evolution en %</i>		-13%	-6%
Total effectif		921	901	881
Taux d'encadrement		15%	16%	17%

A noter que le personnel temporaire compte parmi les effectifs propres de Nexans Maroc et sont sous contrat à durée déterminée.

En 2007, l'effectif de Nexans Maroc totalise 612 personnes (permanents et temporaires), avec un taux d'encadrement de 15%.

En 2008, l'effectif total de Nexans Maroc a diminué pour s'établir à 901 personnes. Alors que l'effectif des permanents a affiché une hausse de 3% pour atteindre 596 personnes, grâce notamment au renforcement de l'équipe des non cadres, les effectifs des temporaires et intérimaires ont vu leur taille réduire de 3% et 13% respectivement, particulièrement au niveau des non cadres.

En 2009, le plan de restructuration mené par Nexans Maroc a conduit à réduire davantage son effectif, à 881 employés. Le personnel intérimaire a été le plus touché par cette restructuration, avec une baisse de 6% par rapport à 2008, passant de 270 à 254 personnes.

Le taux d'encadrement gagne deux points entre 2007 et 2009 pour s'établir à 17% en fin de période, grâce à une meilleure optimisation des ressources humaines.

3. Politique sociale

Rémunération et avantages sociaux

Les salariés sont payés sur une base mensuelle. Les ouvriers sont payés toutes les quinzaines.

L'ensemble des salariés est lié à Nexans Maroc S.A. ou à SIRMEL par un contrat de travail.

La rémunération comprend une partie fixe (salaire) et une partie variable (prime annuelle). La prime annuelle est fixée en fonction du résultat de la société et des objectifs réalisés par les salariés.

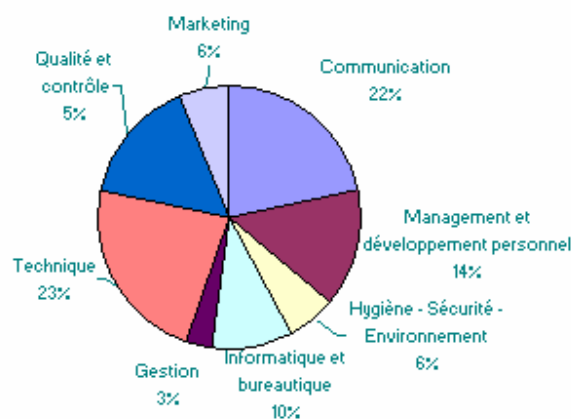
Les augmentations de salaire se font une fois par an et sont fonction des efforts de chacun.

Formation

Le budget dédié à la formation en 2009 s'est élevé à 1 MMAD pour 7.768 heures de formation. Les formations dispensées par Nexans Maroc incluent :

- Les formations commerciales pour développer les compétences de la force de vente.
- Les formations managériales au profit des responsables pour développer des compétences de gestion et pilotage des équipes.
- Les formations techniques pour accompagner les projets de développement de l'activité de Nexans ainsi que pour pérenniser et partager son savoir-faire par des formations métiers internes.
- Les formations en management de la qualité pour améliorer en continu le système qualité et consolider les acquis de la certification ISO 9001.
- Les formations en sécurité et hygiène au travail, notamment en habilitation du personnel électricien, formation des caristes, sensibilisation de l'ensemble du personnel.

Répartition des heures de formation par domaine en 2009



Source: Nexans Maroc

4. Systèmes d'information

En 2009, Nexans Maroc a réactualisé son système d'information ERP « ADONIX X3 » datant de janvier 2005. Il s'agit d'une application centrale qui permet de gérer, d'une manière intégrée aussi bien au niveau des données qu'au niveau des fonctionnalités, 6 modules : la Finance, le Commercial, la Production, les Achats, la Logistique, les Stocks et les Immobilisations.

La gestion informatique des Ressources Humaines est actuellement externalisée.

La gestion informatique de la Maintenance (GMAO) des Equipements Industriels est assurée par le Progiciel AQ-Manager.

Enfin, la gestion informatique de la Trésorerie est interfacée avec Adonix X3 ainsi qu'avec les Banques via l'Application SAGE-1000.

Pour favoriser le bon fonctionnement de son Système d'Information, Nexans Maroc a mis en place une Infrastructure Informatique moderne et sécurisée :

- Les sites industriels et le siège sont dotés d'un réseau local ;
- Tous les réseaux locaux sont interconnectés par des lignes spécialisées et sécurisées ;
- Les serveurs de toutes les applications sont hébergés dans la salle informatique du siège et obéissent à une politique de sauvegarde et de sécurité qui leur permet d'assurer une continuité de service ;
- Des lignes spécialisées (British Telecom) permettent de connecter le réseau de Nexans Maroc avec le monde extérieur et en particulier avec le réseau du groupe Nexans. Ces connexions sont implémentées selon une architecture sécurisée ;
- Une messagerie est mise à la disposition de tous les utilisateurs pour communiquer en interne et avec l'extérieur.

En termes de sécurité informatique, Nexans Maroc suit les normes appliquées et définies par le Groupe Nexans. A ce titre, elle fait l'objet, ainsi que toutes les filiales du Groupe Nexans, d'un audit interne.

A noter enfin que la principale filiale Sirmel est dotée du même système informatique que Nexans Maroc.

V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.

<i>Source : Nexans Maroc</i>	en MDH	2007	2008	2009
Activité câbles électriques		31,5	53,2	33,8
Activité équipements électriques		14,1	19,9	11,4
Autres		-	4,5	4,6
Total des investissements		45,6	77,6	45,2

Nexans Maroc maintient le développement de son activité câbles en y affectant en 2008 69% des investissements totaux, soit 53,2 MMAD, en progression de 69% par rapport à l'exercice 2007. Cette évolution s'explique par la construction de l'atelier câbles aéronautiques sur le site industriel de Mohammedia. A fin 2008, l'avancement de ce projet était de 73%.

Le Groupe cherche également à soutenir son activité équipements électriques. Il a, pour cela, réalisé des investissements qui se sont chiffrés à 19,9 MMAD en 2008, en hausse de 41% par rapport à 2007. Sur ce volet, l'exercice 2008 a été marqué par le transfert de l'unité Transformateurs à Casablanca. Les travaux de la nouvelle usine ont été achevés en octobre 2008 avec la première production de transformateurs de puissance dès le mois de novembre.

En 2009, le montant des investissements réalisés a totalisé 45,2 MMAD, portant sur 3 projets majeurs :

- La construction de l'usine aéronautique à Mohammedia ;
- Le déménagement de l'usine de transformateurs à Casablanca ;
- Une première phase d'upgrading de l'outil de production des câbles de bâtiment et de réseaux. Cet investissement a pour objet d'améliorer la productivité et de réduire les surconsommations (contrôle des symétries des câbles, la mesure d'épaisseur des PVC...). Notons que chaque année, un budget est alloué pour la mise à niveau et la maintenance des équipements industriels.

Les 3 projets précités ont été menés à terme et ont apporté les résultats escomptés.

Nexans Maroc a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant et en développant les investissements sur les segments de marché en développement comme le secteur aéronautique et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. Comme Areva T&D, Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement. Nexans concentrera ses forces sur ces marchés, y favorisera les investissements et renforcera sa capacité d'innovation.

Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles bâtiment, les câbles de transport et d'énergie. Des investissements conséquents sont prévus dans le plan triennal 2010-2013.

- Renforcer l'attrait de Nexans auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE **NEXANS MAROC**

I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC

Avertissement :

La consolidation des comptes du Groupe Nexans Maroc a commencé en juin 2005. Au 31 décembre 2007, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009, les comptes consolidés publiés ont fait l'objet d'un audit des commissaires aux comptes.

Le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé comme suit :

	2007		2008		2009	
	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.
Source : Nexans Maroc						
Nexans Maroc S.A.			Société consolidante			
SIRMEL	83,23%	IG	83,23%	IG	83,23%	IG
Tourets et Emballages du Maroc	99,97%	IG	100,00%	IG	100,00%	IG
COPREMA	0,00%	-	0,00%	-	99,40%	IG

Cf. plus de détail sur les filiales et participations de Nexans Maroc S.A. en partie IV, paragraphe III.3.

Il est à noter que l'activité du Groupe Nexans Maroc est majoritairement portée par la société mère Nexans Maroc S.A. laquelle draine 94% du chiffre d'affaires du Groupe en 2007, 93% en 2008 et 92% en 2009. De même, le total bilan de Nexans Maroc représente 91% de celui du Groupe Nexans Maroc en 2007, 92% en 2008 et 91% en 2009.

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées car elles n'enregistrent aucun flux.

SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden.
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui opérait dans le secteur des énergies renouvelables. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui opérait dans le secteur de la bureautique. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui avait pour activité la fabrication des unités de stockage. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.

II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Ventes de marchandises en l'état	186 592	206 090	216 963	10%	5%
Achats revendus de marchandises	80 457	105 202	103 053	31%	-2%
Marge brute sur ventes en l'état	106 134	100 888	113 911	-5%	13%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	57%	49%	53%	-8 pts	+4 pts
Production de l'exercice	1 564 947	1 568 682	1 252 395	0%	-20%
Ventes de biens et services	1 533 382	1 633 353	1 246 371	7%	-24%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	31 336	(65 390)	5 885	-309%	109%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	229	719	139	214%	-81%
Consommation de l'exercice	1 431 762	1 424 912	1 121 530	0%	-21%
Achats consommés de matières et fournitures	1 333 375	1 322 437	1 006 653	-1%	-24%
Autres charges externes	98 386	102 475	114 878	4%	12%
Valeur ajoutée	239 320	244 658	244 775	2%	0%
<i>en % production</i>	<i>15%</i>	<i>16%</i>	<i>20%</i>		
Subvention d'exploitation	-	-	-		
Impôts et taxes	3 832	2 589	2 689	-32%	4%
Charges de personnel	111 928	125 349	125 843	12%	0%
Excédent brut d'exploitation	123 560	116 720	116 243	-6%	0%
<i>en % production</i>	<i>8%</i>	<i>7%</i>	<i>9%</i>		
Autres produits d'exploitation	534	438	489	-18%	12%
Autres charges d'exploitation	535	656	1 077	23%	64%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	7 966	6 603	16 298	-17%	147%
Dotations d'exploitation	39 423	55 880	54 331	42%	-3%
Résultat d'exploitation	92 103	67 225	77 622	-27%	15%
<i>en % production</i>	<i>6%</i>	<i>4%</i>	<i>6%</i>		
Résultat financier	(19 761)	(22 165)	(16 537)	-12%	25%
Résultat courant	72 342	45 060	61 085	38%	36%
Résultat non courant	(113)	22 005	8 905	19505%	-60%
Résultat avant impôts	72 228	67 065	69 990	7%	4%
Impôt sur les bénéfices	16 925	3 659	20 606	-78%	463%
Résultat net des entreprises intégrées	55 304	63 406	49 384	15%	-22%
Q/P résultats mis en équivalence	-	-	-		
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.	-	-	-		
Résultat net de l'ensemble consolidé	55 304	63 406	49 384	15%	-22%
Intérêts minoritaires	1 450	779	1 389	-46%	78%
Résultat net (part du Groupe)	53 854	62 627	47 995	16%	-23%
<i>en % production</i>	<i>3%</i>	<i>4%</i>	<i>4%</i>		

Source : Nexans Maroc

1. Marge brute sur ventes en l'état

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Ventes de marchandises en l'état	186 592	206 090	216 963	10%	5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11%</i>	<i>11%</i>	<i>15%</i>	<i>0 pt</i>	<i>+4 pts</i>
Achats revendus de marchandises	80 457	105 202	103 053	31%	-2%
Marge brute sur ventes en l'état	106 134	100 888	113 911	-5%	13%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	57%	49%	53%	-8 pts	+4 pts

Les ventes en l'état de marchandises représentent une part non significative de l'activité du groupe Nexans Maroc (15% du chiffre d'affaires à prix métal courant en 2009). Elles concernent essentiellement :

- Les ventes effectuées par Sirmel, distributeur d'appareils électriques fabriqués par Nexans Maroc S.A. Notons que les ventes de Sirmel figurent bien dans le montant consolidé des ventes en l'état, mais les achats revendus ont été amputés du montant vendu par Nexans à Sirmel ;
- Et les ventes de câbles que Nexans Maroc S.A. n'a pas dans sa gamme de produits fabriqués localement ou qu'elle importe afin de faire face à une commande importante (notamment à l'export).

La marge brute sur les ventes en l'état perd 8 points entre 2007 et 2008 pour s'établir à 49%. Elle se renforce en 2009 pour atteindre 53%. Sa variation dépend de la nature des produits commercialisés. D'une année à l'autre, les produits peuvent être totalement différents, ce qui explique la variation (à la hausse ou à la baisse) de la marge brute.

2. Production de l'exercice

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Production de l'exercice	1 564 947	1 568 682	1 252 395	0%	-20%
Ventes de biens et services	1 533 382	1 633 353	1 246 371	7%	-24%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	31 336	(65 390)	5 885	-100%	+100%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	229	719	139	214%	-81%

Le poste « Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même » représente la valeur des biens fabriqués par Nexans Maroc (Câbles, transformateurs...), que celle-ci a utilisés pour ses équipements internes et intégrés dans son actif immobilisé.

Les ventes de produits finis et de marchandises en l'état détaillées par activité se présentent comme suit :

CA consolidé (en MDH)	2007		2008				2009			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%
Câbles	1 208	752	1 283	6%	782	4%	931	-27%	715	-9%
Transformateurs	184	172	196	7%	185	8%	201	3%	194	5%
Equipements électriques	91	91	79	-13%	79	-13%	75	-5%	75	-5%
Batteries	102	72	136	33%	109	51%	114	-16%	101	-7%
Ventes diverses (déchets...)	26	26	29	12%	29	12%	12	-59%	12	-59%
Sirmel	181	181	199	10%	199	10%	215	8%	182	-9%
TEM	28	28	24	-14%	24	-14%	24	0%	24	0%
Eliminations intragroupes	-110	-78	-107	-3%	-78	0%	-107	0%	-93	19%
Total	1 710	1 244	1 839	8%	1 329	7%	1 465	-20%	1 210	-9%

Source : Nexans Maroc

Les éliminations intragroupes concernent les annulations de marges internes réalisées sur les ventes entre Nexans Maroc S.A. et sa filiale Sirmel.

L'augmentation du chiffre d'affaires standard du groupe Nexans Maroc, de 85 MMAD en 2008, résulte de la hausse de l'activité de la société mère Nexans Maroc S.A. de 6% sur le même exercice.

En 2009, le chiffre d'affaires standard a connu un ralentissement de 9% lié à la crise, notamment dans le secteur automobile.

2.1. Analyse de la variation 2007-2008

Les ventes de biens en 2008, à métal courant, ont enregistré un taux de croissance de 8%, passant de 1.710 MMAD à 1.839 MMAD entre 2007 et 2008. En valeur standard, le CA passe de 1.244 à 1.329 MMAD, soit une baisse de -7%. Cette évolution s'explique comme suit :

- Câbles d'énergie : L'activité Câbles a progressé, en 2008, de 6% à métal courant et représente 70 % du CA du groupe. Le CA à métal constant a, quant à lui, progressé de 4% en volume, profitant de la progression des activités exportatrices (notamment au niveau des infrastructures électriques), ainsi que du raffermissement de la part de marché locale de Nexans Maroc sur le secteur du bâtiment. Par contre, la rentabilité de Nexans Maroc s'est dégradée, subissant l'impact de la chute des cours des métaux du dernier trimestre 2008.
- Câbles automobiles : La progression du volume des ventes a été de 3% sur l'année, malgré une chute de 60% du volume des ventes au 4^{ème} trimestre 2008, trimestre durant lequel les équipementiers automobiles ont fermé leurs unités industrielles 7 semaines sur 12.
- Câbles Télécoms : Le volume des ventes a progressé de 16% en 2008, grâce à une meilleure pénétration du marché privé des branchements téléphoniques, de même qu'à une amélioration de la compétitivité des câbles Nexans. Le marché de Maroc Telecom reste stable du fait du développement de l'ADSL et du raccordement du monde rural au réseau filaire, qui vient contrebalancer le fort développement de la technologie du mobile.
- Transformateurs et équipements électriques : L'activité Transformateurs a augmenté de 7% en 2008, Le fort développement de cette activité sur les pays africains a compensé la quasi-disparition du marché domestique des transformateurs de distribution livrés au titre du programme d'électrification rurale. L'organisation et la présence commerciale du Groupe, de même que le partenariat développé avec Areva T&D, ont favorisé la réussite de cet export.

La construction de la nouvelle usine de Casablanca permettra d'augmenter la capacité de production de Nexans Maroc, pour développer ses ventes en transformateurs de puissance pour le marché marocain et en transformateurs de distribution pour le marché africain.

Par contre, les ventes d'équipements électriques, quant à elles, ont baissé de 13% en 2008 face à un marché atone.

- Batteries : Cette activité a progressé de 33% en 2008, grâce :
 - Au développement des ventes des batteries de démarrage ;
 - A la consolidation de la gamme des batteries industrielles lancée en 2007 ;
 - A l'investissement dans la fonderie de plomb, ayant apporté un gain sensible de compétitivité.

2.2. Analyse de la variation 2008-2009

Les ventes de biens en 2009 ont enregistré une baisse de 20%, passant de 1.839 à 1.465 MMAD (valeur métal courant) entre 2008 et 2009. En valeur standard, le CA passe de 1.329 à 1.210 MMAD, soit une baisse de -10%.

Cette évolution s'explique comme suit :

- Câbles d'énergie : L'activité Câbles a baissé en 2009 de 27 % à métal courant et représente désormais 64 % du CA du groupe. Par contre, le CA à métal constant reste relativement stable en 2009, avec un volume de ventes en légère baisse de 2,1%. Malgré la baisse générale du marché du bâtiment (-12% en 2009), les ventes de Nexans Maroc résistent grâce à une politique marketing novatrice.

Pour ce qui est des câbles d'infrastructures, les ventes augmentent de +0,9%, en dépit du report de nombreux projets d'infrastructures de l'ONE et de la chute du marché marocain de l'électrification rurale. Cette activité a été portée par les câbles moyenne tension et les câbles pré-assemblés à l'exportation.

- Câbles automobiles : Le volume des ventes a régressé de 57%, sous l'effet de la crise qui pèse sur le secteur automobile, combiné à la perte du client Sumitomo/Cabind. Il convient de noter une hausse du volume de production de 30% lors du 4^{ème} trimestre 2009, sans pour autant atteindre le niveau de production de l'exercice précédent.
- Câbles Télécoms : Le volume des ventes est en progression de 5,8% par rapport à 2008, grâce à une meilleure pénétration du marché privé des branchements téléphoniques et au développement du marché export. La compétitivité des câbles Nexans se confirme, malgré un marché fortement concurrentiel. Le marché de Maroc Telecom reste stable du fait du renforcement de l'ADSL et du raccordement du monde rural au réseau filaire, qui vient contrebalancer le fort développement de la technologie mobile.
- Transformateurs et équipements électriques : Le chiffre d'affaires standard Transformateurs affiche une progression positive de 3% par rapport à 2008. La rentabilité de Nexans sur ce segment se situe à un niveau exceptionnel de 19%¹².

Pour ce qui est des équipements électriques, les ventes de Nexans Maroc reflètent la tendance baissière du marché, soit un repli de 5% en valeur par rapport à 2008. L'agressivité concurrentielle a un fort impact sur la rentabilité des cellules modulaires. La compensation de marge apportée par l'activité des postes préfabriqués permet d'améliorer, en conséquence, la rentabilité opérationnelle de Nexans Maroc à 3,8%, contre 2,6% en 2008.

- Batteries : Cette activité a baissé de 16% en 2009. Notons que cette activité a été cédée à la société ALMA Bât le 02 mars 2010, conformément à un protocole d'accord signé le 30 septembre 2009.

¹² Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires standard

3. Consommation de l'exercice

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Consommation de l'exercice	1 431 762	1 424 912	1 121 530	0%	-21%
Achats consommés de matières et fournitures	1 333 375	1 322 437	1 006 653	-1%	-24%
Autres charges externes	98 386	102 475	114 878	4%	12%

Autres charges externes (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Locations et charges locatives	3 228	3 587	3 240	11%	-10%
Entretien et réparations	13 125	14 058	15 545	7%	11%
Personnel extérieur à l'entreprise	17 785	18 398	18 147	3%	-1%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 644	2 955	5 303	-61%	79%
Redevances pour brevets, marques, droits	20 516	24 213	32 500	18%	34%
Transports	17 247	18 261	14 847	6%	-19%
Déplacements, missions et réceptions	8 991	9 678	10 309	8%	7%
Autres	9 850	11 325	14 987	15%	32%
Autres charges externes	98 386	102 475	114 878	4%	12%

Au terme de l'exercice 2008, la consommation de l'exercice se maintient quasiment au même niveau que l'exercice précédent, s'établissant à 1 425 MMAD.

Les autres charges externes ont légèrement augmenté pour totaliser 102 MMAD en 2008, contre 98 MMAD en 2007.

En 2009, le niveau de consommation affiche une baisse de 21% par rapport à l'exercice précédent pour totaliser 1 121 MMAD, impacté par l'évolution des cours des matières premières.

Les autres charges externes progressent, cependant, de 12% pour atteindre 115 MMAD en 2009, suite :

- Au recours au personnel intérimaire supplémentaire ;
- A la hausse des redevances liées à l'activité aéronautique, récemment lancée.

4. Valeur ajoutée

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Marge brute sur ventes en l'état	106 134	100 888	113 911	-5%	13%
Production de l'exercice	1 564 947	1 568 682	1 252 395	0%	-20%
Ventes de biens et services	1 533 382	1 633 353	1 246 371	7%	-24%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	31 336	(65 390)	5 885	-100%	+100%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	229	719	139	+100%	-81%
Chiffre d'affaires	1 719 974	1 839 443	1 463 335	7%	-20%
Consommation de l'exercice	1 431 762	1 424 912	1 121 530	0%	-21%
Achats consommés de matières et fournitures	1 333 375	1 322 437	1 006 653	-1%	-24%
Autres charges externes	98 386	102 475	114 878	4%	12%
Valeur ajoutée	239 320	244 658	244 775	2%	0%
<i>Taux de valeur ajoutée</i>	<i>15%</i>	<i>16%</i>	<i>20%</i>	<i>+1 pt</i>	<i>+4 pts</i>

A fin 2008, la valeur ajoutée augmente légèrement (2%) pour atteindre 245 MMAD. Cette amélioration est due à la maîtrise du niveau de consommation, combinée à une timide hausse du chiffre d'affaires (+7% à 1839 MMAD).

Le taux de valeur ajoutée gagne un point par rapport à l'exercice précédent, se situant à 16% en 2008, vu que l'augmentation de la valeur ajoutée de Nexans Maroc est plus prononcée que celle de son chiffre d'affaires.

En 2009, la valeur ajoutée reste maintenue au même niveau que l'exercice précédent, soit à 245 MMAD.

5. Excédent brut d'exploitation

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Subvention d'exploitation	-	-	-	0%	0%
Impôts et taxes	3 832	2 589	2 689	-32%	4%
Charges de personnel	111 928	125 349	125 843	12%	0%
Excédent brut d'exploitation	123 560	116 720	116 243	-6%	0%
<i>en % production</i>	<i>8%</i>	<i>7%</i>	<i>9%</i>		

En 2008, l'excédent brut d'exploitation régresse de 6% à 117 MMAD, principalement impacté par l'augmentation de 12% à 125 MMAD des charges de personnel. Rappelons à ce titre qu'un important programme de renforcement des compétences a été initié, depuis la fin de l'exercice 2007, favorisant le recrutement de 34 nouveaux cadres, dont 7 postes nouvellement créés. Ce renforcement a un impact sur la masse salariale annuelle de 4,5 MMAD.

Le taux de marge brute d'exploitation diminue, quant à lui, de 1 point à 7% en 2008, suite à la baisse de l'excédent brut d'exploitation.

En 2009, l'excédent brut d'exploitation reste stable à 116 MMAD, grâce à la maîtrise des charges de personne et ce, malgré la poursuite du programme de renforcement des compétences initié en 2007.

Le taux de marge brute d'exploitation s'améliore de 2 points à 9% en 2009, suite à la maîtrise des charges d'exploitation.

6. Résultat d'exploitation

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Excédent brut d'exploitation	123 560	116 720	116 243	-6%	0%
Autres produits d'exploitation	534	438	489	-18%	12%
Autres charges d'exploitation	535	656	1 077	23%	64%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	7 966	6 603	16 298	-17%	+100%
Dotations d'exploitation	39 423	55 880	54 331	42%	-3%
Résultat d'exploitation	92 103	67 225	77 622	-27%	15%
<i>en % production</i>	<i>6%</i>	<i>4%</i>	<i>6%</i>		

En 2008, le résultat d'exploitation du Groupe Nexans Maroc baisse de 27% par rapport à 2007, pour totaliser 67 225 KMAD. Il a été pénalisé par l'importance croissante des dotations d'exploitation (+42%), du fait de la passation de provisions supplémentaires pour dépréciation des créances clients à la suite des efforts de Nexans Maroc pour l'assainissement du compte clients.

La marge opérationnelle relative à 2008 perd 2 points par rapport à l'exercice précédent, se situant à 4% de la production, suite à la baisse prononcée du résultat d'exploitation.

En 2009, le résultat d'exploitation du Groupe Nexans Maroc s'améliore de 15% par rapport à 2008, pour totaliser 77 622 KMAD. Outre la maîtrise des frais de personnel et des achats consommés, cette progression résulte de la hausse des reprises d'exploitation de +100%. Il s'agit d'une provision pour dépréciation de stock constituée en 2008 d'un montant de 9,9 MMAD suite à la chute des prix du cuivre et reprise en 2009 puisqu'elle n'a plus d'objet.

La marge opérationnelle regagne son niveau initial de 2007, soit 6%, grâce au renforcement du résultat d'exploitation.

7. Résultat financier

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Produits financiers	7 095	6 417	8 032	-10%	25%
<i>Dont gains de change</i>	6 479	5 351	4 021	-17%	-25%
Charges financières	26 856	28 582	24 569	6%	-14%
<i>Dont charges d'intérêt</i>	22 496	21 322	14 328	-5%	-33%
<i>Dont pertes de change</i>	2 663	5 391	6 959	+100%	29%
Résultat financier	(19 761)	(22 165)	(16 537)	-12%	-25%
Charges d'intérêt / EBE	18%	18%	12%		
Marge financière	-1%	-1%	-1%		

En 2008, les charges financières atteignent 28,6 MMAD, affichant une légère hausse (+6%) par rapport à l'exercice précédent suite à l'augmentation des pertes de change. Notons que les charges d'intérêt ont accusé une baisse de 5% en 2008, 50% de leur montant concerne les billets de trésorerie, 19% les facilités de caisse. Le reliquat correspond aux intérêts sur crédit d'enlèvement en douane ainsi que d'autres frais financiers. La part des charges d'intérêts dans l'excédent brut d'exploitation reste maintenue à 18% en 2008.

En 2009, les charges financières enregistrent une baisse significative de 14% à 24,6 MMAD, suite à la baisse de charges d'intérêt de 33%. 80% du montant des charges d'intérêts concernent les billets de trésorerie, le reliquat correspond aux intérêts sur crédit d'enlèvement en douane ainsi que d'autres frais financiers.

La marge financière demeure, quant à elle, constante ces 3 derniers exercices et représente 1% du montant total de la production de Nexans Maroc.

8. Résultat non courant

Le résultat non courant du groupe Nexans Maroc est principalement constitué des mouvements enregistrés au niveau de la société mère. Il est constitué dans ses grandes lignes comme suit :

Source : Nexans Maroc	En KDH	2007	2008	2009
Au niveau de Nexans Maroc S.A.		172	22 005	4 167
Produits non courants		19 909	24 488	14 099
Reprises d'amort. dérogatoires		-	-	-
Reprises de prov. pr invest.	10 350	-	-	-
Reprises de prov. pr logement du personnel	950	-	-	-
Reprises de prov. créances douteuses	2 590	6 170	-	-
Reprises de prov. risques industriels	-	13 181	13 181	-
Reprises de prov. Risques sur affaire Nexans Roumanie	-	512	-	-
Indemnités d'assu. pr immos détruites (incendie de l'usine de batteries)	-	-	-	-
Reprises de prov. Risques sur droits de douane	-	2 619	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. UEE & ONCF	-	758	132	-
	4	-	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. (FIRECO)	200	-	-	-
	1	-	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. (claquage transfos)	384	47	400	-
Produits sur cessions d'immobilisations	146	77	-	-
Autres	289	1 124	386	-
Charges non courantes		19 737	2 483	9 932
Coûts de restructuration	710	1 214	8 501	-
Provisions réglementées pr invest.	11 000	-	-	-
Provision pr risques (claquage de transfo)	958	-	-	-
Radiation de vieilles créances irrécouvrables	1 033	344	17	-
Provision pr dépréciation pour retards clients	1 132	-	-	-
Pertes sur litige FIRECO	2 315	319	-	-
Pertes sur stocks sinistre U. Batteries	1 375	-	-	-
Valeur nette des immobilisations cédées	154	1	840	-
Autres	1 060	605	574	-
Au niveau de SIRMEL		69	-	4 625
Produits non courants		70	-	4 765
Produits sur cessions d'immobilisations	70	-	-	-
Dégrèvements d'impôts reçus	-	-	201	-
Reprises de prov. risques généraux	-	-	4 400	-
Autres	-	-	164	-
Charges non courantes		1	-	140
Valeur nette des immobilisations cédées	1	-	-	-
Provisions pour retard clients	-	-	-	-
Autres	-	-	140	-
Au niveau de TEM		100	-	113
Produits sur cessions d'immobilisations	100	-	-	-
Autres P.N.C. : bonis sur provisions ex. antérieurs	-	-	113	-
Autres		(454)	-	-
Résultat non courant consolidé		(113)	22 005	8 905

Nexans Maroc :

- Risques industriels : Nexans Maroc a repris une provision d'un montant de 13.181 KMAD. Il s'agit de 50% du reliquat de provision initialement constituée en 2000. Les 50% restants sont repris en 2009, cette provision n'ayant plus d'objet.
- Provision pour investissement : Reprise de la provision de 11 MMAD, constituée en 2007.
- Coût de restructuration : Le plan de restructuration des ressources humaines mené par Nexans Maroc a conduit à réduire son effectif de 45 contrats à durée indéterminée. Le coût de ce plan a totalisé 8,5 MMAD au titre de l'exercice 2009.

Sirmel :

- Risque industriel : Sirmel a repris une provision de 4.400 MMAD en 2009. Cette provision n'ayant plus d'objet.

9. Résultat net part du Groupe Nexans Maroc

Le résultat net part du groupe s'élève à 53,9 MMAD en 2007, 62,6 MMAD en 2008 et 47,99 MMAD en 2009, soit en marge de la production, respectivement 3%, 4% et 4%. La baisse du résultat net part du groupe entre 2007 et 2009 s'explique par l'importance de l'impôt sur les sociétés particulièrement en 2009, vu la hausse du résultat fiscal afférant aux comptes sociaux ainsi que la baisse des impôts différés sur actifs constatés en consolidation.

En 2008, la marge nette augmente d'un point pour s'établir à 4%, vu une forte amélioration du résultat non courant. Elle se maintient au même niveau en 2009.

Les intérêts minoritaires, quant à eux, concernent des minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 16,8% au 31 décembre 2007, 2008 et 2009.

10. Autofinancement

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var 08/07	Var 09/08
Capacité d'autofinancement	85 970	68 022	59 790	-21%	-12%
Résultat net des sociétés intégrées	55 304	63 406	49 384	15%	-22%
+ Dotations d'exploitation	30 866	32 408	38 170	5%	18%
+ Dotations non courantes	-	-	-	-	-
- Reprises d'exploitation	39	-	-	-100%	-
- Reprises non courantes	-	27 716	28 604	+100%	3%
- Produits des cessions d'immobilisations	316	77	-	-76%	-100%
+ Valeur nette des amortissements des immo. Cédées	155	1	840	-99%	+100%
Dividendes*					
Distribution de bénéfices aux actionnaires	16 007	18 653	21 817	17%	17%
Taux de distribution des dividendes	34%	35%	35%		
Autofinancement	69 963	49 369	37 973	-29%	-23%

* Dividendes versés en 2007 : décision de l'assemblée générale du 22 juin 2007.

Dividendes versés en 2008 : décision de l'assemblée générale du 07 mars 2008.

Dividendes versés en 2009 : décision de l'assemblée générale du 30 juin 2009.

En 2008, la capacité d'autofinancement diminue de 21% à 68 MMAD. Cette régression est essentiellement due à l'inscription de reprises non courantes à hauteur de 27,7 MMAD, en dehors de celles relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

En 2009, la capacité d'autofinancement régresse davantage à 59,8 MMAD, soit une baisse de 12%. Cette évolution est essentiellement due à la diminution du résultat net des sociétés intégrées.

Après distribution des bénéfices, l'autofinancement s'établit à 70 MMAD en 2007, à 49 MMAD en 2008 et à 38 MMAD en 2009, en évolution de -29% et -23% respectivement en 2008 et 2009.

III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

1. Structure bilancielle

1.1. Actif

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Actif immobilisé	199 821	247 355	260 859	24%	5%
Ecart d'acquisition	0	0	0		
Immobilisations incorporelles	3 265	2 730	2 146	-16%	-21%
Immobilisations corporelles	182 513	229 923	243 345	26%	6%
Immobilisations financières	14 043	14 702	15 368	5%	5%
Titres mis en équivalence	0	0	0		
Actif circulant	1 227 509	1 059 337	1 094 618	-14%	3%
Stocks et encours	363 155	262 688	239 654	-28%	-9%
Clients et comptes rattachés	709 101	631 071	648 061	-11%	3%
Autres créances et comptes de régularisation	155 253	140 660	151 413	-9%	8%
Valeurs mobilières de placement	0	24 918	55 490		123%
Disponibilités	6 588	20 114	7 141	+100%	-64%
Total Actif	1 433 918	1 326 806	1 362 618	-7%	3%

▪ Actif immobilisé :

En 2008, l'actif immobilisé du Groupe Nexans Maroc augmente à 247 MMAD, soit une croissance de 24%, suite à l'effet conjugué :

- des investissements opérés au cours de l'exercice 2008, d'un montant de 92 MMAD, couvrant 3 projets principaux : construction de l'usine aéronautique au site de Mohammedia ; transfert de l'unité Transformateurs à Casablanca ; lancement d'un programme d'amélioration des équipements industriels.

En effet, chaque année un budget est alloué pour l'amélioration continue et la maintenance des équipements industriels. Totalisant 5 MMAD en 2008, le programme consiste à de multiples modifications en vue d'améliorer la qualité et la productivité des machines (en l'occurrence le contrôle des symétries des câbles par des appareils de mesure, la mesure d'épaisseur des PVC)

- et des amortissements de l'exercice pour 574 MMAD, dont 563 MMAD concernant Nexans Maroc S.A.

En 2009, l'actif immobilisé du Groupe Nexans Maroc affiche une hausse de 5% à 261 MMAD, du fait de la finalisation des investissements lancés en 2008 (Cf. paragraphe précédent). Ces projets ont été menés à terme et ont apporté les résultats escomptés.

▪ Actif circulant :

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Stocks et encours	333 710	236 427	208 061	-29%	-12%
Clients et comptes rattachés	634 551	561 852	579 443	-11%	3%
Autres créances et comptes de régularisation	134 834	135 354	131 779	0%	-3%
Valeurs mobilières de placement	0	24 918	55 490	+100%	+100%
Actif circulant de Nexans Maroc S.A.	1 103 095	958 551	974 773	-13%	2%
Actif circulant de Groupe Nexans Maroc S.A.	1 227 509	1 059 337	1 094 618	-14%	3%
<i>Nexans Maroc S.A. en % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>90%</i>	<i>90%</i>	<i>89%</i>		

En 2008, l'actif circulant de Nexans Maroc S.A. baisse de 13% à 958,5 MMAD, du fait de :

- La diminution des stocks à 236 MMAD, suite à la chute des prix des matières premières ;
- Le recul des créances clients de 11% à 562 MMAD, grâce aux efforts fournis par Nexans Maroc en matière de recouvrement des ses créances.

En 2009, l'actif circulant de Nexans Maroc S.A. reste relativement stable, avec une hausse de 2% à 975 MMAD, tenant compte de :

- La diminution des stocks à 208 MMAD, suite à une meilleure maîtrise de la gestion des stocks ;
- Une légère augmentation des créances clients (+3%), du fait de la crise sur les créances à l'export en particulier ;
- La hausse des valeurs mobilières de placement à 55 MMAD.

1.2. Passif

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Capitaux propres (part du Groupe)	585 313	629 991	656 674	8%	4%
Capital	224 352	224 352	224 352	0%	0%
Primes	0	0	0		
Réserves et report à nouveau	307 107	343 012	384 326	12%	12%
Résultat net consolidé de l'exercice	53 854	62 627	47 996	16%	-23%
Autres	0	0	0		
Intérêts minoritaires	7 799	7 874	8 759	1%	11%
Provisions durables pour risques et charges	31 974	19 181	3 400	-40%	-82%
Dettes	808 832	669 760	693 785	-17%	4%
Emprunts et dettes financières	388 374	303 516	266 988	-22%	-12%
Fournisseurs et comptes rattachés	283 819	247 469	279 867	-13%	13%
Autres dettes et comptes de régularisation	136 639	118 775	146 930	-13%	24%
Total Passif	1 433 918	1 326 806	1 362 618	-7%	3%

- **Capitaux propres (part du Groupe) :** le capital social n'a pas connu de variation sur la période étudiée et est resté stable à 224,4 MMAD. Les résultats de chaque exercice, déduction faite des dividendes distribués, ont été affectés aux réserves, ce qui explique leur augmentation continue entre 2007 et de 2009.
- **Intérêts minoritaires :** Ils concernent les minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 16,8% en 2007, 2008 et 2009.
- **Provisions durables pour risques et charges :** elles se profilent comme suit :

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2007	2008	2009
Nexans Maroc			
Prov. risques industriels et commerciaux	26 362	13 181	0
Prov. risques Câbles Nexans Romania	512	0	0
Prov. risques litiges sociaux	0	900	2 700
SIRMEL			
Prov. risques divers	5 100	5 100	700
Provisions pour risques et charges	31 974	19 181	3 400

La provision pour risques industriels et commerciaux est une provision constituée dans les années antérieures à 2000. Elle a été utilisée progressivement pour atteindre 26,4 MMAD en 2004. Depuis, elle n'a pas connu de variations jusqu'en 2008, où 50% du montant a été repris, le reliquat a été repris en 2009 vu que cette provision n'a plus d'objet. (cf. plus de détail sur cette provision en partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges).

La provision pour risques câbles Nexans Romania correspond à la contestation de la qualité d'un lot de câble livré en 2004 par une filiale du groupe Nexans en Roumanie. Néanmoins ce risque n'existe plus depuis 2008.

La provision pour risques litiges sociaux d'un montant de 2,7 MMAD en 2009 concerne diverses affaires sociales en contentieux à fin 2009.

- **Dettes :** les dettes du Groupe sont portées majoritairement par la société mère : 89% en 2007, 86% en 2008 et 89% en 2009.

Source : Nexans Maroc S.A. (en KMAD)	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Emprunts et dettes financières	356 426	255 099	257 755	-28%	1%
<i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>92%</i>	<i>84%</i>	<i>97%</i>		
Fournisseurs et comptes rattachés	254 964	221 894	245 012	-13%	10%
<i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>90%</i>	<i>90%</i>	<i>88%</i>		
Autres dettes et comptes de régularisation	112 196	96 750	117 533	-14%	21%
<i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>82%</i>	<i>81%</i>	<i>80%</i>		
Passif circulant de Nexans Maroc S.A.	723 586	573 743	620 300	-21%	8%
Passif circulant du Groupe Nexans Maroc	808 832	669 760	693 785	-17%	4%
<i>Nexans Maroc S.A. en % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>89%</i>	<i>86%</i>	<i>89%</i>		
Taux d'endettement (Emprunts et dettes financières / KP) (*)	67%	44%	42%	-23 pts	-2 pts
Poids de la charge financière (Charge financière / EBE) (*)	23%	26%	23%	+3 pts	-3 pts

(*) Ratios relatifs à Nexans Maroc S.A.

Les emprunts et dettes financières correspondent essentiellement à des crédits de trésorerie. Nexans Maroc S.A. détenait un seul crédit à moyen terme en 2008, d'un montant net de 47 MMAD, qui a été entièrement remboursé en 2009.

En 2008, le passif circulant (hors trésorerie) de Nexans Maroc S.A totalise 319 MMAD, en baisse de 13% par rapport à 2007. Cette diminution est due notamment :

- Au recul des dettes fournisseurs de 13% à 222 MMAD, impactées par la baisse des cours des matières premières ;
- A la réduction des autres dettes du passif circulant de 14%, particulièrement la dette envers l'Etat.

En 2009, le passif circulant (trésorerie incluse) de Nexans Maroc S.A totalise 620 MMAD, en progression de 8% par rapport à 2008. Cette variation résulte notamment de :

- L'augmentation des provisions pour risques et charges, passant de 2,7 à 7,6 MMAD ;
- La hausse des avances et acomptes versés par les clients, passant de 11,8 à 20,8 MMAD.

Les dettes financières du Groupe Nexans S.A se profilent comme suit :

Dettes Financières en KMAD	2 007	Coût moyen	2 008	Coût moyen	2 009	Coût moyen
Crédit à moyen terme	0		47 220	5,60%	0	
Crédits de trésorerie	388 374		256 296		266 988	
Crédit d'escompte	5 169	4,50%	0	-	0	
Billets de trésorerie	150 000	3,90%	250 000	4,20%	250 000	4%
Avances bancaires offshore	120 356	5,40%	2 027	2,50%	7 817	2,50%
Crédits spots	0	-	0	-	0	
Découverts bancaires	112 849	4,50%	4 269	5,10%	9 171	5,27%
Total - Dettes Financières	388 374		303 516		266 988	

Les crédits de trésorerie représentent la majeure partie des dettes financières du Groupe, soit 100% pour 2007, 84% pour 2008 et 100% en 2009.

1.3. Ratios de liquidité :

Nous développons ci-après les ratios de liquidité de la société mère Nexans Maroc S.A. vu qu'elle draine à elle seule près de 93% de l'activité, en termes de produits d'exploitation du Groupe Nexans Maroc.

Source : Nexans Maroc (Montants en KMAD)	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires HT (social)	1 623 454	1 717 669	1 341 911
Stocks	333 710	236 427	208 061
<i>Stocks en jours de chiffre d'affaire (1)</i>	<i>74</i>	<i>50</i>	<i>56</i>
Créances clients	634 551	561 852	579 443
<i>Clients en jours de chiffre d'affaire (2)</i>	<i>141</i>	<i>118</i>	<i>155</i>
Dettes fournisseurs	254 964	221 894	245 012
Achats HT (social)	1 349 215	1 342 935	1 023 646
<i>Fournisseurs en jours d'achats (3)</i>	<i>68</i>	<i>59</i>	<i>86</i>

(1) : $(Stocks * 360) / CA HT$

(2) : $(Créances clients * 360) / CA HT$

(3) : $(Dettes fournisseurs * 360) / Achats HT$

- a)** La rotation des stocks de Nexans Maroc S.A. se stabilise à 2 mois de chiffre d'affaires entre 2007 et 2009, l'entreprise ayant réussi à limiter l'impact des fluctuations des matières premières sur ses stocks.
- b)** Les délais clients se situent à 5 mois de chiffre d'affaires en 2009, après avoir baissé d'un mois entre 2007 et 2008.
- c)** Les délais de règlement fournisseurs passent de 2 à 3 mois d'achats entre 2007 et 2009. Notons que les achats de cuivre et d'aluminium sont payés sous 30 jours.

2. Etude de l'équilibre financier

Tableau de financement (en KMAD)	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Financement permanent	625 086	657 046	668 833	5%	2%
- Actif immobilisé	199 821	247 355	260 859	24%	5%
= Fonds de roulement fonctionnel (A)	425 265	409 691	407 974	-4%	0%
Actif circulant	1 227 509	1 059 337	1 094 618	-14%	3%
- Passif circulant	420 458	366 244	426 797	-13%	17%
= Besoins de financement global (B)	807 051	693 093	667 821	-14%	-4%
Trésorerie nette (A - B)	(381 786)	(283 402)	(259 847)	26%	8%

Source : Nexans Maroc

2.1. Fonds de Roulement

En 2008, le fonds de roulement baisse à 410 MMAD, suite à la hausse prononcée de l'actif immobilisé (24%), lui-même impacté par les investissements réalisés courant 2008. Ceux-ci totalisent 92 MMAD et concernent 3 projets principaux :

- Construction de l'usine aéronautique sur le site industriel de Mohammedia. C'est un projet avancé à 73% à la fin de l'exercice 2008 ;
- Transfert de l'unité Transformateurs à Casablanca. Les travaux de la nouvelle usine ont été achevés en Octobre 2008 ;
- Première phase d'investissement dans un programme d'amélioration des équipements industriels de Nexans Maroc S.A dans le cadre de l'amélioration des coûts de ses produits. Le montant de cet investissement totalise 5 MMAD en 2008.

En 2009, le fonds de roulement se maintient quasiment au même niveau que l'exercice précédent, soit à 408 MMAD, face à la stabilité des ressources permanentes combinée la finalisation des 3 projets précités, qui ont apporté les résultats escomptés.

2.2 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement affiche une diminution continue sur la période [2007 ; 2009], de près de 17%. Cette évolution est justifiée par le recul de 11% de l'actif circulant suite au retrait des stocks et des créances clients.

Le passif circulant a, quant à lui, progressé de 2% sur la période 2007-2009, suite à une meilleure négociation des délais fournisseurs.

2.3. Trésorerie Nette

Entre 2007 et 2009, la trésorerie nette s'améliore significativement, le déficit de trésorerie s'étant réduit de 32% pour s'établir à 260 MMAD à fin 2009. Cela résulte principalement de la maîtrise des besoins de financement de Nexans Maroc S.A, dans un contexte caractérisé par le ralentissement de l'activité du fait de la crise et par le financement des achats de matières premières.

Au 31 décembre 2009, les autorisations bancaires de Nexans Maroc se profilent comme suit :

En MMAD	SGMB	CDM	BMCE	BMCI	AWB	Total
Facilités de caisse	40 000	55 000	50 000	20 000	65 000	230 000
Avals, Credocs et cautions	120 000	134 000	104 000	60 000	135 000	553 000
CMT, Factoring	-	-	-	-	-	-
Total lignes autorisées	160 000	189 000	154 000	80 000	200 000	783 000
% total lignes autorisées	20 %	24 %	20 %	10 %	26 %	100 %

Source : Nexans Maroc

Les lignes de crédits accordées à Nexans Maroc par les diverses banques s'élèvent à 783 MMAD. Elles comprennent 533 MMAD de crédits documentaires et cautions et 230 MMAD sous forme de facilités de caisse.

III. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

Tableau des Flux de Trésorerie (en KMAD)	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
+ Résultat net des sociétés intégrées	55 304	63 406	49 384	15%	-22%
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>					
+ Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	30 866	32 408	38 170	5%	18%
+ Variation des impôts différés	(224)	(12 994)	3 778	-100%	+100%
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	161	-	(840)	-100%	
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ	-	-	-		
Capacité d'autofinancement	85 785	82 820	92 171	-3%	11%
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-		
- Variation du BFR lié à l'activité	(49 149)	(184 375)	(83 182)	-100%	-55%
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	134 934	267 195	175 353	98%	34%
- Acquisitions d'immobilisations	55 295	78 278	52 192	42%	-33%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	316	256	-	-19%	-100%
+/- Variation de périmètre	-	-	-		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(54 979)	(78 022)	(52 192)	-42%	33%
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	16 007	17 948	21 313	12%	19%
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	703	503	+100%	-28%
+ Augmentation de capital en numéraire	-	-	-		
+ Emissions d'emprunts	-	50 000	-	+100%	-100%
- Remboursement d'emprunts	-	2 780	47 220	+100%	+100%
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(16 007)	28 569	(69 036)	+100%	-100%
Variation de trésorerie	63 948	217 742	54 125	+100%	-75%
Trésorerie d'ouverture	(445 734)	(381 786)	(164 044)	14%	57%
Trésorerie de clôture	(381 786)	(164 044)	(109 919)	57%	33%
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-	-		
Différence	63 948	217 742	54 125	+100%	-75%

Source : Nexans Maroc

Les flux de trésorerie du Groupe Nexans Maroc sont principalement générés par l'activité.

A fin décembre 2008, l'activité du Groupe Nexans Maroc génère un excédent de trésorerie de 267,2 MMAD, en progression de 98% par rapport à l'exercice précédent. Cet excédent de trésorerie est imputable à :

- La capacité d'autofinancement du Groupe Nexans Maroc qui demeure significative, quoiqu'en légère diminution (cf. paragraphe I.10. Autofinancement) ;
- ainsi qu'à la baisse du besoin en fonds de roulement de l'exercice (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement, chiffrés à -78 MMAD, concernent la construction de l'usine aéronautique à Mohammedia, le transfert de l'unité de Transformateurs à Casablanca et le programme d'amélioration des équipements industriels.

Les dividendes versés en 2008 correspondent à 18 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 703 KMAD versés au profit des minoritaires.

Nexans Maroc a contracté un CMT de 50 MMAD pour financer son développement, dont 2,8 MMAD a été remboursé sur le même exercice.

L'ensemble de ces flux réduit le déficit de trésorerie du Groupe Nexans Maroc, qui passe de 381,8 MMAD en 2007 à 164 MMAD en 2008.

En 2009, les flux d'exploitation du Groupe Nexans Maroc totalisent 175,3 MMAD, en retrait de 35% comparativement à l'exercice précédent. Malgré le renforcement de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées du fait de la variation positive des impôts différés, les flux d'exploitation se trouvent impactés par une baisse moins prononcée du besoin en fonds de roulement en 2009 (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement totalisent -52 MMAD et portent sur les 3 projets précités à savoir : la construction de l'usine aéronautique à Mohammedia, le transfert de l'unité de Transformateurs à Casablanca et le programme d'amélioration des équipements industriels.

Les dividendes versés en 2009 correspondent à 21 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 503 KMAD versés aux minoritaires.

En 2009, Nexans Maroc a remboursé, par anticipation, l'encours du CMT de 50 MMAD contracté en 2008.

L'ensemble de ces flux réduit le déficit de trésorerie du Groupe Nexans Maroc, qui passe de 164 à 110 MMAD entre 2008 et 2009.

PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC

Nexans a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant et en développant les investissements sur les segments de marché en développement comme le secteur aéronautique et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. Comme Areva T&D, Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement. Nexans concentrera ses forces sur ces marchés, y favorisera les investissements et renforcera sa capacité d'innovation.

Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles bâtiment, les câbles de transport et d'énergie. Des investissements conséquents sont prévus dans le plan triennal 2010-2013.

- Renforcer l'attrait de Nexans auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

Pour supporter chacun de ces trois axes stratégiques, Nexans Maroc a priorisé un certain nombre de chantiers comme suit :

- Poursuivre la modernisation de son appareil industriel et amélioration de ses coûts. Après avoir investi 52 MMAD en 2009, le plan d'investissement 2010-2013 prévoit de poursuivre les efforts d'investissement surtout sur le secteur câbles pour les porter à environ 180 MMAD ;
- Continuer le programme d'animation du marché intérieur notamment en ce qui concerne les câbles bâtiment et énergie ;
- Poursuivre le développement export en renforçant sa présence en Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale, avec pour objectif d'asseoir sa présence industrielle et commerciale au Sénégal et dans l'UEMOA.

II. PERSPECTIVES

Les prévisions de croissance du chiffre d'affaires de Nexans Maroc en 2010 versus 2009 sont de +12% bien que la Société ait cédé son activité Batteries. Cette variation s'explique par :

- Une légère reprise du secteur Automobile : Après avoir vu son chiffre d'affaire chuter de 70% en 2009, l'activité Automobile devrait croître de 50% en 2010 comparativement à 2009, sans toutefois retrouver les niveaux historiques de 2008 ;

- La reprise de l'activité à l'export, notamment dans les pays de l'Afrique Subsaharienne et en Algérie.

Le taux de marge nette de Nexans Maroc devrait progresser d'un point en 2010 (prévisions) à 4%, comparé au réalisé en 2009 qui s'établissait autour de 3%.

La croissance de l'activité de Nexans Maroc par marché est détaillée ci-après :

1. Marché du bâtiment

Le volume d'activité sur le marché local devrait afficher une croissance d'environ 8% liée à la politique d'encouragement de l'Etat pour la construction de logements sociaux et à la reprise progressive des projets à caractère touristique.

L'export devrait également progresser d'environ 10%. Rappelons qu'en 2009, cette activité a connu une baisse de 40%.

2. Marché de l'infrastructure

Energie

Sur le marché local, les projets d'infrastructures tardent à se concrétiser et n'auront de ce fait que peu d'impact sur l'exercice 2010, d'où un recul de 15% prévu comparativement à 2009. Quant à l'export, cette activité devrait connaître une croissance de l'ordre de 30%, ce qui permettra de compenser partiellement la baisse sur le marché local.

Equipements électriques

L'acquisition par Alstom et Schneider de Areva intervenue au premier trimestre 2010 n'aura pas d'impact sur Nexans. Toutefois, ce marché reste atone, d'où une nécessité pour Nexans de développer le concept des cabines.

Transformateurs

Comme pour l'énergie, les projets d'infrastructures tardent à se concrétiser au niveau local et n'auraient de ce fait que peu d'impact sur l'exercice 2010, entraînant un léger recul de la croissance prévue (plan initial +10% et révisé à +5%), ce qui entraînerait une progression par rapport au réalisé 2009.

A l'export, une nette reprise de l'activité est attendue en Afrique Subsaharienne après le recul constaté en 2009. Nexans table sur une croissance de l'ordre 25% du chiffre d'affaires, grâce aux nouveaux marchés contractés au Nigeria.

Télécom

Les besoins de Maroc Telecom sont restés stables en 2009, comparativement à 2008. Il en sera de même en 2010 où la rentabilité de cette activité devrait se maintenir à un niveau similaire.

3. Marché de l'industrie : les câbles automobiles

Câbles automobiles

Après une chute de près de 70% du chiffre d'affaires de cette activité, 2010 devrait connaître une croissance de +50% par rapport à l'exercice précédent, sans toutefois retrouver les niveaux historiques de 2008.

Câbles aéronautiques

Comme prévu, la production a démarré en juillet 2009 (phase de constitution des stocks) et les premières facturations ont débuté en octobre 2009.

La crise est toujours perceptible, les volumes de production devraient être inférieurs de 10% des prévisions du business plan annoncé en 2007.

Il s'agit d'un décalage dans le temps car les besoins en avions de part le monde restent évidentes.

4. Batteries :

Cette activité a été cédée en Mars 2010.

III. COMPTES CONSOLIDES PREVISIONNELS

1. Compte de résultat consolidé prévisionnel

Source : Nexans Maroc

Comptes de Produits et Charges (en KMAD)	2009R		2010P		Var. 10/09
	en KMAD	en % CA	en KMAD	en % CA	
Produits d'exploitation	1 486 146	102%	1 646 000	100%	11%
Chiffre d'affaires	1 463 335	100%	1 640 000	100%	12%
Autres produits d'exploitation	22 812	2%	6 000	0%	-74%
Charges d'exploitation	1 408 524	96%	1 556 000	95%	10%
Achats consommés	1 109 706	76%	1 243 000	76%	12%
Charges de personnel	125 843	9%	130 000	8%	3%
Autres charges d'exploitation	115 955	8%	120 000	7%	3%
Impôts et taxes	2 689	0%	3 000	0%	12%
Dotations d'exploitation	54 331	4%	60 000	4%	10%
Résultat d'exploitation	77 622	5%	90 000	5%	16%
Résultat financier	(16 537)	-1%	(18 000)	-1%	-9%
Résultat courant des entreprises intégrées	61 085	4%	72 000	4%	18%
Résultat non courant	8 905	1%	25 000	2%	100%
Impôt sur les bénéfices	20 606	1%	22 000	1%	7%
Résultat net des entreprises intégrées	49 384	3%	75 000	5%	52%
Q/P résultats mis en équivalence	-	0%	-	0%	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.	-	0%	-	0%	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	49 384	3%	75 000	5%	52%
Intérêts minoritaires	1 389	0%	2 000	0%	44%
Résultat net (part du Groupe)	47 995	3%	73 000	4%	52%

L'estimation des postes du compte de résultat repose sur les hypothèses suivantes :

- Comme indiqué dans le paragraphe « perspectives », l'activité progresserait de 12% en métal courant avec une stabilité des volumes (reprise du marché export et du secteur automobile).
- Les consommations de matières premières évolueraient proportionnellement au chiffre d'affaires (+12%), dans un contexte marqué par la hausse des prix des matières premières.
- Le résultat d'exploitation est fixé à 5% du chiffre d'affaires en 2010, soit une évolution de +16% par rapport au réalisé 2009.
- Le résultat net consolidé représenterait 4% du chiffre d'affaires en 2010, contre 3% en 2009.

2. Bilan consolidé prévisionnel

Source : Nexans Maroc

ACTIF	2009R	en % total bilan	2010P	en % total bilan	Var. 10/09
	en KMAD		en KMAD		
Actif immobilisé	260 859	19%	283 600	22%	9%
Ecart d'acquisition	-	0%		0%	
Immobilisations incorporelles	2 146	0%	1 600	0%	-25%
Immobilisations corporelles	243 345	18%	260 000	20%	7%
Immobilisations financières	15 368	1%	22 000	2%	43%
Titres mis en équivalence	-	0%		0%	
Actif circulant	1 094 618	80%	1 010 000	77%	-8%
Stocks et encours	239 654	18%	220 000	17%	-8%
CA	52		48		
Clients et comptes rattachés	648 061	48%	620 000	48%	-4%
CA	136		135		
Autres créances et comptes de régularisation	151 413	11%	150 000	12%	-1%
Valeurs mobilières de placement	55 490	4%	20 000	2%	-64%
Disponibilités	7 141	1%	10 000	1%	40%
Total Actif	1 362 618	100%	1 303 600	100%	-4%

PASSIF	2009R	en % total bilan	2010P	en % total bilan	Var. 10/09
	en KMAD		en KMAD		
Capitaux propres (part du Groupe)	656 674	48%	706 352	54%	8%
Capital	224 352	16%	224 352	17%	0%
Primes	-	0%		0%	
Réserves et report à nouveau	384 326	28%	401 000	31%	4%
Résultat net consolidé de l'exercice	47 996	4%	72 000	6%	50%
Autres	-	0%		0%	
Intérêts minoritaires	8 759	1%	9 800	1%	12%
Provisions durables pour risques et charges	3 400	0%	0	0%	-100%
Dettes	693 785	51%	587 448	45%	-15%
Emprunts et dettes financières	266 988	20%	160 000	12%	-40%
Fournisseurs et comptes rattachés	279 867	21%	300 000	23%	7%
en jours des achats	67	0%	85	0%	26%
Autres dettes et comptes de régularisation	146 930	9%	127 448	10%	7%
Total Passif	1 362 618	100%	1 303 600	100%	-4%

Les différents ratios sont plus ou moins maintenus entre 2009 et 2010 :

- Les immobilisations augmenteraient de 9% en 2010, suite aux investissements déployés par Nexans Maroc afin de moderniser son matériel et réduire ses coûts de production.
- Les stocks resteraient plus ou moins stables à moins de deux mois de CA.
- Le ratio des créances clients serait maintenu à 5 mois en 2010.
- Les délais fournisseurs évolueront de 67 jours en 2009 à 85 jours en 2010 suite aux actions de renégociation de délais de paiements lancées par le département Achats.

- Les autres créances de l'actif circulant s'élèveraient à environ 150 MMAD, liées, en grande partie, au crédit de TVA relatif aux projets exonérés de TVA aux termes de la charte d'investissement de 2002.
- Le capital social ne connaîtrait pas de variation en 2009 ni en 2010. Le résultat de l'exercice 2009 déduction faite des dividendes distribués serait affecté aux réserves, ce qui explique leur augmentation en 2010.
- Les emprunts et dettes financières correspondent à des crédits de trésorerie, principalement les billets de trésorerie. L'émission des billets de trésorerie passe d'un encours de 250 MMAD en 2009 à 150 MMAD en 2010, face à un besoin de financement prévisionnel moins prononcé. L'encours global de l'endettement financier diminuerait légèrement en 2010.

3. Tableau des flux de trésorerie consolidé prévisionnel

Tableau des Flux de Trésorerie (en KMAD)	2009R	2010P	Var. 10/09
+ Résultat net des sociétés intégrées	49 384	72 000	46%
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>			
+ Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	38 170	40 000	5%
+ Variation des impôts différés	3 778	-	-100%
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	(840)	-	-100%
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ	-	-	
Capacité d'autofinancement	92 171	112 000	22%
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	
- Variation du BFR lié à l'activité	(83 182)	(54 000)	-35%
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	175 353	166 000	-5%
- Acquisitions d'immobilisations	52 192	70 000	34%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	-	15 500	+100%
+/- Variation de périmètre	-	-	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(52 192)	(54 500)	-42%
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	21 313	25 000	17%
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	503	1 000	99%
+ Augmentation de capital en numéraire	-	-	
+ Emissions d'emprunts	-	-	
- Remboursement d'emprunts	47 220	-	-100%
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(69 036)	(26 000)	+100%
Variation de trésorerie	54 125	85 500	+100%
Trésorerie d'ouverture	(164 044)	(109 919)	-33%
Trésorerie de clôture	(109 919)	(24 419)	-78%
Incidences des variations des monnaies étrangères	-	-	
Différence	54 125	85 500	58%

Source : Nexans Maroc

La trésorerie connaîtra une amélioration en 2010.

Les flux liés à l'activité généreraient un excédent de trésorerie s'établissant à 166 MMAD, résultant de :

- L'amélioration de la capacité d'autofinancement 2010 du groupe Nexans Maroc ;
- Une réduction du besoin en fonds de roulement de l'exercice, essentiellement due à :
 - Une légère baisse des stocks : effet favorable en valeur sur le besoin en fonds de roulement ;
 - L'augmentation des dettes fournisseurs suite aux actions de renégociation des conditions de règlement : effet favorable en valeur sur le besoin en fonds de roulement.

Les flux liés aux opérations d'investissement totaliseraient 54,5 MMAD en 2010 et concerneraient le programme de modernisation de l'appareil industriel et d'optimisation des coûts de Nexans Maroc.

Les dividendes versés en 2010, essentiellement versés à Nexans participations, correspondent aux dividendes relatifs au résultat de l'exercice 2009, tel que décidé lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2010.

La variation globale de la trésorerie en 2010 s'établirait ainsi à +85,5 MMAD, portant l'encours global de trésorerie nette à -24,4 MMAD, comparé à -109,9 MMAD à fin 2009.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

Les risques les plus importants identifiés et spécifiques à l'activité du Groupe Nexans Maroc sont ceux décrits dans les paragraphes suivants.

I. RISQUES LIES AUX RESPONSABILITES CONTRACTUELLES

L'activité de Nexans Maroc l'expose à des actions en responsabilité du fait des produits ou à des allégations selon lesquelles ses produits sont responsables de dommages causés à des tiers ou à des biens.

La mise en oeuvre éventuelle de ces clauses, du fait de l'importance des pénalités encourues ou des demandes de dommages intérêts ou encore en raison de l'effet des retards sur la structure financière des projets, serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats de Nexans Maroc.

Pour limiter ces risques, Nexans Maroc, à l'instar des pratiques du Groupe dans le monde, a mis en place un processus de contrôle strict sur la qualité de ses produits.

De plus, dès 1996, Nexans Maroc a été certifié ISO 9000 version 94, puis ISO 9001 version 2000 concernant les activités du câble sur le site de Mohammedia en 2002 et les équipements électriques du site de Casablanca en 2003.

Chacune des 2 unités suit mensuellement un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès en matière de qualité et de satisfaction client. Des enquêtes de satisfaction client sont parallèlement généralisées.

Par ailleurs, les contrats importants sont soumis à une méthodologie d'évaluation systématique des risques. Une attention particulière est portée à la sensibilisation des commerciaux aux risques dans les contrats de vente et à la négociation des conditions contractuelles des marchés avec l'implication de la direction juridique de Nexans Maroc.

II. RISQUES LIES A LA DEPENDANCE CLIENTS

En termes de risques clients, Nexans se caractérise par une diversité de ses métiers (énergie, télécommunication, câbles automobiles, câbles aéronautiques, transformateurs...) et de ses clients finaux (distributeurs, installateurs, fabricants d'équipement, opérateurs industriels, opérateurs publics). De ce fait, elle réduit son exposition au risque de dépendance à l'un ou l'autre de ses clients.

III. RISQUES DE CREDIT CLIENTS

Le risque de crédit clients de Nexans Maroc bénéficie d'un facteur de protection globale par la diversification de ses métiers et de ses clients.

Au plan des pratiques internes pour réduire le risque de crédit client, Nexans Maroc met en oeuvre pour certains marchés à l'exportation des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques...).

Au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc S.A. et sa filiale SIRMEL ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE.

Source : Nexans Maroc (en MMAD)	2007	2008	2009
Créances commerciales brutes	795,9	678	701
Provisions	-24,3	-24,8	-20,9
Valeur nette	771,6	653,2	680,1
Créances douteuses	31,1	28,9	24,8
<i>Créances douteuses / Créances commerciales brutes</i>	<i>4%</i>	<i>4%</i>	<i>4%</i>
<i>Taux de couverture</i>	<i>78%</i>	<i>86%</i>	<i>84%</i>

L'évolution des provisions traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau plus ou moins stable.

Méthodologie adoptée par Nexans Maroc pour la dotation aux provisions :

- Clients douteux : provision à 100% avec constitution de dossier auprès de l'avocat après mise en demeure.
- Clients présentant un caractère de risque (impayés, retards...) : la provision est constituée selon le risque.

IV. RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES ET À L'APPROVISIONNEMENT

Les métaux (cuivre, aluminium) et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc. Les fluctuations du cours et la disponibilité des produits ont donc un impact direct sur ses activités.

À ce jour, le Groupe Nexans négocie et s'approvisionne en matières premières pour toutes ses filiales au niveau mondial. Il a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. Dans le domaine du cuivre, une pénurie mondiale ou des interruptions d'approvisionnement seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable, même si pour réduire ce risque, le Groupe Nexans a, dans la mesure du possible, élargi ses sources d'approvisionnement. La situation est, sous certains aspects, comparable pour les produits dérivés du pétrole (PE, PVC, plastifiants...).

La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, auxquels la Direction des Achats accorde une attention particulière par la recherche permanente de nouveaux fournisseurs.

Par ailleurs, Nexans Maroc répercute dans la mesure du possible les augmentations des coûts des matières premières sur les prix de vente de ses produits.

V. RISQUES LIÉS À LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS

Dans la mesure où un certain nombre de produits (câbles, fils ou accessoires) obéissent aux spécifications de l'industrie et peuvent être interchangeables avec les produits de ses principaux concurrents, Nexans Maroc connaît une forte pression concurrentielle, notamment avec l'arrivée en 2004 de MEDICABLE.

Les principaux facteurs de compétitivité dans l'industrie du câble sont : la qualité des relations avec les clients, la disponibilité des produits, la couverture géographique et l'étendue de la gamme des produits offerts, les caractéristiques spécifiques des produits ainsi que la capacité à générer des réductions de coûts régulières.

Sur le segment « Transformateurs », la pression concurrentielle devrait se renforcer en 2010, avec l'entrée de deux nouveaux opérateurs, spécialisés dans la production de transformateurs de distribution.

Dans ce contexte, Nexans Maroc doit sans cesse investir et améliorer sa performance afin d'être en mesure de préserver les avantages concurrentiels qu'il peut détenir sur certains segments d'activité. Par ailleurs, Nexans Maroc bénéficie des avantages du Groupe notamment en matière de recherche et développement afin de se différencier favorablement de ses concurrents. Le Groupe Nexans possède 10 centres de compétence ciblés (métallurgie, plastique...) qui travaillent en étroite collaboration avec les usines de fabrication du Groupe à travers le monde.

VI. RISQUES DE MARCHÉ LIÉS À LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES MÉTAUX

1. Risque de Change

Nexans assure la couverture du risque de change lié à ses flux commerciaux à l'import/export.

Afin de contrecarrer l'effet des fluctuations de cours, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et fait recours aux produits de couverture à terme.

2. Risques sur les cours des métaux

Bien que les prix du cuivre et de l'aluminium soient particulièrement volatiles, Nexans Maroc considère que sa marge brute d'exploitation est peu exposée à ces prix sous le double effet d'une répercussion de l'augmentation du prix des métaux non-ferreux aux clients et de la mise en place par le Groupe d'une couverture à terme sur les marchés réglementés des métaux (LME, COMEX et SHFE).

Les marges de Nexans Maroc demeurent néanmoins exposées aux variations du cours du cuivre pour certaines lignes de produits telles que les câbles en cuivre de l'activité système de câblage et les produits du secteur Bâtiment. Pour ces marchés, il y a en général une répercussion de ces augmentations sur le prix de vente, mais avec un décalage dans le temps qui induit une certaine pression sur les marges. La concurrence vive sur ces marchés peut aussi influencer sur les délais de répercussion. Il est à noter également que, de même que le risque de change, le risque de fluctuation du cours du cuivre et autres métaux n'est pas systématiquement couvert au niveau des offres.

En revanche, les variations du prix du cuivre, de l'aluminium et du plomb ont un impact significatif sur le besoin en financement, une augmentation significative du prix du cuivre entraînant une augmentation du besoin en fonds de roulement.

Les prix ont connu des variations substantielles au cours des cinq dernières années. En 2008, le prix du cuivre est passé de près de 6 700 USD à 2 810 USD entre janvier et décembre, soit une variation de -58%. Il est à noter, par ailleurs, que le cours du cuivre a repris sa tendance haussière en 2009 et 2010, puisqu'il a atteint près de 6510 \$/tonne à fin juin 2010.

VII. RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

A l'instar de toutes les sociétés industrielles, Nexans Maroc est soumis à des législations et des réglementations de plus en plus contraignantes en matière d'environnement concernant notamment les émissions atmosphériques, l'évacuation des eaux usées, l'émission, l'utilisation et la manipulation de matières ou de

déchets toxiques, les méthodes d'élimination des déchets... Ces normes exposent Nexans Maroc à un risque de mise en jeu de sa responsabilité. Toutefois, la société considère ce risque très limité et n'a constitué à cet effet aucune provision pour risque et charges.

A noter que Nexans Maroc procède au recyclage de tous ses déchets.

En outre le Groupe NEXANS a signé le Pacte mondial des nations-Unies en Décembre 2008. A ce titre, le Groupe s'engage au respect des Droits de l'Homme, du Droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

VIII. COUVERTURE DES RISQUES

En complément des assurances locales obligatoires et des assurances des personnes, NEXANS Maroc a bénéficié d'un programme d'assurance Groupe mis en place depuis 2003.

Les couvertures globales de ce programme ont peu évolué au cours de l'exercice 2009 par rapport à l'exercice précédent et ont fait l'objet au 1^{er} janvier 2009 d'un renouvellement des garanties à un niveau équivalent.

Les programmes d'assurance Groupe sont principalement les suivants :

- Dommages-pertes d'exploitation ;
- Responsabilité civile exploitation et après livraison ;
- Transport ;
- Crédit court terme garantissant les encours de certains clients tant domestiques qu'à l'export ;
- Responsabilité civile mandataires sociaux.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Provisions pour risques industriels :

Nexans Maroc avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux estimée à 100 MMAD, dans les années antérieures à 2000. Cette provision était non déductible.

Cette provision a été utilisée jusqu'en 2004 où elle a atteint 26,4 MMAD. Elle a été totalement reprise en 2009.

Cession de l'activité Batteries de démarrage et industrielles :

Au 1^{er} octobre 2009, NEXANS Maroc annonce la signature d'un protocole d'accord portant sur la cession à la société ALMA BAT de ses activités batteries de démarrage et batteries industrielles, qui représentent 8% de son chiffre d'affaires.

Au terme de cette opération, NEXANS Maroc devient actionnaire à hauteur de 20% de la société ALMA BAT. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de recentrage de NEXANS Maroc sur ses activités Câbles, Transformateurs et Equipements Electriques.

L'opération de cession a été finalisée en mars 2010.

En dehors des points cités ci-haut, Nexans Maroc S.A. ne connaît pas d'autres faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter de manière substantielle sa situation financière.

PARTIE VIII : DONNEES COMPTABLES

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC

1. Règles et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

En 2009, le périmètre de consolidation se compose, en plus de Nexans Maroc - société consolidante, des trois filiales suivantes :

- Sirmel : société anonyme au capital de 15 000 000 MAD divisé en 150 000 actions de 100 MAD – sise au 317, Bd Oqba Ben Nafii - Casablanca ;

Taux de détention : 83,23%.

- T.E.M : société anonyme au capital de 2 400 000 MAD divisé en 24 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl Loghlam – Sidi Moumen – Casablanca.

Taux de détention : 100%.

- COPREMA : société à responsabilité limitée au capital de 100 000 MAD divisé en 10 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca

Taux de détention : 99,4%.

Exclusions du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que certaines sont en cours de liquidation (CGMB, MANELERG et CGMS), soit parce que leurs données comptables (bilan et chiffres d'affaires) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc (IMOUKA) :

- IMOUKA
- MANELERG
- CGMB
- CGMS
- LCS

Méthodes et modalités de consolidation

Les trois filiales Sirmel, T.E.M et COPREMA sont sous contrôle exclusif de Nexans Maroc et, de ce fait, ont fait l'objet d'une consolidation directe et par application de la méthode d'intégration globale.

Règles de consolidation

1 – Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés **Sirmel, T.E.M, COPREMA** et **Nexans Maroc** sont établis conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine n° 9/88.

Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le **Conseil National de la Comptabilité (CNC)** dans son Avis n° 5 émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec les règles et les choix retenus dans le cadre de la consolidation du Groupe **Nexans France**.

2- Principaux retraitements :

1 - Traitement des écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition dégagés, à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M, ont été de sens négatifs (badwill) et ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart négatif a été également enregistré en 2006 et fait l'objet du même traitement, suite à l'acquisition par Nexans Maroc de nouveaux titres Sirmel.

En 2008, l'écart d'acquisition négatif de Sirmel et de T.EM est entièrement amorti.

2 – Retraitement des immobilisations en non-valeurs :

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste Dotations aux amortissements du C.P.C.

3 – Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :

Au bilan consolidé, les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en Résultat, après constatation des impôts différés y afférents.

4 – Provisions réglementées :

Les provisions réglementées à caractère fiscal, reclassées à la clôture précédente en réserves de consolidation, après constatation d'impôts différés sur celles qui sont temporairement exonérées de l'impôt sur les sociétés, ont subi le même traitement au niveau du résultat de 2009, par annulation des dotations et des reprises avec ajustement des impôts différés.

5 – Impôts différés :

Les impôts différés constatés au passif sont relatifs aux différences temporaires induites par les règles fiscales et par les retraitements de consolidation.

Les impôts différés constatés sur le déficit fiscal reportable de Sirmel et sur le montant de la marge brute bénéficiaire éliminée sur les stocks ont été actualisés à la clôture de l'exercice 2007.

Les impôts différés actif et passif à fin 2007 ont été ajustés au taux de 30 % au lieu du précédent taux de 35 %.

Des impôts différés actif, sur les différences temporaires entre résultat comptable et résultat fiscal, sont constatés, à partir de 2008, suite à l'importance des provisions non déductibles.

2. Principales méthodes d'évaluation spécifique des comptes sociaux

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

AU 31-12-2009

I- ACTIF IMMOBILISE :	
A- EVALUATION A L'ENTREE :	
1- Immobilisations en non-valeurs :	Frais réels justifiés.
2- Immobilisations incorporelles :	Coûts d'acquisition ou de production.
3- Immobilisations corporelles :	Coûts d'acquisition ou de production.
4- Immobilisations financières :	
* Prêts et créances immobilisées :	Montant nominal.
* Titres de participation :	Prix d'achat, à l'exclusion des frais d'acquisition.
B- CORRECTIONS DE VALEUR :	
1- Méthodes d'amortissement :	Linéaire
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	
* Titres de participation :	Estimation suivant la dernière situation comptable disponible de la société émettrice.
3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif :	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
II- ACTIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :	
A- EVALUATION A L'ENTREE :	
1- Stocks :	Coût d'acquisition et coût de production.
2- Créances :	Montant nominal.
3- Titres et valeurs de placement :	Prix d'achat.
B- CORRECTIONS DE VALEUR :	
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	
* Clients et autres débiteurs :	Créances impayées, objet d'un recours judiciaire ou dont l'irrecouvrabilité est fort probable.
2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif :	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
III- FINANCEMENT PERMANENT :	
1- Méthodes de réévaluation :	
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées :	
* Amortissements dérogatoires :	Différence entre l'annuité d'amortissement dégressif et l'annuité d'amortissement linéaire.
* Provisions pour plus-values exonérées temporairement :	Suivant les dispositions de la loi de finances transitoire de 1996.
* Provisions pour investissement :	Suivant les dispositions de l'article 7 Bis-I-C de la loi I.S. n°24-86.
3- Dettes de financement permanent :	Montant nominal des dettes à moyen et long terme.
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables p. risques & ch. :	
5- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif :	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
IV- PASSIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :	
1- Dettes du passif circulant :	Montant nominal.
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions p. risques & ch. :	
* Provisions pour pertes de change :	Ecarts de conversion pour diminution des créances ou augmentation des dettes.
3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif :	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
V- TRESORERIE :	
1- Trésorerie-Actif :	Montant nominal des disponibilités en caisse ou en banque.
2- Trésorerie-Passif :	Montant nominal des effets escomptés, des découverts et des crédits de trésorerie.
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	

II. ETATS DE SYNTHESE

1. Comptes consolidés

a- Etats financiers

Nexans Maroc :		BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2007, 31/12/2008 et 31/12/2009 En KMAD				
A C T I F		Clôture 31/12/2009 Net	Clôture 31/12/2008 Net	Clôture 31/12/2007 Net	Variation 12/ 2009 - 12/2008	Variation 12/2008 - 12/2007
I	* ACTIF IMMOBILISE	260 859	247 355	199 821	13 504	47 534
	* Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
	* Immobilisations incorporelles	2 146	2 730	3 265	584	535
	* Immobilisations corporelles	243 345	229 923	182 513	13 422	47 410
	* Immobilisations financières	15 368	14 702	14 043	666	659
	* Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 094 618	1 059 337	1 227 509	35 281	168 172
	* Stocks et en cours - nets	239 654	262 688	363 155	23 034	100 467
	* Clients et comptes rattachés - nets	648 061	631 071	709 101	16 990	78 030
	* Autres créances et comptes de régularisation	151 413	140 660	155 253	10 753	14 593
	* Valeurs mobilières de placement	55 490	24 918	-	30 572	24 918
III	* DISPONIBILITES	7 141	20 114	6 588	12 973	13 526
Total de l'actif		1 362 618	1 326 806	1 433 918	35 812	107 112

Nexans Maroc :
**BILAN CONSOLIDE AU
31/12/2007, 31/12/2008 et 31/12/2009
En KMAD**

P A S S I F		Clôture 31/12/2009 Net	Clôture 31/12/2008 Net	Clôture 31/12/2007 Net	Variation 12/ 2009 - 12/2008	Variation 12/2008 - 12/2007
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	656 674	629 991	585 313	26 683	44 678
	* Capital	224 352	224 352	224 352	-	-
	* Primes	-	-	-	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	384 326	343 012	307 107	41 314	35 905
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	47 996	62 627	53 854	- 14 631	8 773
	* Autres	-	-	-	-	-
II	* INTERETS MINORITAIRES	8 759	7 874	7 799	885	75
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	3 400	19 181	31 974	- 15 781	- 12 793
IV	* DETTES	693 785	669 760	808 832	24 025	- 139 072
	* Emprunts et dettes financières	266 988	303 516	388 374	- 36 528	- 84 858
	* Fournisseurs et comptes rattachés	279 867	247 469	283 819	32 398	- 36 350
	* Autres dettes et comptes de régularisation	146 930	118 775	136 639	28 155	- 17 864
Total du passif		1 362 618	1 326 806	1 433 918	35 812	- 107 112

Nexans Maroc : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) CONSOLIDE
(en KMAD)

N A T U R E	Clôture 2009	Clôture 2008	Clôture 2007	Variation	Variation
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	Déc./ 09 - Déc./ 08	Déc./ 08 - Déc./ 07
* Chiffre d'affaires	1 463 335	1 839 444	1 719 974	- 376 109	119 470
* Autres produits d'exploitation	22 811	- 57 630	40 065	80 441	- 97 695
* Achats consommés	1 109 705	1 427 639	1 413 833	- 317 934	13 806
* Charges de personnel	125 843	125 349	111 927	494	13 422
* Autres charges d'exploitation	115 955	103 132	98 921	12 823	4 211
* Impôts et taxes	2 689	2 589	3 832	100	- 1 243
* Dotations d'exploitation	54 331	55 880	39 423	- 1 549	16 457
* Résultat d'exploitation	77 623	67 225	92 103	10 398	- 24 878
* Charges et produits financiers	- 16 537	- 22 165	- 19 761	5 628	- 2 404
* Résultat courant des entreprises intégrées	61 086	45 060	72 342	16 026	- 27 282
* Charges et produits non-courants	8 905	22 005	113	- 13 100	22 118
* Total impôts sur les résultats (courants et différés)	20 606	3 659	16 925	16 947	- 13 266
* Résultat net des entreprises intégrées	49 385	63 406	55 304	- 14 021	8 102
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
* Résultat net de l'ensemble consolidé	49 385	63 406	55 304	- 14 021	8 102
* Intérêts minoritaires	1 389	779	1 450	610	- 671
* Résultat net (Part du groupe)	47 996	62 627	53 854	- 14 631	8 773
* Résultat net (part du Groupe) par action	21,39	27,91	24,00	- 6,52	4

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)
Consolidé
EN KMAD

				31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	216 963 406,62	206 090 305,85	186 591 792,65
	2	-	Achats revendus de marchandises	103 052 788,59	105 201 798,02	80 457 471,15
I	=		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	113 910 618,03	100 888 507,83	106 134 321,50
II	+		PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 252 395 277,46	1 568 682 573,17	1 564 947 149,73
	3		* Ventes de biens et services produits	1 246 371 210,07	1 633 353 550,43	1 533 382 049,47
	4		* Variation de stocks de produits	5 885 400,65	65 390 384,13	31 336 258,93
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	138 666,74	719 406,87	228 841,33
III	-		CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 121 529 464,83	1 424 912 037,85	1 431 761 789,17
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 006 651 768,71	1 322 437 124,77	1 333 375 408,47
	7		* Autres charges externes	114 877 696,12	102 474 913,08	98 386 380,70
IV	=		VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	244 776 430,66	244 659 043,15	239 319 682,06
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-	-
	9	-	Impôts et taxes	2 689 009,23	2 588 610,04	3 831 681,65
	10	-	Charges de personnel	125 842 936,81	125 349 141,34	111 927 509,12
V	=		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	116 244 484,62	116 721 291,77	123 560 491,29
	=		INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-	-
	11	+	Autres produits d'exploitation	489 292,00	437 592,00	534 429,64
	12	-	Autres charges d'exploitation	1 077 399,31	656 566,33	534 903,10
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	16 298 144,12	6 603 471,28	7 965 742,44
	14	-	Dotations d'exploitation	54 331 308,56	55 880 389,66	39 423 127,98
VI	=		RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	77 623 212,87	67 225 399,06	92 102 632,29
VII	+/-		RESULTAT FINANCIER	- 16 536 813,52	- 22 165 168,87	- 19 760 940,42
VIII	=		RESULTAT COURANT (+ ou -)	61 086 399,35	45 060 230,19	72 341 691,87
IX	+/-		RESULTAT NON COURANT	8 904 575,77	22 004 689,50	- 113 397,61
	15	-	Impôts sur les résultats	20 606 348,37	3 659 065,65	16 924 647,95
X	=		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -), y c. Int. des minor	49 384 626,75	63 405 854,04	55 303 646,31

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)
Consolidé
EN KMAD

	1		Résultat net de l'exercice :			
			* Bénéfice +	49 384 626,75	63 405 854,04	55 303 646,31
			* Perte -	-	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	38 169 937,78	32 408 460,51	30 865 799,11
	3	+	Dotations financières (1)	-	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	-	-	-
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	-	39 196,84
	6	-	Reprises financières (2)	-	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	28 604 072,45	27 716 072,14	-
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	-	77 300,00	316 312,48
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	840 200,03	800,59	155 283,18
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	59 790 692,11	68 021 743,00	85 969 219,28
	10	-	Distribution de bénéfices	21 816 560,00	18 652 584,00	16 006 536,00
II			AUTOFINANCEMENT (A.F.)	37 974 132,11	49 369 159,00	69 962 683,28

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers de MAD)

	Exercice 2009 31/12/2009		Exercice 2008 31/12/2008		Exercice 2007 31/12/2007	
Flux de trésorerie liés à l'activité :						
* Résultat net des sociétés intégrées	49 385		63 406		55 304	
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>						
- Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	38 170		32 408		30 866	
- Variation des impôts différés	3 778		- 12 994		- 224	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	- 840		-		161	
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
* Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	92 173		82 820		85 785	
* Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
* Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 83 182		- 184 375		- 49 149	
I * Flux net de trésorerie généré par l'activité		175 355		267 195		134 934
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :						
* Acquisition d'immobilisations	52 192		78 278		55 295	
* Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	-		256		316	
* Incidence des variations de périmètre	-		-		-	
II * Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 52 192		- 78 022		- 54 979
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :						
* Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	21 313		17 948		16 007	
* Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	503		703		-	
* Augmentations de capital en numéraire	-		-		-	
* Emissions d'emprunts	-		50 000		-	
* Remboursements d'emprunts	47 220		2 780		-	
III * Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 69 036		28 569		- 16 007
IV Variation de trésorerie		54 127		217 742		63 948
* Trésorerie d'ouverture	- 258 484		- 381 786		- 445 734	
* Trésorerie de clôture	- 204 357		- 258 484		- 381 786	
* Incidence des variations des monnaies étrangères	-		-		-	
* Différence		54 127		123 302		63 948

b- ETIC consolidé 2009
Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009
Tableau n° A 2 :
ETAT DES DEROGATIONS
AU 31 - 12 - 2009

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009
Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
En KMAD

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation :</u>	<u>N é a n t</u>	
II- <u>Changements affectant les règles de présentation</u>	<u>N é a n t</u>	

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009
Tableau n° B - 2 :
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES
Exercice du : 01- 01 - 2009 au : 31 - 12 - 2009

N A T U R E	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement	MONTANT BRUT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	Conso.	FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 301 081,75	397 500,00	-	-	-	-	-	-	6 698 581,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 751 081,75	397 500,00	-	-	-	-	-	-	6 148 581,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	800 224 860,39	49 399 082,42	138 666,74	7 500,00	-	-	52 700 322,63	-	797 069 786,92
* Terrains	4 206 934,08	-	-	7 500,00	-	-	-	-	4 214 434,08
* Constructions	141 011 027,77	5 427 628,79	-	26 930 501,36	-	-	3 510 961,74	-	169 858 196,18
* Installations techniques, matériel et outillage	543 698 317,16	39 527 607,96	-	33 929 929,02	-	-	45 235 757,13	-	571 920 097,01
* Matériel de transport	23 255 111,06	-	-	-	-	-	2 444 732,68	-	20 810 378,38
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 249 916,68	1 702 907,39	-	-	-	-	1 508 871,08	-	27 443 952,99
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	60 803 553,64	2 740 938,28	138 666,74	- 60 860 430,38	-	-	-	-	2 822 728,28
TOTAL GENERAL	806 525 942,14	49 796 582,42	138 666,74	7 500,00	-	-	52 700 322,63		803 768 368,67

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009
Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Exercice du : 01-01-2009 AU : 31-12-2009

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso. 4	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	105 721,40	-	-	105 721,40
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	105 721,40	-	-	105 721,40
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 571 051,96	981 402,77	-	-	4 552 454,73
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 571 051,96	981 402,77	-	-	4 552 454,73
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	570 302 193,36	35 282 813,60	51 860 122,60	-	553 724 884,36
* Terrains	1 746 382,54	-	-	-	1 746 382,54
* Constructions	103 661 206,77	5 673 433,01	3 232 964,91	-	106 101 674,87
* Installations techniques, matériel et outillage	420 311 840,22	27 369 964,53	44 686 767,80	-	402 995 036,95
* Matériel de transport	21 837 071,68	644 733,84	2 435 282,91	-	20 046 522,61
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 745 692,15	1 594 682,22	1 505 106,98	-	22 835 267,39
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	573 873 245,32	36 369 937,77	51 860 122,60	-	558 277 339,09

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2009

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 8
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				-
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				-
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				-
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				949 358,20
Total Titres détenus par Nexans Maroc				10 658 910,42	9 188 910,42				949 358,20
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				-
* SIRMEL SENEGAL S.A.	Distribution	130 000 000 F.CFA	50,90%	1 129 188,57	1 129 188,57				-
Total Titres détenus par Sirmel				1 198 788,57	1 198 788,57				-
T O T A L G E N E R A L				11 857 698,99	10 387 698,99				949 358,20

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009
Tableau n° B - 5 :
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	11 044 104,26	-	-	-	-	-	11 044 104,26	-
+ Retraitement en conso.	- 11 044 104,26	-	-	-	-	-	- 11 044 104,26	-
3. Provisions durables pour risques et charges	19 181 042,31	1 800 000,00	-	-	-	-	17 581 042,31	3 400 000,00
SOUS TOTAL (A)	20 651 042,31	1 800 000,00	-	-	-	-	17 581 042,31	4 870 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	74 308 691,26	10 216 334,90	-	-	13 436 220,29	-	-	71 088 805,87
5. Autres provisions pour risques et charges	2 885 173,06	6 050 758,75	913 555,58	-	-	1 531 693,69	695 879,37	7 621 914,33
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	77 193 864,32	16 267 093,65	913 555,58	-	13 436 220,29	1 531 693,69	695 879,37	78 710 720,20
T O T A L (A + B)	97 844 906,63	18 067 093,65	913 555,58	-	13 436 220,29	1 531 693,69	18 276 921,68	83 580 720,20

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009
Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 980 169,86	3 764 401,97	1 215 767,89	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 399 271,19	2 871 639,42	527 631,77	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	1 580 898,67	892 762,55	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	857 872 736,61	-	660 806 598,01	197 066 138,60	125 476 061,38	199 344 304,58	-	139 138 611,74
* Fournisseurs déb., av. & acompt.	6 491 779,76	-	6 471 439,76	20 340,00	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	700 725 540,21	-	511 479 294,99	189 246 245,22	120 005 167,77	88 237 355,42	-	135 595 216,62
* Personnel :	1 585 127,31	-	1 564 913,10	20 214,21	-	-	-	-
* Etat :	123 024 911,92	-	121 979 494,29	1 045 417,63	-	99 890 068,53	-	3 543 395,12
* Etat : Impôts différés	10 329 033,63	-	10 329 033,63	-	-	10 329 033,63	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	14 668 990,02	-	7 935 068,48	6 733 921,54	5 470 893,61	887 847,00	-	-
* Comptes de régularisation-Actif	1 047 353,76	-	1 047 353,76	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	418 239 891,17	-	416 072 822,51	2 167 068,66	107 687 967,16	131 409 135,38	-	69 422 305,51
* Fournisseurs & comptes rattachés	279 867 177,36	-	279 667 156,71	200 020,85	107 687 967,16	36 700 294,94	-	65 715 253,05
* Clients créd., av. & acomptes :	21 213 627,17	-	21 213 627,17	-	-	-	-	-
* Personnel :	6 319 564,91	-	6 300 095,23	19 469,68	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	9 161 934,92	-	9 161 934,92	-	-	1 337 835,55	-	-
* Etat :	93 222 458,47	-	91 452 951,92	1 769 506,55	-	93 222 458,47	-	3 707 052,46
* Etat : Impôts différés	148 546,42	-	148 546,42	-	-	148 546,42	-	-
* Comptes d'associés :	671 949,53	-	515 574,63	156 374,90	-	-	-	-
* Autres créanciers :	2 359 609,28	-	2 337 912,40	21 696,88	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif	5 275 023,11	-	5 275 023,11	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 8 :

TABEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES (en kMAD)

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	3 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAI
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	292 123	305 060
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	5 713	7 189
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	33 690	39 962
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	18 779	21 097
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	233 941	236 812
 * Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	 -	 -
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	292 123	305 060
 (1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	 -	 -

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	57 420	55 920
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	57 420	55 920

Nexans Maroc :
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(Part du Groupe)**
En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Total	Totaux Capitaux Propres
						Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Autres		
* Situation à la clôture N - 6	31/12/2003											
• Mouvements												
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	-	478 848
• Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	-	513 008
• Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	-	547 161
• Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	-	585 313
• Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	-	629 991
• Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	-	656 674

c- ETIC consolidé 2008

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2008

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation :</u> * Constatation des impôts différés actifs de 30 % sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, enregistrées au niveau des comptes sociaux individuels.	Importance accrue à fin 2008, du montant global des provisions non déductibles pour risques, dépréciation des comptes de stocks et des clients douteux	Augmentation du résultat net consolidé au 31/12/2008 de : 13.517 KMAD <i>Dont : chez Nexans Maroc : 10.378 KMAD et chez Sirmel : 3.139 KMAD</i>
II- <u>Changements affectant les règles de présentation</u>	<u>N é a n t</u>	

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008
Tableau n° B - 2 :
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES
Exercice du : 01- 01 - 2008 au : 31 - 12 - 2008

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	528 607,01	-	-	-	-	-	-	- 528 607,01	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	528 607,01	-	-	-	-	-	-	- 528 607,01	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 878 511,75	422 570,00	-	-	-	-	-	-	6 301 081,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 328 511,75	422 570,00	-	-	-	-	-	-	5 751 081,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	722 625 143,47	77 135 895,55	719 406,87	-	255 585,50	-	-	-	800 224 860,39
* Terrains	4 206 934,08	-	-	-	-	-	-	-	4 206 934,08
* Constructions	136 148 792,06	4 862 235,71	-	-	-	-	-	-	141 011 027,77
* Installations techniques, matériel et outillage	517 311 480,59	10 883 457,55	-	15 503 379,02	-	-	-	-	543 698 317,16
* Matériel de transport	23 387 596,54	123 100,02	-	-	255 585,50	-	-	-	23 255 111,06
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	25 985 171,18	1 264 745,50	-	-	-	-	-	-	27 249 916,68
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	15 585 169,02	60 002 356,77	719 406,87	- 15 503 379,02	-	-	-	-	60 803 553,64
TOTAL GENERAL	729 032 262,23	77 558 465,55	719 406,87	-	255 585,50	-	-	-	806 525 942,14

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2008 AU : 31-12-2008

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	262 635,95	105 721,40	-	-	368 357,35
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	262 635,95	105 721,40	-	-	368 357,35
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 613 209,25	957 842,71	-	-	3 571 051,96
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 613 209,25	957 842,71	-	-	3 571 051,96
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	540 112 081,87	30 444 896,40	254 784,91	-	570 302 193,36
* Terrains	1 746 382,54	-	-	-	1 746 382,54
* Constructions	99 085 231,87	4 575 974,90	-	-	103 661 206,77
* Installations techniques, matériel et outillage	396 694 987,59	23 616 852,63	-	-	420 311 840,22
* Matériel de transport	21 279 712,97	812 143,62	254 784,91	-	21 837 071,68
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	21 305 766,90	1 439 925,25	-	-	22 745 692,15
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2008

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité <i>f</i>	Capital social <i>2</i>	Participation au capital en % <i>3</i>	Prix d'acqui- sition global <i>4</i>	Valeur comptable nette <i>5</i>	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice <i>9</i>
						Date de clôture <i>6</i>	Situation nette <i>7</i>	Résultat net <i>8</i>	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				0
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.l	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20				0
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				0
Total Titres détenus par Nexans Maroc				11 388 716,62	9 918 716,62				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				0
* COPREMA s.a.r.l	Immobilier	100 000,00	0,60%	13 483,80	13 483,80				0
Total Titres détenus par Sirmel				83 083,80	83 083,80				
T O T A L G E N E R A L				11 471 800,42	10 001 800,42				-

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008
Tableau n° B - 5 :
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	25 067 134,40	-	-	-	-	-	14 023 030,14	11 044 104,26
+ Retraitement en conso.	- 25 067 134,40	-	-	-	-	-	- 14 023 030,14	- 11 044 104,26
3. Provisions durables pour risques et charges	31 974 084,31	900 000,00	-	-	-	-	13 693 042,00	19 181 042,31
SOUS TOTAL (A)	33 444 084,31	900 000,00	-	-	-	-	13 693 042,00	20 651 042,31
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	62 303 418,49	23 471 929,15	-	-	5 296 656,38	-	6 170 000,00	74 308 691,26
5. Autres provisions pour risques et charges	5 581 808,15	-	1 531 693,69	-	-	804 964,78	3 423 364,00	2 885 173,06
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	67 885 226,64	23 471 929,15	1 531 693,69	-	5 296 656,38	804 964,78	9 593 364,00	77 193 864,32
T O T A L (A + B)	101 329 310,95	24 371 929,15	1 531 693,69	-	5 296 656,38	804 964,78	23 286 406,00	97 844 906,63

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008
Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 700 307,84	4 226 258,81	474 049,03	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 891 145,29	3 417 096,26	474 049,03	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	809 162,55	809 162,55	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	823 556 014,01	-	613 772 404,22	209 783 609,79	149 531 127,88	211 788 343,34	12 655 274,55	144 585 946,95
* Fournisseurs déb., av. & acompt	2 623 063,48	-	2 615 611,61	7 451,87	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	677 731 762,02	-	476 239 407,74	201 492 354,28	141 261 805,33	89 414 730,81	1 045 109,01	144 585 946,95
* Personnel :	1 622 347,71	-	1 604 099,84	18 247,87	-	-	-	-
* Etat :	107 837 714,53	-	106 376 836,10	1 460 878,43	-	107 837 714,53	-	-
* Etat : Impôts différés	14 082 352,00	-	14 082 352,00	-	-	14 082 352,00	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	15 560 707,25	-	8 826 785,71	6 733 921,54	8 269 322,55	453 546,00	7 654 930,14	-
* Comptes de régularisation-Actif	4 098 067,02	-	4 027 311,22	70 755,80	-	-	3 955 235,40	-

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	47 220 324,24	35 666 907,93	11 553 416,31	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	47 220 324,24	35 666 907,93	11 553 416,31	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	362 955 469,45	-	360 653 545,35	2 301 924,10	63 205 299,50	124 513 422,92	2 438 174,22	60 772 259,01
* Fournisseurs & comptes rattachés :	247 469 163,33	-	247 100 755,56	368 407,77	63 205 299,50	38 948 564,00	2 438 174,22	60 772 259,01
* Clients créd., av. & acomptes :	11 795 476,03	-	11 795 476,03	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 082 969,34	-	3 066 640,24	16 329,10	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 946 028,79	-	7 946 028,79	-	-	1 386 414,32	-	-
* Etat :	84 054 706,18	-	82 229 879,02	1 824 827,16	-	84 054 706,18	-	-
* Etat : Impôts différés	123 738,42	-	123 738,42	-	-	123 738,42	-	-
* Comptes d'associés :	667 193,27	-	576 453,20	90 740,07	-	-	-	-
* Autres créanciers :	625 345,59	-	623 725,59	1 620,00	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	7 190 848,50	-	7 190 848,50	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B - 8 :

TABEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES (en kMAD)

Tiers Créiteurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sùreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sùreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	2 700	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sùreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tières (sùretés données)
 (entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	305 060	192 803
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	7 189	3 910
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	39 962	18 808
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	21 097	18 196
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	236 812	151 889
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<i>TOTAL (1)</i>	305 060	192 803
<i>(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées</i>	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	55 920	55 920
* Autres engagements reçus :	-	-
<i>TOTAL</i>	55 920	55 920

Nexans Maroc :
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(Part du Groupe)
En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Totaux Capitaux Propres
						Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2003										
• Mouvements											
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
• Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
• Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
• Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
• Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991

d- ETIC consolidé 2007

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2007

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E , L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007

Tableau n° B-2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01 -2007 au : 31 -12 -2007

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	434 403,01	94 204,00	-	-	-	-	-	- 528 607,01	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	434 403,01	94 204,00	-	-	-	-	-	- 528 607,01	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 561 343,52	317 168,23	-	-	-	-	-	-	5 878 511,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 011 343,52	317 168,23	-	-	-	-	-	-	5 328 511,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	681 189 747,05	44 906 016,67	228 841,33	17 902 724,30	735 414,24	2 964 047,34	17 902 724,30	-	722 625 143,47
* Terrains	4 206 934,08	-	-	-	-	-	-	-	4 206 934,08
* Constructions	127 888 090,05	7 086 968,57	-	1 193 733,44	-	-	-	-	136 148 792,06
* Installations techniques, matériel et outillage	479 686 008,98	21 200 431,26	-	16 708 990,86	283 950,51	-	-	-	517 311 480,59
* Matériel de transport	23 857 124,30	260 561,22	-	-	430 088,98	300 000,00	-	-	23 387 596,54
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 063 646,95	1 606 946,32	-	-	21 374,75	2 664 047,34	-	-	25 985 171,18
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	18 507 942,89	14 751 109,30	228 841,33	-	-	-	17 902 724,30	-	15 585 169,02
TOTAL GENERAL	687 185 493,58	45 317 388,90	228 841,33	17 902 724,30	735 414,24	2 964 047,34	17 902 724,30		728 503 655,22

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Exercice du : 01-01-2007 AU : 31-12-2007

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	169 514,55	93 121,40	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	169 514,55	93 121,40	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 700 018,91	913 190,34	-	-	2 613 209,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 700 018,91	913 190,34	-	-	2 613 209,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	513 796 772,90	29 859 487,37	3 544 178,40	-	540 112 081,87
* Terrains	1 746 382,54	-	-	-	1 746 382,54
* Constructions	94 787 564,42	4 297 667,45	-	-	99 085 231,87
* Installations techniques, matériel et outillage	373 672 415,51	23 152 706,06	130 133,98	-	396 694 987,59
* Matériel de transport	20 876 739,48	1 131 595,82	728 622,33	-	21 279 712,97
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 713 870,95	1 277 518,04	2 885 422,09	-	21 305 766,90
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	515 666 306,36	30 865 799,11	3 544 178,40	-	542 725 291,12

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2007

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				0
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20				0
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				0
Total Titres détenus par Nexans Maroc				11 388 716,62	9 918 716,62				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	0,60%	13 483,80	13 483,80				0
Total Titres détenus par Sirmel				83 083,80	83 083,80				
T O T A L G E N E R A L				11 471 800,42	10 001 800,42				-

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B - 5 :
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	25 426 523,44	-	-	11 000 000,00	-	-	11 359 389,04	25 067 134,40
+ Retraitement en conso.	- 25 426 523,44	-	-	- 11 000 000,00	-	-	- 11 359 389,04	- 25 067 134,40
3. Provisions durables pour risques et charges	32 013 281,15	-	-	-	39 196,84	-	-	31 974 084,31
SOUS TOTAL (A)	33 483 281,15	-	-	-	39 196,84	-	-	33 444 084,31
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	61 642 430,24	8 650 450,27	-	1 132 000,00	6 531 777,36	-	2 589 684,66	62 303 418,49
5. Autres provisions pour risques et charges	8 965 348,83	-	804 964,78	1 847 300,00	-	451 522,26	5 584 281,00	5 581 808,15
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	70 607 776,87	8 650 450,27	804 964,78	2 979 300,00	6 531 777,36	451 522,26	8 173 965,66	67 885 226,64
TOTAL (A + B)	104 091 058,02	8 650 450,27	804 964,78	2 979 300,00	6 570 974,20	451 522,26	8 173 965,66	101 329 310,95

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 040 758,72	3 596 027,72	444 731,00	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 272 596,17	2 827 885,17	444 731,00	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	768 162,55	768 162,55	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	916 549 359,18	-	733 649 686,09	182 899 673,09	143 684 236,22	198 353 277,56	47 455 013,36	192 330 350,56
* Fournisseurs déb., av. & acomptes	8 521 188,39	-	8 512 188,39	9 000,00	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	755 439 560,09	-	579 885 719,24	175 753 840,85	140 744 678,64	74 821 386,61	39 692 682,91	192 183 196,42
* Personnel :	1 995 188,32	-	1 986 382,32	8 806,00	-	-	-	-
* Etat :	139 485 686,15	-	139 067 725,05	417 961,10	-	122 451 851,31	140 241,14	147 154,14
* Etat : Impôts différés	1 080 039,77	-	1 080 039,77	-	-	1 080 039,64	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	9 931 875,03	-	3 221 809,89	6 710 065,14	2 939 557,58	-	7 622 089,31	-
* Comptes de régularisation-Actif :	95 821,43	-	95 821,43	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	414 824 925,24	-	412 338 053,77	2 486 871,47	123 578 965,93	81 960 474,71	539 033,88	83 503 460,84
* Fournisseurs & comptes rattachés :	283 818 952,23	-	283 320 240,92	498 711,31	123 192 696,53	-	380 176,07	77 964 995,07
* Clients créd., av. & acomptes :	16 916 347,12	-	16 916 347,12	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 101 985,57	-	3 085 656,47	16 329,10	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 428 160,67	-	7 428 160,67	-	-	1 251 318,34	-	-
* Etat :	98 325 988,51	-	96 501 161,35	1 824 827,16	-	80 593 651,83	158 857,81	5 538 465,77
* Etat : Impôts différés	115 504,54	-	115 504,54	-	-	115 504,54	-	-
* Comptes d'associés :	700 967,10	-	555 583,20	145 383,90	-	-	-	-
* Autres créanciers :	421 083,50	-	419 463,50	1 620,00	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 995 936,00	-	3 995 936,00	-	386 269,40	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES (en kMAD)

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	2 950	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(3) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc :
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(Part du Groupe)
En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Totaux Capitaux Propres
						Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2003										
+ Mouvements											
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
+ Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
+ Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
+ Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313

Détail de la variation de la situation nette consolidée 2007 / 2006 :

Résultat net consolidé au 31/12/2006 :	47 614
- Dividende distribué par Nexans Maroc 2243520 x 7 MAD	- 15 705
- Ajustement des réserves des minoritaires de Sirmel à fin 2007	3
	-
Total de la variation des réserves consolidées	31 912
Total de la variation du résultat net consolidé	6 240
VARIATION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE	38 152

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	4	4
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	4	4
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	55 920	39 150
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	55 920	39 150

2. Comptes sociaux

a- Etats financiers au 31/12/2009

NEXANS MAROC

Etats de synthèse - Exercice 2009

Tableau n° 1

BILAN (actif) (modèle normal)

	A C T I F	EXERCICE 2009			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	418 985,40	51 628,61	145 751,41
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	418 985,40	51 628,61	145 751,41
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 763 420,25	3 782 776,98	980 643,27	1 535 964,22
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 763 420,25	3 782 776,98	980 643,27	1 535 964,22
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	775 661 155,20	543 072 878,28	232 588 276,92	219 832 517,92
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	159 084 782,13	101 874 437,48	57 210 344,65	30 618 413,50
	* Installations techniques, matériel et outillage	570 049 515,55	401 302 117,68	168 747 397,87	123 170 354,96
I	* Matériel de transport	19 583 923,07	18 944 723,32	639 199,75	1 225 087,06
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 708 647,76	19 205 217,26	3 503 430,50	3 303 013,90
O	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	* Immobilisations corporelles en cours	1 694 019,28	-	1 694 019,28	60 721 763,64
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	28 634 912,77	1 470 000,00	27 164 912,77	26 670 096,14
I	* Prêts immobilisés	2 520 698,81	-	2 520 698,81	2 715 118,30
L	* Autres créances financières	1 448 204,70	-	1 448 204,70	758 968,58
I	* Titres de participation	24 666 009,26	1 470 000,00	23 196 009,26	23 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	809 530 102,23	548 744 640,66	260 785 461,57	248 184 329,69
	STOCKS (F)	216 162 096,59	8 101 363,02	208 060 733,57	236 426 604,29
A	* Marchandises	950 642,17	-	950 642,17	950 220,96
C	* Matières et fournitures consommables	60 749 939,60	5 413 188,67	55 336 750,93	93 816 296,47
T	* Produits en cours	73 100 795,91	2 305 242,24	70 795 553,67	67 278 595,10
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	81 360 718,91	382 932,11	80 977 786,80	74 381 491,77
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	744 283 178,90	33 973 827,78	710 309 351,12	695 709 198,11
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 897 589,66	-	5 897 589,66	2 482 876,85
I	* Clients et comptes rattachés	606 756 634,31	27 313 437,14	579 443 197,17	561 851 963,74
R	* Personnel	1 342 135,80	-	1 342 135,80	1 321 663,57
C	* Etat	96 849 463,28	-	96 849 463,28	90 990 027,94
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	33 361 671,64	6 660 390,64	26 701 281,00	39 008 429,89
A	* Comptes de régularisation - Actif	75 684,21	-	75 684,21	54 236,12
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	55 489 616,37	-	55 489 616,37	24 917 812,32
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	913 555,58	-	913 555,58	1 496 693,69
	(Eléments circulants)	-	-	-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 016 848 447,44	42 075 190,80	974 773 256,64	958 550 308,41
T	TRESORERIE - ACTIF	-	-	-	-
R	* Chèques et valeurs à encaisser	505 853,68	-	505 853,68	531 061,96
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	3 714 209,97	-	3 714 209,97	16 388 512,88
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	26 830,79	-	26 830,79	64 670,16
O	TOTAL III	4 246 894,44	-	4 246 894,44	16 984 244,99
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 830 625 444,11	590 819 831,46	1 239 805 612,65	1 223 718 883,09

NEXANS MAROC

Etats de synthèse - Exercice 2009

B I L A N (passif)
(modèle normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2009	EX. PRECEDENT 31/12/2008
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	147 550 000,00	133 550 000,00
E	* Report à nouveau	161 978 941,62	135 635 080,33
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	60 466 745,11	61 657 301,29
N	Total des capitaux propres (A)	616 782 886,73	577 629 581,62
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	21 074,12	11 044 104,26
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	21 074,12	11 044 104,26
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	47 220 324,24
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	47 220 324,24
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	2 700 000,00	14 081 042,31
N	* Provisions pour risques	2 700 000,00	14 081 042,31
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	619 503 960,85	649 975 052,43
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	353 989 516,43	315 520 178,12
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	245 012 026,17	221 894 178,04
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	20 841 324,11	11 795 476,03
S	* Personnel	6 271 957,39	3 052 149,24
S	* Organismes sociaux	8 306 194,73	7 076 682,79
I	* Etat	65 869 317,93	63 686 014,02
F	* Comptes d'associés	370 484,63	357 956,37
	* Autres créanciers	2 137 989,28	623 725,59
C	* Comptes de régularisation - Passif	5 180 222,19	7 033 996,04
I	<u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u> (G)	7 621 914,33	2 720 993,69
R	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants)</u> (H)	934 773,64	403 065,50
C	TOTAL II (F+G+H)	362 546 204,40	318 644 237,31
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	250 000 000,00	252 027 151,09
S	* Banques (soldes créditeurs)	7 755 447,40	3 072 442,26
O	TOTAL III	257 755 447,40	255 099 593,35
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 239 805 612,65	1 223 718 883,09

NEXANS MAROC

Etats de synthèse - Exercice 2009

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2009 au : 31 - 12 - 2009

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2	31/12/2009 3 = 1 + 2	31/12/2008 4
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	8 616 630,12	-	8 616 630,12	12 568 397,34
	* Ventes de biens et services produits	1 333 324 781,93	- 30 000,00	1 333 294 781,93	1 705 100 918,01
	Chiffre d'affaires	1 341 941 412,05	- 30 000,00	1 341 911 412,05	1 717 699 315,35
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	5 105 152,78	-	5 105 152,78	65 126 311,24
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	138 666,74	-	138 666,74	719 406,87
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	468 292,00	-	468 292,00	437 592,00
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	13 798 482,18	-	13 798 482,18	2 374 860,89
	TOTAL I	1 361 452 005,75	- 30 000,00	1 361 422 005,75	1 656 074 863,87
F I N A N C I E R	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises	7 601 959,25	-	7 601 959,25	11 401 125,64
	* Achats consommés (2) de matières et fourniture	1 017 416 644,04	- 1 372 580,73	1 016 044 063,31	1 331 533 504,31
	* Autres charges externes	103 974 009,28	1 554 437,50	105 528 446,78	95 699 393,52
	* Impôts et taxes	2 413 362,65	-	2 413 362,65	2 296 966,30
	* Charges de personnel	109 392 679,18	717 505,78	110 110 184,96	110 779 314,28
	* Autres charges d'exploitation	373 460,99	-	373 460,99	506 566,33
	* Dotations d'exploitation	48 402 051,52	-	48 402 051,52	48 805 360,48
	TOTAL II	1 289 574 166,91	899 362,55	1 290 473 529,46	1 601 022 230,86
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			70 948 476,29	55 052 633,01
N O N C O U R A N T	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.J.	3 446 238,20	-	3 446 238,20	3 495 576,00
	* Gains de change	3 962 606,54	38 320,22	4 000 926,76	5 308 280,44
	* Intérêts et autres produits financiers	2 448 161,34	7 523,33	2 455 684,67	538 468,48
	* Reprises financières ; transferts de charges	1 531 693,69	-	1 531 693,69	804 964,78
	TOTAL IV	11 388 699,77	45 843,55	11 434 543,32	10 147 289,70
	V CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	13 856 276,81	-	13 856 276,81	19 304 949,70
	* Pertes de change	6 900 410,08	-	6 900 410,08	5 340 716,30
	* Autres charges financières	2 380 561,63	- 3 739,37	2 376 822,26	653 280,56
	* Dotations financières	913 555,58	-	913 555,58	1 531 693,69
	TOTAL V	24 050 804,10	- 3 739,37	24 047 064,73	26 830 640,25
X I I I	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			12 612 521,41	16 683 350,55
	VII RESULTAT COURANT (III + VI)			58 335 954,88	38 369 282,46
	VIII PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	52 300,00
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	230 000,00	156 716,69	386 716,69	1 124 010,30
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	24 735 772,45	-	24 735 772,45	37 309 436,14
	TOTAL VIII	24 965 772,45	156 716,69	25 122 489,14	38 485 746,44
	IX CHARGES NON-COURANTES				
X I I I	* V.N.A. des immobilisations cédées	840 200,03	-	840 200,03	-
	* Subventions accordées	-	-	-	-
	* Autres charges non-courantes	8 716 038,88	-	8 716 038,88	2 587 947,61
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
	TOTAL IX	9 556 238,91	-	9 556 238,91	2 587 947,61
	X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			15 566 250,23	35 897 798,83
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			73 902 205,11	74 267 081,29
	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	13 435 460,00	-	13 435 460,00	12 609 780,00
	XIII RESULTAT NET (XI - XII)			60 466 745,11	61 657 301,29
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)				1 397 979 038,21	1 704 707 900,01
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)				1 337 512 293,10	1 643 050 598,72
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)				60 466 745,11	61 657 301,29

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC
Etats de synthèse - Exercice 2009
ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)
Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

				31/12/2009	31/12/2008
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	8 616 630,12	12 568 397,34
	2	-	Achats revendus de marchandises	7 601 959,25	11 401 125,64
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 014 670,87	1 167 271,70
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 338 538 601,45	1 640 694 013,64
	3		* Ventes de biens et services produits	1 333 294 781,93	1 705 100 918,01
	4		* Variation de stocks de produits	5 105 152,78	- 65 126 311,24
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	138 666,74	719 406,87
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 121 572 510,09	1 427 232 897,83
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 016 044 063,31	1 331 533 504,31
	7		* Autres charges externes	105 528 446,78	95 699 393,52
IV		=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	217 980 762,23	214 628 387,51
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	2 413 362,65	2 296 966,30
	10	-	Charges de personnel	110 110 184,96	110 779 314,28
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	105 457 214,62	101 552 106,93
		=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+	Autres produits d'exploitation	468 292,00	437 592,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	373 460,99	506 566,33
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	13 798 482,18	2 374 860,89
	14	-	Dotations d'exploitation	48 402 051,52	48 805 360,48
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	70 948 476,29	55 052 633,01
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	- 12 612 521,41	- 16 683 350,55
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	58 335 954,88	38 369 282,46
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	15 566 250,23	35 897 798,83
	15	-	Impôts sur les résultats	13 435 460,00	12 609 780,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	60 466 745,11	61 657 301,29

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	60 466 745,11	61 657 301,29
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	37 175 076,75	31 386 977,09
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	-	-
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	24 204 072,45	27 716 072,14
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	-	52 300,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	840 200,03	-
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	74 277 949,44	65 275 906,24
	10	-	Distribution de bénéfices	21 313 440,00	17 948 160,00
II			AUTOFINANCEMENT (A.F.)	52 964 509,44	47 327 746,24

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC
TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
(modèle normal)
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN
Exercice du : 01- 01-2009 au : 31-12-2009 .

M A S S E S		31/12/2009	31/12/2008	Variations (a-b)	
		Exercice a	Exercice préc. b	Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	619 503 960,85	649 975 052,43	30 471 091,58	ou -
2	Moins Actif immobilisé	260 785 461,57	248 184 329,69	12 601 131,88	ou -
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1 - 2)	358 718 499,28	401 790 722,74	43 072 223,46	ou -
4	Actif circulant	974 773 256,64	958 550 308,41	16 222 948,23	ou -
5	Moins Passif circulant	362 546 204,40	318 644 237,31	-	ou 43 901 957,09
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4 - 5)	612 227 052,24	639 906 071,10	-	ou 27 679 018,86
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 253 508 552,96	- 238 115 348,36	-	ou 15 393 204,60

II. EMPLOIS ET RESSOURCES
(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2009		EX. PRECEDENT - 31/12/2008	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		52 965		47 328
* Capacité d'autofinancement		74 278		65 276
- Distribution de bénéfices		(21 313)		(17 948)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		550		538
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		-		52
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		550		486
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		50 000
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		53 515		97 866
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	49 367		78 779	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	248		400	
* Acquisitions d'immob. corporelles	48 074		77 679	
* Acquisitions d'immob. financières	-		-	
* Augmentation des créances immobilisées	1 045		700	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	47 220		2 780	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	96 587		81 559	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	-	27 679	-	96 029
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	-	15 393	112 336	-
TOTAL GENERAL	96 587	96 587	193 895	193 895

 Augmentation
 Diminution

b- Etats financiers au 31/12/2008
NEXANS MAROC

Tableau n° 1

B I L A N (actif)

(modèle normal)

Exercice clos le : 31-12-2008

	A C T I F	EXERCICE 2008			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	31/12/2008 Net	31/12/2007 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	324 862,60	145 751,41	239 874,21
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	324 862,60	145 751,41	239 874,21
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 515 920,25	2 979 956,03	1 535 964,22	1 910 507,62
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 515 920,25	2 979 956,03	1 535 964,22	1 910 507,62
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	780 287 385,80	560 454 867,88	219 832 517,92	171 771 316,41
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	130 466 798,72	99 848 385,22	30 618 413,50	29 916 833,26
	* Installations techniques, matériel et outillage	541 827 735,70	418 657 380,75	123 170 354,95	120 355 839,81
I	* Matériel de transport	22 028 655,75	20 803 568,69	1 225 087,06	1 867 355,47
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 702 164,58	19 399 150,68	3 303 013,90	3 334 023,98
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	60 721 763,64	-	60 721 763,64	15 503 379,02
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	28 140 096,14	1 470 000,00	26 670 096,14	26 455 563,81
I	* Prêts immobilisés	2 715 118,30	-	2 715 118,30	2 541 585,97
L	* Autres créances financières	758 968,58	-	758 968,58	717 968,58
I	* Titres de participation	24 666 009,26	1 470 000,00	23 196 009,26	23 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	813 414 016,20	565 229 686,51	248 184 329,69	200 377 262,05
	S T O C K S (F)	252 837 229,60	16 410 625,31	236 426 604,29	333 710 003,14
A	* Marchandises	950 220,95	-	950 220,95	33 898,44
C	* Matières et fournitures consommables	102 530 646,61	8 714 350,14	93 816 296,47	119 655 873,94
T	* Produits en cours	70 347 380,08	3 068 784,98	67 278 595,10	99 057 216,60
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	79 008 981,96	4 627 490,19	74 381 491,77	114 963 014,16
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	727 134 105,93	31 424 907,82	695 709 198,11	768 580 288,20
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 482 876,85	-	2 482 876,85	8 423 206,60
I	* Clients et comptes rattachés	586 616 480,92	24 764 517,18	561 851 963,74	634 551 081,04
R	* Personnel	1 321 663,57	-	1 321 663,57	1 811 975,55
C	* Etat	90 990 027,94	-	90 990 027,94	119 911 035,45
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	45 668 820,53	6 660 390,64	39 008 429,89	3 812 663,13
A	* Comptes de régularisation - Actif	54 236,12	-	54 236,12	70 326,43
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	24 917 812,32	-	24 917 812,32	-
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	1 496 693,69	-	1 496 693,69	804 964,78
	(Eléments circulants)	-	-	-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 006 385 841,54	47 835 533,13	958 550 308,41	1 103 095 256,12
	TRESORERIE - ACTIF	-	-	-	-
R	* Chèques et valeurs à encaisser	531 061,95	-	531 061,95	23 713,59
E	* Banques, T.G. et C.C.P	16 388 512,88	-	16 388 512,88	5 921 842,06
S	* Caisses, régies d'avances et accrédiés	64 670,16	-	64 670,16	29 986,56
O	TOTAL III	16 984 244,99	-	16 984 244,99	5 975 542,21
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 836 784 102,73	613 065 219,64	1 223 718 883,09	1 309 448 060,38

NEXANS MAROC
**B I L A N (passif)
(modèle normal)**
Exercice clos le : 31-12-2008

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2008	EX. PRECEDENT 31/12/2007
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	133 550 000,00	123 200 000,00
E	* Report à nouveau	135 635 080,33	116 695 603,50
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	61 657 301,29	47 237 636,83
N	Total des capitaux propres (A)	577 629 581,62	533 920 440,33
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	11 044 104,26	25 067 134,40
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	11 044 104,26	25 067 134,40
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	47 220 324,24	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	47 220 324,24	-
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	14 081 042,31	26 874 084,31
N	* Provisions pour risques	14 081 042,31	26 874 084,31
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	649 975 052,43	585 861 659,04
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	315 520 178,12	361 691 340,46
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	221 894 178,04	254 964 372,29
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	11 795 476,03	16 513 455,12
S	* Personnel	3 052 149,24	3 078 235,83
S	* Organismes sociaux	7 076 682,79	6 520 842,89
I	* Etat	63 686 014,02	75 766 723,57
F	* Comptes d'associés	357 956,37	459 785,40
	* Autres créanciers	623 725,59	627 989,36
C	* Comptes de régularisation - Passif	7 033 996,04	3 759 936,00
I	<u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u> (G)	2 720 993,69	5 417 628,78
R	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)</u>	403 065,50	50 950,70
C	TOTAL II (F+G+H)	318 644 237,31	367 159 919,94
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	252 027 151,09	265 998 025,82
S	* Banques (soldes créditeurs)	3 072 442,26	90 428 455,58
O	TOTAL III	255 099 593,35	356 426 481,40
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 223 718 883,09	1 309 448 060,38

NEXANS MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Exercice du : 01 - 01 - 2008 au : 31 - 12 - 2008

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les ex. précédents	31/12/2008	31/12/2007
		1	2	3 = 1 + 2	4
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	12 568 397,34	-	12 568 397,34	9 412 843,69
	* Ventes de biens et services produits	1 705 242 792,01	- 141 874,00	1 705 100 918,01	1 610 811 333,21
	Chiffre d'affaires	1 717 811 189,35	- 141 874,00	1 717 669 315,35	1 620 224 176,90
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	- 65 126 311,24	-	- 65 126 311,24	31 300 853,68
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	719 406,87	-	719 406,87	228 841,33
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	437 592,00	-	437 592,00	534 429,64
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	2 374 860,89	-	2 374 860,89	3 893 257,80
	TOTAL I	1 656 216 737,87	- 141 874,00	1 656 074 863,87	1 656 181 559,35
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises	11 401 125,64	-	11 401 125,64	7 696 519,78
	* Achats consommés (2) de matières et fourniture	1 333 048 072,56	- 1 514 568,25	1 331 533 504,31	1 341 518 164,30
	* Autres charges externes	92 817 705,64	2 881 687,88	95 699 393,52	91 533 649,66
	* Impôts et taxes	2 476 102,94	- 179 136,64	2 296 966,30	3 641 360,85
	* Charges de personnel	111 706 796,59	- 927 482,31	110 779 314,28	97 760 678,82
	* Autres charges d'exploitation	506 566,33	-	506 566,33	384 903,10
	* Dotations d'exploitation	48 805 360,48	-	48 805 360,48	34 530 633,86
	TOTAL II	1 600 761 730,18	- 260 500,68	1 601 022 230,86	1 577 065 910,37
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			55 052 633,01	79 115 648,98
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	3 495 576,00	-	3 495 576,00	1 498 104,00
	* Gains de change	5 308 280,44	-	5 308 280,44	6 462 665,35
	* Intérêts et autres produits financiers	538 468,48	-	538 468,48	136 977,98
	* Reprises financières ; transferts de charges	804 964,78	-	804 964,78	451 522,26
	TOTAL IV	10 147 289,70	-	10 147 289,70	8 549 269,59
	V CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	19 304 949,70	-	19 304 949,70	21 094 276,54
	* Pertes de change	5 340 716,30	-	5 340 716,30	2 620 258,64
	* Autres charges financières	690 541,52	- 37 260,96	653 280,56	890 743,86
	* Dotations financières	1 531 693,69	-	1 531 693,69	804 964,78
	TOTAL V	26 867 901,21	- 37 260,96	26 830 640,25	25 410 243,82
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			16 683 350,55	16 860 974,23
N O N C O U R A N T	VII RESULTAT COURANT (III + VI)			38 369 282,46	62 254 674,75
	VIII PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	52 300,00	-	52 300,00	146 312,48
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	1 114 750,61	9 259,69	1 124 010,30	229 357,84
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	37 309 436,14	-	37 309 436,14	19 533 354,70
	TOTAL VIII	38 476 486,75	9 259,69	38 485 746,44	19 909 025,02
	IX CHARGES NON-COURANTES				
	* V.N.A. des immobilisations cédées	-	-	-	153 816,53
	* Subventions accordées	-	-	-	-
	* Autres charges non-courantes	2 793 061,99	- 205 114,38	2 587 947,61	5 604 246,41
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	-	-	-	13 979 300,00
	TOTAL IX	2 793 061,99	- 205 114,38	2 587 947,61	19 737 362,94
	X RESULTAT NON-COURANT (VII - IX)			35 897 798,83	171 662,08
X I I I	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			74 267 081,29	62 426 336,83
	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	12 609 780,00	-	12 609 780,00	15 188 700,00
	XIII RESULTAT NET (XI - XII)			61 657 301,29	47 237 636,83
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 704 707 900,01	1 684 639 853,96
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 643 050 598,72	1 637 402 217,13
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			61 657 301,29	47 237 636,83

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC
ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)
Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2008	31/12/2007
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	12 568 397,34	9 412 843,69
	2	- Achats revendus de marchandises	11 401 125,64	7 696 519,78
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 167 271,70	1 716 323,91
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 640 694 013,64	1 642 341 028,22
	3	* Ventes de biens et services produits	1 705 100 918,01	1 610 811 333,21
	4	* Variation de stocks de produits	- 65 126 311,24	31 300 853,68
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	7 19 406,87	228 841,33
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 427 232 897,83	1 433 051 813,96
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 331 533 504,31	1 341 518 164,30
	7	* Autres charges externes	96 699 393,52	91 533 649,66
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	214 628 387,51	211 005 538,17
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	2 296 966,30	3 641 360,85
	10	- Charges de personnel	110 779 314,28	97 760 678,82
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	101 552 106,93	109 603 498,50
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	437 592,00	534 429,64
	12	- Autres charges d'exploitation	506 566,33	384 903,10
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	2 374 860,89	3 893 257,80
	14	- Dotations d'exploitation	48 805 360,48	34 530 633,86
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	55 052 633,01	79 115 648,98
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 16 683 350,55	- 16 860 974,23
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	38 369 282,46	62 254 674,75
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	35 897 798,83	171 662,08
	15	- Impôts sur les résultats	12 609 780,00	15 188 700,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	61 657 301,29	47 237 636,83

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	61 657 301,29	47 237 636,83
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	31 386 977,09	29 903 223,98
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	-	11 000 000,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	39 196,84
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	27 716 072,14	11 359 389,04
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	52 300,00	146 312,48
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	-	153 816,53
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	65 275 906,24	76 749 778,98
	10	- Distribution de bénéfices	17 948 160,00	15 704 640,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	47 327 746,24	61 045 138,98

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC
TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
(modèle normal)
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN
Exercice du : 01- 01-2008 au : 31-12-2008 .

M A S S E S		31/12/2008	31/12/2007	Variations (a-b)	
		Exercice a	Exercice préc. b	Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	649 975 052,43	585 861 659,04	-	ou 64 113 393,39
2	Moins Actif immobilisé	248 184 329,69	200 377 262,06	47 807 067,64	ou -
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1 - 2)	401 790 722,74	385 484 396,99	→ -	ou 16 306 325,75
4	Actif circulant	958 550 308,41	1 103 095 256,12	-	ou 144 544 947,71
5	Moins Passif circulant	318 644 237,31	367 159 919,94	48 515 682,63	ou -
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4 - 5)	639 906 071,10	735 935 336,18	→ -	ou 96 029 265,08
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 238 115 348,36	- 350 450 939,19	→ 112 335 590,83	ou → -

II. EMPLOIS ET RESSOURCES
(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2008		EX. PRECEDENT - 31/12/2007	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		47 328		61 045
* Capacité d'autofinancement		65 276		76 750
- Distribution de bénéfices		(17 948)		(15 705)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		538		628
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		52		146
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		486		482
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		50 000		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		97 866		61 673
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	78 779		54 016	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	400		158	
* Acquisitions d'immob. corporelles	77 679		44 371	
* Acquisitions d'immob. financières	-		8 954	
* Augmentation des créances immobilisées	700		533	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	2 780		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		94	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	81 559		54 110	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANC'T GLOBAL (B.F.G.)	-	96 029	-	56 171
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	112 336	-	63 734	-
TOTAL GENERAL	193 895	193 895	117 844	117 844

→ Augmentation
 → Diminution

c- Etats financiers au 31/12/2007

NEXANS MAROC

Tableau n° 1

BILAN (actif) (modèle normal)

Exercice clos le : 31 - 12 - 2007

	A C T I F	EXERCICE 2007			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2006 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	230 739,80	239 874,21	227 193,01
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	230 739,80	239 874,21	227 193,01
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 115 920,25	2 205 412,63	1 910 507,62	2 507 031,49
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 115 920,25	2 205 412,63	1 910 507,62	2 507 031,49
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	702 611 771,40	530 840 454,99	171 771 316,41	156 620 989,61
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	125 604 563,01	95 687 729,75	29 916 833,26	25 693 759,80
	* Installations techniques, matériel et outillage	515 440 899,13	395 085 059,32	120 355 839,81	105 857 830,60
I	* Matériel de transport	21 932 203,75	20 064 848,28	1 867 355,47	2 771 453,31
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	21 590 459,08	18 256 435,10	3 334 023,98	2 996 118,34
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	15 503 379,02	-	15 503 379,02	18 507 942,69
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	27 925 563,81	1 470 000,00	26 455 563,81	17 450 658,49
I	* Prêts immobilisés	2 541 585,97	-	2 541 585,97	2 504 891,06
L	* Autres créances financières	717 968,58	-	717 968,58	703 368,58
I	* Titres de participation	24 666 009,26	1 470 000,00	23 196 009,26	14 242 398,85
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	735 123 869,47	534 746 607,42	200 377 262,05	176 805 872,60
	STOCKS (F)	340 450 167,50	6 740 164,36	333 710 003,14	261 963 796,37
A	* Marchandises	33 898,44	-	33 898,44	1 479 052,16
C	* Matières et fournitures consommables	125 933 595,78	6 277 721,84	119 655 873,94	78 273 349,61
T	* Produits en cours	99 100 775,34	43 558,74	99 057 216,60	96 918 417,69
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	115 381 897,94	418 883,78	114 963 014,16	85 292 976,91
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	799 495 319,57	30 915 031,37	768 580 288,20	870 142 937,14
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	8 423 206,60	-	8 423 206,60	2 673 016,52
I	* Clients et comptes rattachés	658 805 721,77	24 254 640,73	634 551 081,04	684 415 339,15
R	* Personnel	1 811 975,55	-	1 811 975,55	1 260 826,62
C	* Etat	119 911 035,45	-	119 911 035,45	173 200 252,16
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	10 473 053,77	6 660 390,64	3 812 663,13	8 440 721,68
A	* Comptes de régularisation - Actif	70 326,43	-	70 326,43	152 781,01
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	-
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	804 964,78	-	804 964,78	451 522,26
	(Eléments circulants)	-	-	-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 140 750 451,85	37 655 195,73	1 103 095 256,12	1 132 558 255,77
T	TRESORERIE - ACTIF	-	-	-	-
R	* Chèques et valeurs à encaisser	23 713,59	-	23 713,59	4 040 340,63
E	* Banques, T.G. et C.C.P	5 921 842,06	-	5 921 842,06	4 534 572,09
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	29 986,56	-	29 986,56	82 759,16
O	TOTAL III	5 975 542,21	-	5 975 542,21	8 657 671,88
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 881 849 863,53	572 401 803,15	1 309 448 060,38	1 318 021 800,25

NEXANS MAROC
**B I L A N (passif)
(modèle normal)**
Exercice clos le : 31 - 12 - 2007

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2007	EX. PRECEDENT 31/12/2006
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	123 200 000,00	117 200 000,00
E	* Report à nouveau	116 695 603,50	102 611 535,67
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	47 237 636,83	35 788 707,83
N	Total des capitaux propres (A)	533 920 440,33	502 387 443,50
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	25 067 134,40	25 426 523,44
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	25 067 134,40	25 426 523,44
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	26 874 084,31	26 913 281,15
N	* Provisions pour risques	26 874 084,31	26 913 281,15
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	585 861 659,04	554 727 248,09
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	361 691 340,46	330 691 651,48
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	254 964 372,29	216 710 494,52
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	16 513 455,12	11 463 986,52
S	* Personnel	3 078 235,83	2 829 889,17
S	* Organismes sociaux	6 520 842,89	7 812 940,07
I	* Etat	75 766 723,57	86 788 500,82
F	* Comptes d'associés	459 785,40	665 763,13
	* Autres créanciers	627 989,36	548 598,96
C	* Comptes de régularisation - Passif	3 759 936,00	3 871 478,29
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	5 417 628,78	8 801 167,26
R	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	50 950,70	958 732,95
C	TOTAL II (F+G+H)	367 159 919,94	340 451 551,69
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	265 998 025,82	318 573 254,06
S	* Banques (soldes créditeurs)	90 428 455,58	104 269 746,41
O	TOTAL III	356 426 481,40	422 843 000,47
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 309 448 060,38	1 318 021 800,25

NEXANS MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Exercice du : 01 - 01 - 2007 au : 31 - 12 - 2007

	N A T U R E	O P E R A T I O N S		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/2007 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT 31/12/2006 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	9 412 843,69	-	9 412 843,69	11 017 983,45
	* Ventes de biens et services produits	1 610 811 333,21	-	1 610 811 333,21	1 377 214 465,58
	Chiffre d'affaires	1 620 224 176,90	-	1 620 224 176,90	1 388 232 449,03
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	31 300 853,68	-	31 300 853,68	23 721 616,62
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	228 841,33	-	228 841,33	127 772,77
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	398 700,00	135 729,64	534 429,64	941 354,11
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	3 893 257,80	-	3 893 257,80	900 269,24
	TOTAL I	1 656 045 829,71	135 729,64	1 656 181 559,35	1 413 923 461,77
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises	7 696 519,78	-	7 696 519,78	7 988 097,30
F I N A N C I E R	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 343 689 163,23	- 2 170 998,93	1 341 518 164,30	1 104 607 016,67
	* Autres charges externes	91 651 849,75	- 118 200,09	91 533 649,66	81 047 165,43
	* Impôts et taxes	3 641 360,85	-	3 641 360,85	3 600 467,00
	* Charges de personnel	97 856 298,00	- 95 619,18	97 760 678,82	95 641 963,33
	* Autres charges d'exploitation	384 903,10	-	384 903,10	405 014,25
	* Dotations d'exploitation	34 530 633,86	-	34 530 633,86	34 707 376,01
	TOTAL II	1 579 450 728,57	- 2 384 818,20	1 577 065 910,37	1 327 997 099,99
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			79 115 648,98	85 926 361,78
	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	1 498 104,00	-	1 498 104,00	-
	* Gains de change	6 462 665,35	-	6 462 665,35	4 783 491,78
	* Intérêts et autres produits financiers	136 977,98	-	136 977,98	119 537,10
	* Reprises financières ; transferts de charges	451 522,26	-	451 522,26	20 487,80
	TOTAL IV	8 549 269,59	-	8 549 269,59	4 923 516,68
N O N C O U R A N T	V CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	21 094 276,54	-	21 094 276,54	17 673 955,77
	* Pertes de change	2 543 258,64	- 77 000,00	2 620 258,64	3 670 891,31
	* Autres charges financières	909 860,81	- 19 116,95	890 743,86	36 882,86
	* Dotations financières	804 964,78	-	804 964,78	451 522,26
	TOTAL V	25 352 360,77	57 883,05	25 410 243,82	21 833 252,20
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			16 860 974,23	16 909 735,52
	VII RESULTAT COURANT (III + VI)			62 254 674,75	69 016 626,26
	VIII PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	146 312,48	-	146 312,48	8 107 956,00
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	-	229 357,84	229 357,84	3 941 055,31
C O U R A N T	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	19 533 354,70	-	19 533 354,70	17 885 642,65
	TOTAL VIII	19 679 667,18	229 357,84	19 909 025,02	29 934 653,96
	IX CHARGES NON-COURANTES				
	* V.N.A. des immobilisations cédées	153 816,53	-	153 816,53	1 494 603,91
	* Subventions accordées	-	-	-	-
	* Autres charges non-courantes	5 604 246,41	-	5 604 246,41	18 980 123,48
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	13 979 300,00	-	13 979 300,00	23 180 645,00
	TOTAL IX	19 737 362,94	-	19 737 362,94	43 655 372,39
	X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			171 662,08	13 720 718,43
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			62 426 336,83	55 295 907,83
	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	15 188 700,00	-	15 188 700,00	19 507 200,00
	XIII RESULTAT NET (XI - XII)			47 237 636,83	35 788 707,83
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 684 639 853,96	1 448 781 632,41
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 637 402 217,13	1 412 992 924,58
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			47 237 636,83	35 788 707,83

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC
ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)
Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2007	31/12/2006
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	9 412 843,69	11 017 983,45
	2	- Achats revendus de marchandises	7 696 519,78	7 988 097,30
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 716 323,91	3 029 886,15
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 642 341 028,22	1 401 063 854,97
	3	* Ventes de biens et services produits	1 610 811 333,21	1 377 214 465,58
	4	* Variation de stocks de produits	31 300 853,68	23 721 616,62
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	228 841,33	127 772,77
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 433 051 813,96	1 185 654 182,10
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 341 518 164,30	1 104 607 016,67
	7	* Autres charges externes	91 533 649,66	81 047 165,43
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	211 005 538,17	218 439 559,02
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	3 641 360,85	3 600 467,00
	10	- Charges de personnel	97 760 678,82	95 641 963,33
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	109 603 498,50	119 197 128,69
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	534 429,64	941 354,11
	12	- Autres charges d'exploitation	384 903,10	405 014,25
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	3 893 257,80	900 269,24
	14	- Dotations d'exploitation	34 530 633,86	34 707 376,01
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	79 115 648,98	85 926 361,78
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 16 860 974,23	- 16 909 735,52
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	62 254 674,75	69 016 626,26
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	171 662,08	- 13 720 718,43
	15	- Impôts sur les résultats	15 188 700,00	19 507 200,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	47 237 636,83	35 788 707,83

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	47 237 636,83	35 788 707,83
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	29 903 223,98	27 691 202,89
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	11 000 000,00	14 000 000,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	39 196,84	259 100,45
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	11 359 389,04	6 188 173,41
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	146 312,48	8 107 956,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	153 816,53	1 494 603,91
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	76 749 778,98	64 419 284,77
	10	- Distribution de bénéfices	15 704 640,00	13 461 120,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	61 045 138,98	50 958 164,77

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC
TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
(modèle normal)
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN
Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007 .

M A S S E S		31/12/2007 Exercice a	31/12/2006 Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	585 861 659,04	554 727 248,09	-	ou 31 134 410,95
2	Moins Actif immobilisé	200 377 262,05	176 805 872,60	23 571 389,45	ou -
3	= FOND DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1-2)	385 484 396,99	377 921 375,49	-	ou 7 563 021,50
4	Actif circulant	1 103 095 256,12	1 132 558 255,77	-	ou 29 462 999,65
5	Moins Passif circulant	367 159 919,94	340 451 551,69	-	ou 26 708 368,25
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4-5)	735 935 336,18	792 106 704,08	-	ou 56 171 367,90
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 350 450 939,19	- 414 185 328,59	63 734 389,40	ou -

II. EMPLOIS ET RESSOURCES
(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2007		EX. PRECEDENT - 31/12/2006	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		61 045		50 958
* Capacité d'autofinancement		76 750		64 419
- Distribution de bénéfices		(15 705)		(13 461)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		628		9 406
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		146		8 108
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		482		1 298
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		61 673		60 364
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	54 016		43 737	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	158		1 474	
* Acquisitions d'immob. corporelles	44 371		40 467	
* Acquisitions d'immob. financières	8 954		833	
* Augmentation des créances immobilisées	533		963	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	-		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	94		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	54 110		43 737	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	-	56 171	192 495	-
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	63 734	-	-	175 868
TOTAL GENERAL	117 844	117 844	236 232	236 232

NEXANS MAROC

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

				EXERCICE	EXERCICE PREC.
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	11 017 983,45	1 431 666,88
	2	-	Achats revendus de marchandises	7 988 097,30	1 180 239,42
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	3 029 886,15	251 427,46
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 401 063 854,97	946 380 105,53
	3		* Ventes de biens et services produits	1 377 214 465,58	900 610 137,85
	4		* Variation de stocks de produits	23 721 616,62	45 337 021,28
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	127 772,77	432 946,40
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 185 654 182,10	768 060 347,98
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 104 607 016,67	697 900 294,66
	7		* Autres charges externes	81 047 165,43	70 160 053,32
IV		=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	218 439 559,02	178 571 185,01
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	3 600 467,00	3 529 068,21
	10	-	Charges de personnel	95 641 963,33	85 527 909,06
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	119 197 128,69	89 514 207,74
		=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+	Autres produits d'exploitation	941 354,11	522 709,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	405 014,25	381 182,40
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	900 269,24	452 502,64
	14	-	Dotations d'exploitation	34 707 376,01	29 707 526,29
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	85 926 361,78	60 400 710,69
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	(16 909 735,52)	(5 911 403,51)
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	69 016 626,26	54 489 307,18
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	(13 720 718,43)	(3 786 655,63)
	15	-	Impôts sur les résultats	19 507 200,00	13 861 070,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	35 788 707,83	36 841 581,55

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	35 788 707,83	36 841 581,55
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	27 691 202,89	28 396 926,60
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	14 000 000,00	10 862 000,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	259 100,45	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	6 188 173,41	10 176 082,79
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	8 107 956,00	37 000,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	1 494 603,91	1 467,00
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	64 419 284,77	65 888 892,36
	10	-	Distribution de bénéfices	13 461 120,00	13 461 120,00
II			AUTOFINANCEMENT (A.F.)	50 958 164,77	52 427 772,36

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

d- ETIC

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2009

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2008

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° A 2 :
ETAT DES DEROGATIONS
AU 31 - 12 - 2007

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
AU 31 - 12 - 2009

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E , L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
AU 31-12-2008

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E , L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
AU 31 - 12 - 2007

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E , L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B 1 :

DETAIL DES NON-VALEURS

AU 31 - 12 - 2009

COMPTE PRINCIPAL	I N T I T U L E	MONTANT
211 300	* FRAIS PRELIMINAIRES :	
	- Frais d'augmentation du capital :	-
	* CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES :	470 614,01
212 100	- Frais d'acquisition des immobilisations :	106 204,01
212 820	- Autres ch. à répartir (assistance & prototypage) :	364 410,00
	T O T A L	470 614,01

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B 1 :

DETAIL DES NON-VALEURS

AU 31 - 12 - 2008

COMPTE PRINCIPAL	I N T I T U L E	MONTANT
211 300	* FRAIS PRELIMINAIRES :	
	- Frais d'augmentation du capital :	-
	* CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES :	470 614,01
212 100	- Frais d'acquisition des immobilisations :	106 204,01
212 820	- Autres ch. à répartir (assistance & prototypage) :	364 410,00
	T O T A L	470 614,01

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B 1 :
DETAIL DES NON-VALEURS
AU 31 - 12 - 2007

COMPTE PRINCIPAL	I N T I T U L E	MONTANT
211 300	* FRAIS PRELIMINAIRES :	
	- Frais d'augmentation du capital :	-
	* CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES :	470 614,01
212 100	- Frais d'acquisition des immobilisations :	106 204,01
212 820	- Autres ch. à répartir (assistance & prototypage) :	364 410,00
	T O T A L	470 614,01

NEXANS MAROC
Tableau n° B 2
TABEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 515 920,25	247 500,00	-	-	-	-	-	4 763 420,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 515 920,25	247 500,00	-	-	-	-	-	4 763 420,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	780 287 385,80	47 935 425,29	138 666,74	-	-	52 700 322,63	-	775 661 155,20
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	-	-	-	2 540 267,41
* Constructions	130 466 798,72	5 198 443,79	-	26 930 501,36	-	3 510 961,74	-	159 084 782,13
* Installations techniques, matériel et outillage	541 827 735,70	39 527 607,96	-	33 929 929,02	-	45 235 757,13	-	570 049 515,55
* Matériel de transport	22 028 655,75	-	-	-	-	2 444 732,68	-	19 583 923,07
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 702 164,58	1 515 354,26	-	-	-	1 508 871,08	-	22 708 647,76
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	60 721 763,64	1 694 019,28	138 666,74	- 60 860 430,38	-	-	-	1 694 019,28
TOTAL GENERAL	785 273 920,06	48 182 925,29	138 666,74	-	-	52 700 322,63	-	780 895 189,46

NEXANS MAROC

E T I C

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 115 920,25	400 000,00	-	-	-	-	-	4 515 920,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 115 920,25	400 000,00	-	-	-	-	-	4 515 920,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	702 611 771,40	76 960 105,53	719 406,87	-	3 898,00	-	-	780 287 385,80
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	-	-	-	2 540 267,41
* Constructions	125 604 563,01	4 862 235,71	-	-	-	-	-	130 466 798,72
* Installations techniques, matériel et outillage	515 440 899,13	10 883 457,55	-	15 503 379,02	-	-	-	541 827 735,70
* Matériel de transport	21 932 203,75	100 350,00	-	-	3 898,00	-	-	22 028 655,75
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	21 590 459,08	1 111 705,50	-	-	-	-	-	22 702 164,58
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	15 503 379,02	60 002 356,77	719 406,87	- 15 503 379,02	-	-	-	60 721 763,64
TOTAL GENERAL	707 198 305,66	77 360 105,53	719 406,87	-	3 898,00	-	-	785 273 920,06

NEXANS MAROC
E . T . I . C
Au : 31/12/2007
Tableau n°B-2 :
TABEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES
Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	376 410,01	94 204,00	-	-	-	-	-	470 614,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	376 410,01	94 204,00	-	-	-	-	-	470 614,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 958 222,02	157 698,23	-	-	-	-	-	4 115 920,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 958 222,02	157 698,23	-	-	-	-	-	4 115 920,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	661 549 896,59	44 142 781,08	228 841,33	17 902 724,30	345 700,26	2 964 047,34	17 902 724,30	702 611 771,40
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	-	-	-	2 540 267,41
* Constructions	117 499 158,85	6 911 670,72	-	1 193 733,44	-	-	-	125 604 563,01
* Installations techniques, matériel et outillage	477 960 027,52	21 055 831,26	-	16 708 990,86	283 950,51	-	-	515 440 899,13
* Matériel de transport	22 114 778,75	157 800,00	-	-	40 375,00	300 000,00	-	21 932 203,75
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 927 721,37	1 348 159,80	-	-	21 374,75	2 664 047,34	-	21 590 459,08
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	18 507 942,69	14 669 319,30	228 841,33	-	-	-	17 902 724,30	15 503 379,02
TOTAL GENERAL	665 884 528,62	44 394 683,31	228 841,33	17 902 724,30	345 700,26	2 964 047,34	17 902 724,30	707 198 305,66

NEXANS MAROC
Tableau n° B 2 - bis
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2009 AU : 31-12-2009

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	324 862,60	94 122,80	-	418 985,40
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	324 862,60	94 122,80	-	418 985,40
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 979 956,03	802 820,95	-	3 782 776,98
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 979 956,03	802 820,95	-	3 782 776,98
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	560 454 867,88	34 478 133,00	51 860 122,60	543 072 878,28
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	99 848 385,22	5 259 017,17	3 232 964,91	101 874 437,48
* Installations techniques, matériel et outillage	418 657 380,75	27 331 504,73	44 686 767,80	401 302 117,68
* Matériel de transport	20 803 568,69	576 437,54	2 435 282,91	18 944 723,32
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	19 399 150,68	1 311 173,56	1 505 106,98	19 205 217,26
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	563 759 686,51	35 375 076,75	51 860 122,60	547 274 640,66

NEXANS MAROC

E T I C

Tableau n°B - 2 Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2008 AU : 31-12-2008

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur Immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	230 739,80	94 122,80	-	324 862,60
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	230 739,80	94 122,80	-	324 862,60
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 205 412,63	774 543,40	-	2 979 956,03
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 205 412,63	774 543,40	-	2 979 956,03
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	530 840 454,99	29 618 310,89	3 898,00	560 454 867,88
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	95 687 729,75	4 160 655,47	-	99 848 385,22
* Installations techniques, matériel et outillage	395 085 059,32	23 572 321,43	-	418 657 380,75
* Matériel de transport	20 064 848,28	742 618,41	3 898,00	20 803 568,69
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	18 256 435,10	1 142 715,58	-	19 399 150,68
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-

NEXANS MAROC
E . T . I . C
Au : 31/12/2007
Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Exercice du : 01-01-2007 AU : 31-12-2007

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	149 217,00	81 522,80	-	230 739,80
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	149 217,00	81 522,80	-	230 739,80
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 451 190,53	754 222,10	-	2 205 412,63
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 451 190,53	754 222,10	-	2 205 412,63
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	504 928 906,98	29 067 479,08	3 155 931,07	530 840 454,99
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	91 805 399,05	3 882 330,70	-	95 687 729,75
* Installations techniques, matériel et outillage	372 102 196,92	23 112 996,38	130 133,98	395 085 059,32
* Matériel de transport	19 343 325,44	1 061 897,84	340 375,00	20 064 848,28
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	19 931 603,03	1 010 254,16	2 685 422,09	18 258 435,10
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	506 529 314,51	29 903 223,98	3 155 931,07	533 276 607,42

NEXANS MAROC :

Tableau n°B3

**TABEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
	<i>Sorties d'inventaire des immobilisations en 2009 :</i>						
	232110 - Bâtiments industriels	8 114,80	8 114,80	-	-	-	-
	232710 - Agencements & aménagements bat. Industriels	3 321 637,22	3 043 640,39	277 996,83	-	-	277 996,83
	232714 - Agencements & aménagements bat. administratifs	181 209,72	181 209,72	-	-	-	-
	233210 - Matériels et machines	42 362 325,57	41 817 328,16	544 997,41	-	-	544 997,41
	233220 - Appareils de mesure	1 595 596,30	1 591 604,38	3 991,92	-	-	3 991,92
	233240 - Outillage	1 277 835,26	1 277 835,26	-	-	-	-
	234010 - Matériel de transport	167 056,00	167 056,00	-	-	-	-
	234020 - Matériel de manutention & stockage	2 277 676,68	2 268 226,91	9 449,77	-	-	9 449,77
	235100 - Mobilier de bureau	368 169,27	364 405,17	3 764,10	-	-	3 764,10
	235200 - Matériel de bureau	553 493,98	553 493,98	-	-	-	-
	235500 - Matériel informatique	458 836,00	458 836,00	-	-	-	-
	235600 - Agencements & aménagements divers	104 174,65	104 174,65	-	-	-	-
	235810 - Mobilier & matériel d'infirmerie	24 197,18	24 197,18	-	-	-	-
	TOTAL	52 700 322,63	51 860 122,60	840 200,03	-	-	840 200,03

NEXANS MAROC :

ETLC

Tableau n° B - 3 :

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
24/11/2008							
	* Peugeot 806 Turbo - Mle 398-A-6						
	Valeur résiduelle leasing du 15/03/2004	3 898,00	3 898,00	-	52 300,00	52 300,00	-
	(Durée : 4 ANS et 8 mois) - Abattement de 50 % :					- 26 150,00	
TOTAL		3 898,00	3 898,00	-	52 300,00	26 150,00	-

NEXANS MAROC :
E . T . I . C
Au : 31/12/2007
Tableau n° B - 3 :

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
	* MATERIEL ET OUTILLAGE :	283 950,51	130 133,98	153 816,53	140 212,48	-	- 13 604,05
	* MATERIEL DE TRANSPORT & MANUTENTION :	340 375,00	340 375,00	-	4 000,00	4 000,00	-
	* MOBILIER, MAT. DE BUREAU & INFORMATIQUE :	2 685 422,09	2 685 422,09	-	2 100,00	2 100,00	-
	TOTAL	3 309 747,60	3 155 931,07	153 816,53	146 312,48	6 100,00	- 13 604,05

NEXANS MAROC :

Tableau n° B.4 :

TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Au : 31 - 12 - 2009

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETM (p.m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2009	52 243 530,77	8 279 729,75	2 496 880,00
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2009	3 479 915,53	421 462,92	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-				
* COPREMA s.a.r.l.	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2009	- 722 174,28	- 1 088 471,79	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	737 140 000 F-CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41	31/12/2008	28 834 799,98	1 544 999,36	949 358,20
T O T A L				24 666 008,26	23 196 008,26				3 446 238,20

NEXANS MAROC :

E . T . I . C

Au : 31/12/2008

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p.m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2008	46 952 202,42	4 643 065,71	3 495 576,00
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2008	3 058 452,61	322 282,28	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-				
* COPREMA s.a.r.l	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20				
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	737 140 000 F-CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				
T O T A L				24 666 009,26	23 196 009,26				3 495 576,00

NEXANS MAROC :

E . T . I . C

Au : 31/12/2007

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Au : 31 - 12 - 2007

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2007	46 497 538,11	8 642 834,97	1 498 104,00
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2007	2 736 170,33	313 749,75	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-				
* COPREMA s.a.r.l	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20				
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F-CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				
T O T A L				24 666 009,26	23 196 009,26				1 498 104,00

NEXANS MAROC
Tableau n° B 5
TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01 - 01 - 2009 au 31 - 12 - 2009

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	11 044 104,26	-	-	-	-	-	11 023 030,14	21 074,12
3. Provisions durables pour risques et charges	14 081 042,31	1 800 000,00	-	-	-	-	13 181 042,31	2 700 000,00
SOUS TOTAL (A)	26 595 146,57	1 800 000,00	-	-	-	-	24 204 072,45	4 191 074,12
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	47 835 533,13	5 176 216,02	-	-	10 936 558,35	-	-	42 075 190,80
5. Autres provisions pour risques et charges	2 720 993,69	6 050 758,75	913 555,58	-	-	1 531 693,69	531 700,00	7 621 914,33
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	50 556 526,82	11 226 974,77	913 555,58	-	10 936 558,35	1 531 693,69	531 700,00	49 697 105,13
TOTAL (A + B)	77 151 673,39	13 026 974,77	913 555,58	-	10 936 558,35	1 531 693,69	24 735 772,45	53 888 179,25

NEXANS MAROC

ETIC

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01 - 01 - 2008 au 31 - 12 - 2008

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	25 067 134,40	-	-	-	-	-	14 023 030,14	11 044 104,26
3. Provisions durables pour risques et charges	26 874 084,31	900 000,00	-	-	-	-	13 693 042,00	14 081 042,31
SOUS TOTAL (A)	53 411 218,71	900 000,00	-	-	-	-	27 716 072,14	26 595 146,57
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	37 655 195,73	17 418 383,39	-	-	1 068 045,99	-	6 170 000,00	47 835 533,13
5. Autres provisions pour risques et charges	5 417 628,78	-	1 531 693,69	-	-	804 964,78	3 423 364,00	2 720 993,69
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	43 072 824,51	17 418 383,39	1 531 693,69	-	1 068 045,99	804 964,78	9 593 364,00	50 556 526,82
TOTAL (A + B)	96 484 043,22	18 318 383,39	1 531 693,69	-	1 068 045,99	804 964,78	37 309 436,14	77 151 673,39

NEXANS MAROC
E . T . I . C
Au : 31/12/2007
Tableau n° B - 5 :
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01 - 01 - 2007 au 31 - 12 - 2007

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	25 426 523,44	-	-	11 000 000,00	-	-	11 359 389,04	25 067 134,40
3. Provisions durables pour risques et charges	26 913 281,15	-	-	-	39 196,84	-	-	26 874 084,31
SOUS TOTAL (A)	53 809 804,59	-	-	11 000 000,00	39 196,84	-	11 359 389,04	53 411 218,71
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	36 956 420,31	4 627 409,88	-	1 132 000,00	2 470 949,80	-	2 589 684,66	37 655 195,73
5. Autres provisions pour risques et charges	8 801 167,26	-	804 964,78	1 847 300,00	-	451 522,26	5 584 281,00	5 417 628,78
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	45 757 587,57	4 627 409,88	804 964,78	2 979 300,00	2 470 949,80	451 522,26	8 173 965,66	43 072 824,51
T O T A L (A + B)	99 567 392,16	4 627 409,88	804 964,78	13 979 300,00	2 510 146,64	451 522,26	19 533 354,70	96 484 043,22

Nexans Maroc
E . T . I . C

Tableau n° B.6 :

TABLEAU DES CREANCES

AU 31 - 12 - 2009

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publiques	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 968 903,51	2 777 361,04	1 191 542,47	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 520 698,81	2 017 292,46	503 406,35	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	1 448 204,70	760 068,58	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	744 283 178,90	-	570 649 771,84	173 633 407,06	125 427 989,42	181 085 124,52	57 848 647,86	114 334 845,93
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	5 897 589,66	-	5 897 589,66	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	606 756 634,31	-	439 798 417,89	166 958 216,42	119 957 095,81	84 235 661,24	30 237 039,16	114 334 845,93
* Personnel :	1 342 135,80	-	1 342 135,80	-	-	-	-	-
* Etat :	96 849 463,28	-	96 849 463,28	-	-	96 849 463,28	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	33 361 671,64	-	26 686 481,00	6 675 190,64	5 470 893,61	-	27 611 608,71	-
* Comptes de régularisation-Actif :	75 684,21	-	75 684,21	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C

Tableau n° B.6 :

TABLEAU DES CREANCES

AU 31 - 12 - 2008

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 474 086,88	3 028 322,07	445 764,81	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 715 118,30	2 269 353,49	445 764,81	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	758 968,58	758 968,58	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	727 134 105,93	-	543 275 303,94	183 858 801,99	149 506 144,38	175 225 689,18	57 481 814,77	118 995 627,79
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	2 482 876,85	-	2 482 876,85	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	586 616 480,92	-	409 432 869,57	177 183 611,35	141 236 821,83	84 235 661,24	19 215 056,96	118 995 627,79
* Personnel :	1 321 663,57	-	1 321 663,57	-	-	-	-	-
* Etat :	90 990 027,94	-	90 990 027,94	-	-	90 990 027,94	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	45 668 820,53	-	38 993 629,89	6 675 190,64	8 269 322,55	-	38 266 757,82	-
* Comptes de régularisation-Actif :	54 236,12	-	54 236,12	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

AU 31 - 12 - 2007

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 259 554,55	2 831 843,64	427 710,91	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 541 585,97	2 113 875,06	427 710,91	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	717 968,58	717 968,58	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	799 495 319,57	-	639 993 497,34	159 501 822,23	143 675 120,22	188 398 869,05	31 791 677,08	162 828 048,56
* Fournisseurs déb., av. & acomptes	8 423 206,60	-	8 423 206,60	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	658 805 721,77	-	505 964 290,18	152 841 431,59	140 735 562,64	68 487 833,60	24 178 150,27	162 828 048,56
* Personnel :	1 811 975,55	-	1 811 975,55	-	-	-	-	-
* Etat :	119 911 035,45	-	119 911 035,45	-	-	119 911 035,45	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	10 473 053,77	-	3 812 663,13	6 660 390,64	2 939 557,58	-	7 613 526,81	-
* Comptes de régularisation-Actif :	70 326,43	-	70 326,43	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

AU 31 - 12 - 2009

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publiques	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	353 989 516,43	-	353 969 439,55	20 076,88	101 984 034,47	103 767 778,11	14 487 813,82	38 035 821,79
* Fournisseurs & comptes rattachés :	245 012 026,17	-	245 012 026,17	-	101 984 034,47	36 700 294,94	14 487 813,82	38 035 821,79
* Clients créd., av. & acomptes :	20 841 324,11	-	20 841 324,11	-	-	-	-	-
* Personnel :	6 271 957,39	-	6 271 957,39	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	8 306 194,73	-	8 306 194,73	-	-	1 198 165,24	-	-
* Etat :	65 869 317,93	-	65 869 317,93	-	-	65 869 317,93	-	-
* Comptes d'associés :	370 484,63	-	370 484,63	-	-	-	-	-
* Autres créanciers :	2 137 989,28	-	2 117 912,40	20 076,88	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	5 180 222,19	-	5 180 222,19	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

AU 31-12-2008

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	47 220 324,24	35 666 907,93	11 553 416,31	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	47 220 324,24	35 666 907,93	11 553 416,31	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	315 520 178,12	-	315 499 721,75	20 456,37	57 470 811,67	103 884 134,50	9 781 263,91	43 901 746,36
* Fournisseurs & comptes rattachés :	221 894 178,04	-	221 894 178,04	-	57 470 811,67	38 948 564,00	9 781 263,91	43 901 746,36
* Clients créd., av. & acomptes :	11 795 476,03	-	11 795 476,03	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 052 149,24	-	3 052 149,24	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 076 682,79	-	7 076 682,79	-	-	1 249 556,48	-	-
* Etat :	63 686 014,02	-	63 686 014,02	-	-	63 686 014,02	-	-
* Comptes d'associés :	357 956,37	-	337 500,00	20 456,37	-	-	-	-
* Autres créanciers :	623 725,59	-	623 725,59	-	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	7 033 996,04	-	7 033 996,04	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

AU 31 - 12 - 2007

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	361 691 340,46	-	361 569 055,06	122 285,40	118 185 510,92	76 871 199,81	16 287 677,01	40 490 500,54
* Fournisseurs & comptes rattachés :	254 964 372,29	-	254 964 372,29	-	117 799 241,52	-	16 287 677,01	40 490 500,54
* Clients créd., av. & acomptes :	16 513 455,12	-	16 513 455,12	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 078 235,83	-	3 078 235,83	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	6 520 842,89	-	6 520 842,89	-	-	1 104 476,24	-	-
* Etat :	75 766 723,57	-	75 766 723,57	-	-	75 766 723,57	-	-
* Comptes d'associés :	459 785,40	-	337 500,00	122 285,40	-	-	-	-
* Autres créanciers :	627 989,36	-	627 989,36	-	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 759 936,00	-	3 759 936,00	-	386 269,40	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B - 8 :
**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**
AU 31 - 12 - 2009

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	3 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B - 8 :
TABEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)
AU 31 - 12 - 2008

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	2 700	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES (en kMAD)

AU 31 - 12 - 2007

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<u>* SÛRETES DONNEES :</u>	-	-	-	-	-
<u>* SÛRETES RECUES :</u>	2 950	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

'(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2009

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	292 123	305 060
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	5 713	7 189
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	33 690	39 962
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	18 779	21 097
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	233 941	236 812
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	292 123	305 060
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	57 420	55 920
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	57 420	55 920

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAI
(en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2008

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	305 060	192 799
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	7 189	3 906
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	39 962	18 808
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	21 097	18 196
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	236 812	151 889
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	305 060	192 799
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	55 920	55 920
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	55 920	55 920

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2007

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	-	-
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	-	-
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées :	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	55 920	39 150
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	55 920	39 150

NEXANS MAROC
Tableau n° 14
DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du : 01-01-2009 Au : 31-12-2009

N A T U R E	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A . T.V.A. Facturée	56 910 249,50	213 508 446,83	207 729 218,00	62 689 478,33
B. T.V.A. Récupérable	76 560 489,00	213 196 560,62	201 084 645,34	88 672 404,28
* sur charges	75 227 475,21	209 147 194,81	195 702 265,74	88 672 404,28
* sur immobilisations	1 333 013,79	4 049 365,81	5 382 379,60	-
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A-B)	- 19 650 239,50	311 886,21	6 644 572,66	- 25 982 925,95

NEXANS MAROC
E T I C
Tableau n° B - 14 :
DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
Du : 01-01-2008 Au : 31-12-2008

N A T U R E	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A . T.V.A. Facturée	69 062 249,20	229 600 993,60	241 752 993,30	56 910 249,50
B. T.V.A. Récupérable	64 458 234,50	223 276 815,59	211 174 561,09	76 560 489,00
* sur charges	63 455 511,12	217 404 844,02	205 632 879,93	75 227 475,21
* sur immobilisations	1 002 723,38	5 871 971,57	5 541 681,16	1 333 013,79
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A-B)	4 604 014,70	6 324 178,01	30 578 432,21	- 19 650 239,50

NEXANS MAROC

E . T . I . C

Au : 31/12/2007

Tableau n° B - 14 :

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du : 01-01-2007 Au : 31-12-2007

N A T U R E	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A . T.V.A. Facturée	74 496 879,36	210 589 727,19	216 024 357,35	69 062 249,20
B. T.V.A. Récupérable	61 307 693,60	187 836 973,85	184 686 432,95	64 458 234,50
* sur charges	60 226 030,84	180 188 394,27	176 958 913,99	63 455 511,12
* sur immobilisations	1 081 662,76	7 648 579,58	7 727 518,96	1 002 723,38
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A-B)	13 189 185,76	22 752 753,34	31 337 924,40	4 604 014,70

E. T. L. C

Au : 31/12/2008

Tableau n° C - 1 :

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 224.352.000. DH

AU : 31-12-2008

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
* NEXANS PARTICIPATIONS	France	1 875 336	1 875 328	100,00	187 532 800,00	187 532 800,00	187 532 800,00
* ATLANTA	"	39 972	39 972	100,00	3 997 200,00	3 997 200,00	3 997 200,00
* Autres actionnaires	"	328 212	328 220	100,00	32 822 000,00	32 822 000,00	32 822 000,00
TOTAL		2 243 520	2 243 520	100,00	224 352 000,00	224 352 000,00	224 352 000,00

NEXANS MAROC

E . T . I . C

Au : 31/12/2007

Tableau n° C - 1 :

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 224.352.000, DH

Au : 31-12-2007

Nom, prénom ou raispn sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4	ou part sociale 5	Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
* NEXANS PARTICIPATIONS	France	1 875 336	1 875 336	100,00	187 533 600,00	187 533 600,00	187 533 600,00
* ATLANTA	"	39 972	39 972	100,00	3 997 200,00	3 997 200,00	3 997 200,00
* Autres actionnaires	"	328 212	328 212	100,00	32 821 200,00	32 821 200,00	32 821 200,00
TOTAL		2 243 520	2 243 520	100,00	224 352 000,00	224 352 000,00	224 352 000,00

NEXANS MAROC

Tableau n° C 2

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au : 31-12-2009

	MONTANT		MONTANT
A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(Décision du : A.G.O. du 30 juin 2009)		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	135 635 080,33	* Réserves réglementées pour investissement	14 000 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	61 657 301,29	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	21 313 440,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	161 978 941,62
TOTAL A	197 292 381,62	TOTAL B	197 292 381,62

NEXANS MAROC
E T I C
Tableau n° C - 2 :
ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
Au : 31-12-2008

	MONTANT		MONTANT
A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(Décision du : A.G.O. du 27 juin 2008)		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	116 695 603,50	* Réserves réglementées pour investissement	10 350 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	47 237 636,83	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	17 948 160,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	135 635 080,33
TOTAL A	163 933 240,33	TOTAL B	163 933 240,33

NEXANS MAROC
E . T . I . C
Au : 31-12-2007
Tableau n° C-2 :
ETAT D' AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L' EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(Décision du : A.G.O. du 22 juin 2007)		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	102 611 535,67	* Réserves réglementées pour investissement	6 000 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	35 788 707,83	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	15 704 640,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	116 695 603,50
TOTAL A	138 400 243,50	TOTAL B	138 400 243,50

Nexans Maroc

E . T . I . C

31/12/2009

Tableau n° C.5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2009</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>9 Mars 2010</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	Néant
* <u>Sans impact sur les résultats de l'exercice 2009 :</u>	
	Le 02 Mars 2010, Nexans Maroc a vendu son activité Batteries industrielles et de démarrage, connue par ses marques TUDOR et FULMEN, à la société ALMA BAT, qui en poursuit l'exploitation, à la fois par la fabrication sur le même site de Casablanca et par la distribution.
* <u>Défavorables :</u>	Néant

Nexans Maroc
E . T . I . C
31/12/2008
Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2008</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>2 Mars 2009</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	Néant
* <u>Défavorables :</u>	Néant

Nexans Maroc

E . T . I . C

31/12/2007

Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2007</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>3 Mars 2008</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	Néant
* <u>Défavorables :</u>	Néant

PARTIE IX : ANNEXES



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE EMIS PAR
NEXANS MAROC
(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 022 47 72 17)**

SOUSCRIPTEUR

Raison sociale :	Dépositaire :
ou Nom et Prénom :	N° de compte :
Téléphone :	Code identité ¹ :
Télécopie :	Numéro d'identité :
Adresse :	Qualité du souscripteur :

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité :	entre 10 jours 52 semaines
Plafond du programme :	250,000,000 MAD
Nominal unitaire :	100,000 MAD
Taux facial :	sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Date de jouissance :	à la date de règlement
Nombre de jours :	entre 10 jours 364 jours
Intérêts :	post-comptés
Remboursement :	in fine
Régime fiscal :	TPPRF
Aval :	Néant

Suivant les modalités de souscription indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux BILLETS de Trésorerie émis par la société NEXANS MAROC S.A. et ce pour le montant se décomposant comme suit :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des BILLETS de Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de NEXANS MAROC S.A. ouvert dans les livres du CREDIT DU MAROC le ², conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Signature et cachet

¹ Photocopie de la carte d'identité pour les personnes physiques marocaines
Photocopie de la carte de résident en cours de validité pour les personnes physiques résidentes et non marocaines
Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'expiration du document pour les personnes physiques étrangères non résidentes
Registre de Commerce pour les personnes morales résidentes
N° et date d'agrément pour les OPCVM
Une référence faisant foi dans le pays d'origine pour les investisseurs institutionnels et les personnes morales étrangères
² La date de règlement correspondra à la date de jouissance.

Avertissement du CDVM

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.
Un dossier d'information, visé par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières - CDVM, est mis à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Nexans Maroc et auprès du Crédit du Maroc."